VOLUME XXV — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 9 MARS 1938 — NUMERO 44

Adressez toute correspondance à "LA LIBERTE"
ABONNEMENTS:
Canada $2.00
Etats-Unis $2.50
Europe $3.00

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone [illegible]
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, Ltd.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

LA PROVINCE DE L'ALBERTA PERD SUR TOUTE LA LIGNE

La Cour Suprême du Canada lui donne tort sur les cinq points en litige soumis à sa demande par le gouvernement fédéral.

OTTAWA — La Cour suprême du Canada vient de décider que le gouvernement fédéral a le droit de désavouer la législation provinciale, sans aucune réserve, et que les lieutenants-gouverneurs ont le droit de refuser de donner la sanction aux lois provinciales conformément aux instructions du gouverneur général.

La Cour suprême a rendu jugement sur les cinq références qui lui avaient été soumises par le gouvernement fédéral à la demande du gouvernement de l'Alberta et qui avaient fait l'objet de plaidoiries qui se sont prolongées du 10 au 17 janvier. Le haut tribunal a donné raison sur toute la ligne au gouvernement fédéral contre la province de l'Alberta.

Dur coup pour Aberhart

C'est un dur coup pour le gouvernement créditiste du premier ministre Aberhart. Non seulement le tribunal déclare invalides les trois lois albertaines de la réglementation du crédit, de l'impôt sur les banques et de la publication d'informations exactes dans les journaux, mais le juge en chef Lyman-P. Duff ajoute à ces cinq jugements une opinion qui conclut au caractère inconstitutionnel de la loi du crédit social, la pierre angulaire de toute la structure financière du gouvernement Aberhart. M. le juge Duff a jugé nécessaire pour se prononcer sur la validité des trois lois qui faisaient de références au haut tribunal d'examiner toute l'économie et l'histoire de la législation créditiste en Alberta, notamment la loi du Crédit social qui ne faisait pas l'objet d'une référence, et il exprime l'opinion que cette loi outrepasse les droits reconnus aux provinces par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord.

Point culminant d'une querelle

Cette référence au plus haut tribunal du pays marque le point culminant de la querelle engagée entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de l'Alberta depuis le mois d'août dernier. La Législature provinciale avait adopté alors une loi de contrôle des banques à charte et deux lois qui avaient trait aux procédures devant les tribunaux. Le gouvernement fédéral a proposé à la province de les soumettre à la Cour suprême, à la condition que la province ne les mette pas en vigueur avant le jugement. La province a refusé et le gouvernement les a désavouées.

Refus de sanction

Le gouvernement provincial de l'Alberta a décidé de continuer la lutte et il a convoqué l'Assemblée législative qui s'est empressée de voter les trois lois qui sont déclarées invalides par les jugements du 4 mars, à savoir la loi de la réglementation du crédit, la loi de la presse et la loi de l'impôt sur les banques. Ces mesures n'ont cependant pu être mises en vigueur parce que le lieutenant-gouverneur Bowen a refusé de leur donner la sanction royale avant d'avoir reçu des instructions d'Ottawa.

C'est pour mettre fin à cet imbroglio que le gouvernement fédéral et l'Alberta ont tous deux consenti à soumettre ces lois à la Cour suprême. C'est l'Alberta qui a demandé que l'on soumette, en même temps, au tribunal, deux références sur le droit de désaveu du gouvernement fédéral sur la législation provinciale et sur le droit du lieutenant-gouverneur de refuser la sanction royale à une loi votée par la Législature.

Il n'est pas impossible que la décision rendue par la Cour suprême soit référée au Conseil Privé.

Il se retire



M. R.-B. Bennett a annoncé samedi, à la fin d'une conférence conservatrice de deux jours, son intention de se retirer comme chef du parti conservateur. Il restera en fonction jusqu'à ce que son successeur soit nommé par un congrès national, au cours de l'été.

TOUJOURS LA LOI DU CADENAS

Le débat sur la motion du communiste Litterick donne lieu à des discussions mouvementés à la Chambre provinciale.

La Chambre, au cours de la semaine écoulée, a encore debattu la motion Litterick demandant au gouvernement fédéral de désavouer la loi du cadenas. Le premier orateur a été M. Edmond Préfontaine, député de Carillon, dont nous reproduisons le discours en troisième page.

Droit à l'indignation morale

—Une loi fondamentale de nos libertés est indirectement attaquée, s'est écrié M. Hyman. Nous avons le droit de discuter l'affaire. Comme représentants du peuple manitobain, nous avons droit à l'indignation morale et c'est notre devoir de l'exprimer.

Hon. W. J. Major: Pourquoi n'écrivez-vous pas une lettre?

M. Hyman: J'ai le droit de parler dans cette assemblée et je l'exerce.

M. Bachynsky: Personne ne vous enlève ce droit, à moins que vous en abusiez.

M. Hyman: Je pense que c'est de l'impudence.

M. Lamont: Je suis autant que quiconque en faveur de la liberté de la presse, de la liberté de parole et d'assemblée. Mais si la Chambre se livre au luxe de l'indignation morale au sujet d'une question qui n'a rien à faire avec le Manitoba, quel temps nous reste-t-il pour les affaires dont nous sommes censés nous occuper? On a passé beaucoup de temps à parler de choses en dehors de la juridiction de la Chambre. Nous ferions bien de voir à nos propres affaires.

M. Queen: Si nous refusons de protester énergiquement, ce genre d'insanités va aller en augmentant. Même dans cette Chambre il y a des députés qui aimeraient à voir la même chose ici.

Colonel Webb: Très bien! Très bien!

Nos députés s'amusent

Nouvelle discussion du même sujet mercredi. Elle s'est terminée cette fois d'une manière cocasse. L. St. George Stubbs, indépendant (Winnipeg), secondé par le Dr M. T. Lewis, indépendant (Rockwood), a proposé l'ajournement du débat. On a entendu murmurer deux ou trois "Non". Un vote était nécessaire. Mais tous les députés sans exception ont voté pour l'ajournement! M. Bracken, qui n'a pas trouvé la plaisanterie de son goût, s'est levé pour demander une explication. Le président s'est excusé de son mieux, croyant avoir entendu plusieurs "Non". Il est très vraisemblable, en effet, que deux ou trois de nos honorables représentants voulaient en finir avec un débat inutile et l'ont exprimé de vive voix, mais qu'ils ont changé d'avis — ou que le courage leur a manqué — au moment décisif.

Stubbs à l'attaque

Avec M. Stubbs, jeudi, la discussion devient encore plus animée et plus échevelée.

D'après le député de Winnipeg, la Chambre doit endosser la motion Litterick, sous peine d'infirmer l'acte posé par elle le 3 février en adoptant sa motion à lui qui demandait que les quatre libertés civiles de religion, de presse, de parole et d'assemblée, soient incorporées dans l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord.

M. Stubbs s'en prend vivement à M. Willis, qui s'est permis de combattre la motion. Si le chef conservateur, dit-il, veut que le peuple de la province échange le premier ministre actuel pour lui, il a besoin de montrer un peu plus de capacité de chef et un sens politique plus sain que celui dont il a fait preuve jusqu'ici.

En passant en revue la loi du cadenas, l'orateur cite longuement le dictionnaire d'Oxford, la Bible, Lloyd George, la Grande Charte, l'évêque Stubbs, Thomas Jefferson, Abraham Lincoln, George Bernard Shaw, Herbert Spencer et beaucoup d'autres défenseurs des libertés civiles pour prouver que la loi québécoise viole tous les principes qu'ils défendent.

Le roi d'Angleterre lui-même ne peut violer la tradition ancienne d'après laquelle chaque homme est le maître chez lui. Mais à Québec aujourd'hui, la demeure de chaque homme est ouverte comme un chemin et ses occupants peuvent être traités pire que des chiens, au caprice de quelque agent officieux ou vicieux de la loi. Voilà ce que cette loi vile et vicieuse a fait à la liberté des citoyens dans Québec.

Cas de conscience

M. Stubbs adjure ses collègues de mettre de côté le misérable jeu de la politique et de voter selon leur conscience.

Quelques députés m'ont dit qu'ils ont peur de perdre les votes de certaines parties de leur circonscription. Je ne vendrai pas mes principes ou ne sacrifierai pas mon intégrité pour le vote d'un homme. Je voterais pour cette résolution même si je devais perdre la voix de chaque homme et de chaque femme qui ont voté pour moi. Je voterais pour elle même si je devais être expulsé de cette Chambre. Je voterais pour elle même si je devais être empoigné et placé devant un peloton d'exécution!

Je n'ai pas toujours été le maître de mon destin, mais j'ai toujours été —et je serai toujours—le capitaine de mon âme!

Sans remords de conscience

L'éloquence pathétique de M. Stubbs ne semble pas avoir touché J. B. Loughlin, conservateur (Killarney). Il assure que pour sa part, il votera contre la motion sans aucun remords de conscience. Il ne semble pas y avoir grande opposition à la loi dans la province de Québec et qui ne dit rien consent. Laissons Québec régler ses propres problèmes. S'il y a lieu d'agir, le gouvernement fédéral est mieux préparé à le faire que la Chambre manitobaine et il n'a pas besoin de l'avis de cette province.

Au tour de Webb

C'est en termes violents, accompagnés de gestes énergiques, que le colonel Ralph H. Webb attaque le communisme en général et la motion en particulier. Pour lui, les communistes du Canada sont affiliés à Moscou et c'est pour cela qu'il leur refuse la liberté civile. C'est le bolchevisme qui nous a valu le fascisme.

En voyageant dans la province de Québec, le colonel Webb n'a jamais rencontré un citoyen respectable opposé à la loi du cadenas.

M. Farmer: Et M. Calder?

Col. Webb: Je me demande si M. Calder est aussi payé par Moscou. Les avocats prennent des dossiers et sont payés pour leur travail.

Pour les petits détaillants

J. McLenaghen, conservateur (Kildonan-St. Andrews), a proposé, au nom de l'Association des marchands détaillants, un projet de loi qui est actuellement devant le comité des amendements aux lois. Le but est de réduire les ventes à perte organisées par les grands magasins pour attirer la clientèle. La mesure interdirait la vente de tous les produits alimentaires et du savon à un prix inférieur à 5 pour cent au-dessus du prix du gros.

L'hon. W. J. Major, procureur général, craint cependant que la nouvelle loi n'atteigne pas le but qu'elle se propose. Elle profitera surtout, croit-il, aux gros détaillants qui peuvent acheter en grandes quantités et vendre à des prix plus bas même que ceux auxquels les petits peuvent acheter.

Le "Caveau" d'Ottawa viendra concourir à Winnipeg

OTTAWA — La troupe du "Caveau" d'Ottawa, avec "Scampolo", de Berthe Bovy, l'a emporté à l'élimination régionale sur l'Université d'Ottawa qui présentait "Le Luthier de Crémone", de François Coppée, dans la section française du Gala dramatique pour l'est de l'Ontario. Les acteurs du "Caveau" sont sous la direction de Mlle Florence Castonguay, deux fois gagnante du prix Brugère pour le meilleur rôle de femme. Ce sont eux qui ont obtenu la première place l'an dernier pour les pièces françaises avec "Françoise" de Sacha Guitry.

UN DÉBAT SUR LES PENSIONS DE VIEILLESSE

Le député C.C.F. Heaps propose d'abaisser la limite d'âge, pour aider la jeune génération.

OTTAWA — La Chambre a passé toute une journée à étudier l'administration de la loi des pensions de vieillesse ainsi que l'à-propos de l'abaissement de la limite d'âge des pensionnés, en marge d'une résolution de M. A.-A. Heaps, député C.C.F. de Winnipeg-Nord.

Le ministre des Finances, M. Charles Dunning, a exposé le point de vue ministériel. Il a déclaré qu'à son avis on devrait envisager la possibilité d'établir le régime des pensions du vieil âge sur une base nationale, avec administration centrale à Ottawa. Il s'est dit convaincu également de la sagesse du régime britannique qui permet l'abaissement de la limite d'âge des pensionnés de 70 à 65 ans à la condition que les pensions aient un caractère contributoire.

La motion Heaps

La motion Heaps est comme suit:

"Considérant qu'il devient de plus en plus difficile pour les personnes d'un âge avancé d'occuper une place dans la vie productive utile du Dominion, et ainsi de se maintenir elles-mêmes dans l'aisance et le confort; et

"Considérant que le Canada est un pays bien doté de ressources naturelles et capable de maintenir toute la population dans un régime de vie fort satisfaisant;

"La Chambre est d'avis en conséquence qu'elle ferait bon accueil à l'exposé, de la part du gouvernement, d'une politique qui abaisserait immédiatement la présente limite d'âge des pensionnaires qui est de soixante-dix ans, et dont l'effet serait d'enlever la vieille génération à l'industrie et de créer ainsi pour la jeune génération des chances de trouver des emplois utiles et rémunérateurs".

La retraite à 65 ans

M. Heaps pose comme principe général que la pénurie de ressources ne devrait pas être invoquée pour retarder les progrès sociaux. Si une guerre éclatait ou si l'on voulait pousser davantage la politique de réarmement, on trouverait tout de suite l'argent qu'il faut. Si l'on manque réellement d'argent, pourquoi ne pas nationaliser l'industrie des boissons alcooliques et l'industrie du tabac? Les profits qu'on en retirerait pourraient être versés au fonds des pensions. Aux Etats-Unis, à l'heure actuelle, 37,000,000 d'individus sont éligibles aux pensions de vieillesse établies sur une base contributoire. De plus, la limite d'âge est fixée à 65 ans en Grande-Bretagne, en Australie, aux Etats-Unis et en d'autres pays. Si, au Canada, on réduisait la limite d'âge de 70 à 65 ans, bon nombre de personnes se retireraient de l'industrie, ce qui créerait des ouvertures pour les personnes plus jeunes. On pourrait aussi verser $40.00 par mois, au lieu de $20.00, au mari et à la femme. Lorsqu'un homme a donné 30 ou 40 années de sa vie à un travail ardu, il a droit à une pension de l'Etat, tout comme le soldat ou le juge. M. Heaps déclare qu'il y a 2,000,000 de personnes de 60 ans ou plus au pays, ce qui contredit le ministre des Finances qui, chiffres en main, démontre que le nombre en est de 988,000.

L'observance du repos dominical

OTTAWA — Un amendement apporté à la loi du dimanche par la Chambre des Communes, sur l'initiative de M. H.-E. Brunelle, député de Champlain, punit d'emprisonnement les infractions à la loi.

Un monument à sir Charles Tupper

OTTAWA — Le sénateur Raoul Dandurand, leader du gouvernement à la Chambre haute, a déclaré hier au Sénat qu'il a l'intention de proposer au gouvernement l'érection d'un monument à la mémoire de sir Charles Tupper, l'un des Pères de la Confédération.

Projet du Manitoba soumis au département fédéral

Le trésorier du Manitoba, M. Stuart Garson, a soumis au département de l'impôt sur le revenu à Ottawa le texte d'un projet de loi destiné à augmenter de $350,000 le revenu de la province provenant de l'impôt sur le revenu sur les compagnies. Le gouvernement fédéral serait prié de percevoir cet impôt.

L'Association d'Education des C.-F. du Manitoba

Avis au personnel enseignant.

Le concours de français aura lieu cette année le samedi 14 mai. Nous voilà dans la seconde semaine de mars et nombreuses sont les institutrices qui ne nous ont pas encore fait parvenir la liste de leurs élèves qui se préparent pour ce concours. Nous les prions donc instamment de réparer cet oubli sans plus tarder en nous expédiant par le prochain courrier une liste bien complète des élèves avec leur nom, leur grade et le nom de l'école. Merci.

LE SECRETAIRE.

Décès de S.E. Mgr O'Leary

L'archevêque d'Edmonton a succombé à une syncope, à l'hôpital Saint-Joseph de Victoria.

VICTORIA, C.-B. — Son Excellence Mgr Henry-Joseph O'Leary, archevêque d'Edmonton, est mort ici samedi soir. Il aurait eu 59 ans le 13 mars. Le prélat a succombé à une syncope à l'hôpital Saint-Joseph.

Il y a trois semaines, il était revenu de Honolulu où il avait été prendre un repos et depuis lors il était à l'hôpital Saint-Joseph.

Né à Richibucto, N.-B., le 13 mars 1879, Mgr O'Leary avait étudié au Collège Saint-Joseph de Memramcook, au Séminaire de Philosophie et au Grand Séminaire de Montréal. Il fut ordonné prêtre en 1901 et passa six ans à perfectionner ses études à Rome et à Paris. De retour au Canada, il devint curé de Bathurst en 1907. En 1913 il fut nommé évêque de Charlottetown, dans l'île du Prince-Edouard, et en 1920 il succédait à Mgr Legal sur le siège archiépiscopal d'Edmonton.

Lors de la célébration de son jubilé d'argent sacerdotal, en 1926, Mgr O'Leary avait été fait assistant au trône pontifical avec le titre de comte du Palais Apostolique.

Les funérailles de l'archevêque défunt auront lieu vendredi à Edmonton.

M. Lapointe étudie la "loi du cadenas"

OTTAWA—Le ministre de la Justice, M. Ernest Lapointe, étudie actuellement la loi québécoise du cadenas, ainsi que les représentations qui ont été faites au sujet de cette loi, a déclaré le ministre en réponse à une interpellation de M. René Pelletier, député créditiste de la Rivière-la-Paix. Lorsque le ministre aura terminé cette étude il fera rapport au cabinet.

Inondations désastreuses en Californie

LOS ANGELES — La Californie méridionale souffre des effets désastreux d'une pluie torrentielle de cinq jours qui a dévasté une région de 170 milles de front, de Ventura au nord à San-Juan-Capistrano au sud, et de 30 milles de profondeur des montagnes de San-Bernardino à la mer. Il est tombé 11 pouces .05 d'eau à Los Angeles et jusqu'à 26 pouces .85 à Pasedena.

Les dommages sont fort considérables et les victimes atteindront probablement le chiffre de 200.

Près de 20 millions pour le port de Churchill

OTTAWA—Le havre de Churchill a coûté en construction et en aménagement la somme de $14,204,883.08 au fédéral. Ses frais d'entretien pendant les trois dernières années fiscales se sont chiffrés à $4,178,883.08. Ce qui veut dire que le pays a dû débourser au total tout près de vingt millions de dollars pour ce port de la Baie d'Hudson. C'est ce qu'a expliqué à la Chambre des Communes M. C.-D. Howe, ministre des Transports, en réponse aux questions posées par M. G.-Q. Purdy, député libéral de Colchester-Hants, en Nouvelle-Ecosse.

Le président Roosevelt accusé de paresse!

WASHINGTON — Le représentant Rich, démocrate de Pennsylvanie, a fait sensation à la Chambre des représentants, en criant que le président Roosevelt "n'avait jamais fait une journée de travail de sa vie".

Le représentant McCormack, démocrate du Massachusetts, lui a répondu qu'il était "peu sage et peu digne" d'attaquer ou de villipender le président des Etats-Unis.

LA LOI DES ÉCOLES PUBLIQUES VA SUBIR DES AMENDEMENTS

Le salaire minimum des instituteurs fixé à $50 par mois. —Responsabilité des districts scolaires en cas d'accident. — Pour le déplacement de l'école.

D'importants amendements à la loi des écoles publiques ont été présentés à la Chambre, vendredi après-midi, par l'hon. Ivan Schultz, ministre de l'éducation.

A partir du 1er juillet, le salaire minimum de tous les instituteurs du Manitoba ne sera pas moins de $50 par mois, à moins que, pour des raisons extraordinaires, le ministre n'en décide autrement. Un mois d'enseignement comprend 20 jours de classe. Tout contrat entre un district scolaire et un instituteur pour une somme moindre sera déclaré nul.

A l'avenir, les commissions scolaires ne seront plus responsables en cas de mort ou de blessure d'un élève, à moins qu'il ne s'agisse d'une négligence criminelle bien établie de la part des commissaires. Les districts scolaires devront prendre des assurances sur les omnibus et autres véhicules transportant les enfants à l'école, de façon à se protéger en cas de mort ou d'accident.

Afin de les mettre en garde contre les tactiques de vendeurs trop zélés, les commissaires seront tenus personnellement responsables de tous les achats de cartes et de livres dépassant $10 qui n'auront pas été choisis dans une liste approuvée par le ministre. De nombreux districts auraient acheté des séries de livres coûteux sans valeur pratique.

Pour éviter des poursuites légales dans le cas de déplacement d'une école, la loi actuelle sera amendée de manière à exiger un vote des deux tiers des électeurs résidants, présents à une assemblée spécialement convoquée à cet effet. Si moins des deux tiers, mais plus de la moitié de ceux présents votent en faveur du déplacement, chaque faction choisira un arbitre. Ces deux hommes, avec l'inspecteur d'école ou son représentant, décideront en dernier ressort.

Les commissaires d'école et le secrétaire-trésorier ne pourront agir comme président ou secrétaire à l'assemblée annuelle ou à une assemblée spéciale du district.

LES POURPARLERS ANGLO-ITALIENS

La Grande-Bretagne veut avant tout protéger ses routes maritimes de la Méditerranée. — L'intervention italienne en Espagne.

LONDRES — M. Neville Chamberlain est parvenu à dresser la liste des points sur lesquels porteront les prochains pourparlers d'amitié anglo-italiens.

L'agence Havas dit qu'elle a appris, de sources habituellement bien informées, que l'exposé qui suit est exact:

1° Lord Perth sera instruit de toujours avoir à l'esprit, au cours de la discussion, non seulement ce principe qu'il doit avant tout rechercher à protéger les intérêts anglais, mais qu'il doit aussi veiller à ce que les routes maritimes anglaises et françaises de la Méditerranée restent entièrement libres;

2° Lord Perth devra souligner à l'Italie que la Grande-Bretagne attache toujours beaucoup d'importance à la guerre civile espagnole et qu'elle juge essentiel que l'Italie observe de façon irréprochable les engagements qu'elle a pris lorsqu'elle a signé le pacte de non-ingérence en Espagne; l'Italie devra pouvoir en même temps s'engager à respecter de façon permanente l'intégrité politique et territoriale de l'Espagne;

3° M. Chamberlain croit que ce qu'il y a de plus important à dissiper entre l'Italie et la Grande-Bretagne, c'est l'atmosphère de suspicion qui entoure les agissements de ces deux puissances dans la Méditerranée: Londres demandera donc à Rome de ne pas fortifier les îles de Leros et de Rhodes et il s'engagera de son côté à cesser de fortifier l'île de Chypre;

4° La Grande-Bretagne va chercher à obtenir de l'Italie qu'elle promette de la tenir au courant de toutes les modifications qu'elle songerait à apporter à la défense de ces deux îles; Londres promettrait de même d'aviser l'Italie de tous ses projets militaires, concernant l'île de Chypre; Londres inviterait aussi au moins un Italien à siéger dans le bureau de direction chargé d'administrer le canal de Suez;

5° Londres va demander à l'Italie de réduire le nombre de ses soldats qu'elle a expédiés en Lybie;

6° L'italie devra s'engager à ne pas faire de propagande anti-britannique de son poste de radio à ondes courtes de Bari, qui est très bien capté dans le Proche-Orient.

PAS DE PLACE AU CANADA POUR LA FAUCILLE ET LE MARTEAU

C'est la conclusion tirée par le colonel George-A. Drew de la terrible faillite du régime soviétique en Russie. —Progrès du communisme en Amérique.

MONTREAL— En Angleterre, terre par excellence de la tolérance, on a recours à des méthodes aussi sévères que la loi "du cadenas" pour réprimer le communisme. Les rouges ont peut-être le droit de clamer leur doctrine à Hyde Park Corner, mais on a saisi dans le passé des documents communistes dans des bureaux de la cité de Londres. La confiscation de la fameuse lettre de Zinovief, aux quartiers-généraux communistes de la capitale anglaise, par exemple, a déjà changé le résultat d'une élection générale.

Cette comparaison entre la lutte contre le communisme dans la province de Québec et en Grande-Bretagne a été établie par le colonel George-A. Drew, de Toronto, dans une causerie prononcée devant les membres du Women's Canadian Club, à l'hôtel Windsor.

Faillite en U.R.S.S.

M. Drew qui a, l'été dernier, fait un séjour en Russie, avait intitulé sa conférence: "De Moscou à Montréal". Il a démontré par des preuves solidement établies, la terrible faillite du régime soviétique en U.R.S.S.

"Le principe primordial du communisme, a-t-il fait remarquer, est de réaliser l'égalité des classes et pourtant, nulle part plus qu'en Russie on ne voit tant de misère opposée au luxe des commissaires et des autres chefs privilegiés du parti. Les travaux en Russie, tel l'immense canal Moscou-Volga, ont été exécutés par des centaines de milliers de prisonniers politiques, comme les journaux russes en ont eux-mêmes donné la preuve".

Progrès au Canada

D'autre part, le communisme, malgré sa faillite en Russie, seul pays où il ait jamais été mis à l'essai, fait des progrès en Amérique depuis 1919, comme le fait remarquer le conférencier.

Après plusieurs emprisonnements, Tim Buck, chef du parti communiste canadien, lequel est subventionné et dirigé par Moscou, posa sa candidature à Winnipeg, aux élections de 1935 et reçut 7,418 votes. A Toronto, briguant le poste de contrôleur, il obtint 20,873 voix en janvier 1936. Un an plus tard, il en obtenait 31,304 et aux dernières élections, en décembre 1937, en recevait 44,159, selon les chiffres cités par le conférencier.

"Les écrits de Tim Buck nous prouvent que le but premier du parti communiste au Canada est la révolution, par l'ascendance politique et la force du mouvement ouvrier. Il est donc temps que nous disions aux communistes et en termes non équivoques qu'il n'y a pas de place au Canada pour une faucille et un marteau sur fond rouge".

Londres-Paris en soixante minutes

LONDRES — Les Imperial Airways ont promis aux voyageurs que dès l'été prochain, Londres et Paris, éloignés de 205 milles, ne seraient plus qu'à 60 minutes l'un de l'autre. Les nouveaux avions qu'ils auront sur cette ligne seront très rapides.

NOUVELLES DE FRANCE ET D'EUROPE

Mort du poète italien Gabriel d'Annunzio

LAC LA GARDE, Italie — Gabriel d'Annunzio, poète-soldat italien, ami intime de Mussolini, est mort, à l'âge de 74 ans. Il était président de l'Académie nationale d'Italie.

Il a succombé à une hémorragie cérébrale. Malgré ses démêlés avec le Vatican, en raison de ses oeuvres qui sont presque toutes à l'index, l'archiprêtre de l'endroit lui a donné l'absolution sous condition.

Partisan très ardent de l'intervention de l'Italie à côté de la France, il contribua pour beaucoup, au mois de mai 1915, à vaincre les résistances des partisans de la neutralité. La guerre déclarée, il prit place parmi les combattants italiens, participa aux expéditions maritimes, fut aviateur, chef d'escadrille, commanda plusieurs raids au-dessus des territoires ennemis et survola Vienne. Lorsqu'un différend surgit entre les Alliés au sujet du sort de Fiume, il occupa militairement cette ville (septembre 1919), et ne la quitta qu'en décembre 1920.

Le pasteur Niemoeller est condamné

BERLIN — Le tribunal extraordinaire chargé de juger le pasteur Martin Niemoeller a déclaré l'accusé coupable d'incitation à désobéir à l'Etat, de dénigrement de personnages du Reich et d'infraction au décret sur la prédication et il l'a condamné à sept mois de prison et à deux amendes: l'une équivalant à $600, l'autre à $200. Le tribunal toutefois a tenu compte du temps que le pasteur a passé en prison, à attendre son procès: il a décidé que la peine d'emprisonnement et l'amende équivalant à $200 sont purgées. Mais, pour ce qui est de l'autre amende, il a déclaré que le pasteur passera encore trois mois en prison s'il ne la paie pas. Cette amende-là a trait à l'accusation de dénigrement.

Le canal de Suez

LONDRES — L'agence Havas annonce, dans une nouvelle exclusive, que l'Italie ne songerait pas à obtenir le droit de participer à la défense du canal de Suez, mais qu'elle désirerait obtenir une part suffisante du capital-actions pour justifier une représentation au conseil d'administration du canal. Le gouvernement de la Grande-Bretagne détient les 7-16 du capital-actions du canal, mais l'administration de la compagnie est aux mains de Français; le conseil d'administration se compose actuellement d'un Hollandais, de dix Anglais et de vingt et un Français.

L'Oberammergau français

PARIS — Le cardinal Gerlier, primat des Gaules, assistera le 27 mars à la représentation de la passion à Saulaie-Doullins, l'"Oberammergau français".

C'est le 6 mars qu'a commencé une série de représentations du "Vrai drame du Calvaire" dans le petit village de Saulaie-Doullins. Les représentations se termineront en une sorte d'apothéose religieuse le 27 mars en présence de l'archevêque de Lyon accompagné d'un nombreux clergé. Les représentations de Saulaie-Doullins sont l'aboutissements d'un demi-siècle d'efforts collectifs d'une paroisse entière. Les exécutants qui, depuis 48 ans se succèdent de père en fils, sont trois cents ouvriers qui, après leur journée de travail, répètent tous les soirs leur "passion".

Trois canonisations le jour de Pâques

CITE DU VATICAN — Pie XI proclamera, le jour de Pâques, 17 avril, trois nouveaux saints, c'est-à-dire le bienheureux Bobola, martyr jésuite polonais du XVIIe siècle, le bienheureux Salvatore da Horta, un frère laïc espagnol de l'Ordre des Franciscains, mort à Cagliari, en Sardaigne, en 1567; enfin le bienheureux Jean Leonardi, de Lucques, mort à Rome en 1609, fondateur des Clercs réguliers de la Mère de Dieu, qui prit une grande part à la création du séminaire de la Propagande.

Mise au point de lady Chamberlain

ROME — Lady Chamberlain a déclaré qu'il était faux de dire qu'elle avait supplanté l'ambassadeur de la Grande-Bretagne à Londres, lorsqu'il s'était agi de faire accepter à la Grande-Bretagne l'idée qu'elle devait se rapprocher de l'Italie. La veuve de sir Austen Chamberlain, frère de l'actuel premier ministre anglais, a nié qu'elle ait usé de ses relations à Rome pour tracer la voie aux prochains pourparlers anglo-italiens. "Je viens en Italie tous les ans, a-t-elle déclaré, et j'y rencontre le Duce. Mussolini est un vieil ami à moi. C'était aussi un camarade de mon mari. Il en est ainsi du comte Ciano, ministre italien aux Affaires étrangères que j'ai connu avant qu'il ne devienne le gendre du Duce. Les relations que j'ai en Italie ont un caractère purement privé et social. Qu'on le sache bien".

"Comme force armée, nous brûlons de montrer notre invincibilité", dit Goering

BERLIN — Dans une allocution prononcée pour marquer le troisième anniversaire du jour où, malgré le traité de Versailles, l'Allemagne a rétabli son aviation militaire, le ministre de l'air Goering a fait une déclaration dont voici la substance:

Vous avez tous entendu, le 20 février, notre Fuhrer déclarer qu'on ne peut pas maltraiter impunément 10 millions d'Allemands qui vivent près de notre pays (on se rappelle que dans son discours au Reichstag, le Reichsfuhrer a proclamé le Reich naziste protecteur des minorités allemandes). Vous qui êtes aviateurs; vous savez qu'il peut arriver que vous ayez à remplir la promesse de notre Fuhrer. La volonté de lutter qui anime notre aviation militaire est sans borne. Nous désirons profondément la paix. Mais comme force armée, nous brûlons de montrer notre invincibilité. Notre aviation militaire a été fondée pour sauvegarder la paix, mais si elle est obligée de combattre, elle terrifiera nos ennemis. Ce que je veux, ce sont des hommes de fer, qui veulent agir et ont l'intrépidité de la jeunesse.

Les régimes existants en Europe

On ne sait plus très bien à quoi s'en tenir sur la position des divers régime politiques de l'Europe. Un publiciste polonais a pris la peine de dresser le tableau des régimes actuels et de comparer entre eux les groupes de populations intéressées. M. Lucien Romier, résumait ainsi son étude, dans le Figaro du 18 janvier:

Douze Etats sur vingt-neuf conservent le régime parlementaire dit "démocratique". Ils groupent 142 millions d'habitants, soit un peu plus du quart de la population européenne qui est d'environ 510 millions. Des deux grands Etats de ce groupe, l'Angleterre et la France, seule la France est continentale. Des dix qui restent, un seul, le Tchécoslovaquie ne cherche pas la neutralité. Les neuf autres, Suisse, Luxembourg, Belgique, Pays-Bas, Danemark, Norvège, Suède, Finlande et Irlande, aspirent nettement à demeurer neutres en cas de conflit des principales puissances. Sur le continent, la France et la Tchécoslovaquie, groupant environ 55 millions d'habitants, représentent donc les forces non neutres de la "démocratie". L'Angleterre ne dispose pas de forces pour le continent.

Le deuxième groupe, dit "fasciste" ou antilibéral, comprend neuf Etats et 104 millions d'habitants. Il faut y ranger, avec l'Allemagne et l'Italie, l'Albanie, la Grèce, le Portugal, l'Autriche, l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie et l'Espagne nationaliste. Dans ce groupe, deux Etats, le Portugal et la Grèce, sont liés traditionnellement à l'Angleterre, mais hormis la question de régime.

Un troisième groupe représente les cinq Etats, Bulgarie, Hongrie, Pologne, Roumanie et Yougoslavie, qui ont un régime intermédiaire entre la démocratie parlementaire et le "fascisme". A l'égard de ces Etats, l'Allemagne et l'Italie exercent un effort particulier de diplomatie et de propagande. Deux, la Pologne et la Roumanie, sont liés traditionnellement à la France, mais, comme le Portugal et la Grèce à l'Angleterre, hormis la question de régime.

Enfin, l'Union soviétique constitue un régime tout à fait à part qui ne peut se concilier, du point de vue idéologique, avec aucun des autres.

A chacun de tirer de ces statistiques les conclusions qui lui sembleront juste. Nous n'avons pas l'intention de les examiner. On voudra seulement noter que l'Angleterre exerce toujours une influence considérable en Europe et que la France n'est pas, comme l'affirment certaines gens, le dernier pays démocratique du continent européen.

La Russie accepte le retrait des volontaires

LONDRES — On apprend, que la Russie a finalement accepté le plan britannique pour le retrait des volontaires qui combattent en Espagne.

On sait que l'Italie, l'Allemagne et la France ont déjà accepté ce plan.

On s'attend que le comité de non-intervention se réunira prochainement pour fixer les détails du plan.

La propagande du bolchévisme par le cinéma

Elle s'exerce librement dans la république voisine. — Nombreux films à la gloire de la révolution suisse.

Depuis quelque temps, la propagande soviétique par la cinématographie a été intensifiée aux Etats-Unis et surtout à New-York. Un grand nombre de salles de cinéma de la métropole, en particulier le "Century Theatre" et le "Cameo Theatre", présentent toujours des films soviétiques, bien qu'ils soient de beaucoup inférieurs à la production américaine. Leur contenu dénonce clairement la propagande bolchéviste. Il y a une explication à ce fait. Ce sont les deux millions et demi d'ex-citoyens russes établis à New-York et qui naturellement, favorisent la production bolchéviste. Si l'on jette un regard sur les journaux de jargon yiddish qui paraissent à New-York, on est littéralement émerveillé par le zèle qu'ils mettent à chanter les louanges des films soviétiques. Un exemple: dans le journal juif: "La Liberté du Matin" du 15 novembre sont mentionnés 11 films, dont six de provenance soviétique et deux fidèles aux directives du Komintern. Le film soviétique "la Commune de Paris", qui donne une vision de la première tentative d'instaurer le communisme à Paris en 1871, y est défini comme "le fameux film soviétique qui présente au public l'un des plus grands chapitres révolutionnaires dans l'histoire du genre humain". Le film "U.R.S.S. 1937", qui représente un de ces voyages circulaires organisés par l'Intourist, y est chaudement recommandé. Il en est de même pour le film de propagande bolchéviste en faveur de l'Espagne rouge, le "Coeur d'Espagne" et pour celui qui concerne l'armée rouge chinoise, la "Chine réagit". Quant au film soviétique révolutionnaire, "La dernière nuit", la critique a exprimé en ces termes son enthousiasme sans bornes: "le plus grand film soviétique de la révolution d'octobre! Voyez Moscou pendant la nuit de la révolution! C'est magnifique!" Il va de soi que cette critique est également hostile au Japon. Le film de propagande, "en Extrême-Orient", qui offre une représentation tendancieuse des événements qui s'y passent, nous fait voir la population soviétique littéralement atterrée par l'espionnage japonais et, à en croire ces éminents critiques juifs, "c'est là une grande preuve".

Enfin, les films soviétiques, comme "Birobidscian" qui nous fait assister au bluff de la colonisation soviétique dans les régions de l'Extrême-Orient, sont portés aux nues,

Les premiers Aborigènes du Manitoba et les Mandans

(Suite)

Catlin, qui visita le haut du Missouri au commencement du dernier siècle, affirme qu'ils formaient un peuple à part et différent des autres sous un grand nombre de rapports. Ils se groupaient par village et menaient une vie dédentaire. Pour se protéger contre les incursions des autres nations, ils construisaient autour de leur village, des palissades en pieux ou des remparts en terre. Au lieu de chercher leur subsistance uniquement dans la chasse du buffalo, ils cultivaient le maïs dont ils faisaient ample provision pour l'époque où le buffalo s'éloignait de leur territoire. Ils récoltaient aussi la graine d'une plante fort haute appelée "Soleil". Cette graine était séchée et mise en boulette de 3 à 4 onces. Ainsi préparée, elle constituait une excellente nourriture pour les voyages. Quand ils allaient en guerre, les Mandans n'osaient pas souvent allumer de feu. Ils se servaient de ces boulettes et des racines qu'ils cueillaient le long de la route pour toute nourriture. Ils semaient aussi une espèce de citrouille fort petite. C'était les femmes qui étaient chargées des semailles et des récoltes et leur seul instrument d'agriculture consistait en une houe faite avec l'os d'une épaule de bison mise au bout d'un manche en bois.

Il y avait toutefois une culture que se réservaient les hommes, c'était celle du tabac. Cette plante n'avait qu'un pied de hauteur et ressemblait à un épinard. Les Mandans la broyaient, la mêlaient avec de la graisse et la fumaient ainsi. L'odeur de cette fumée était insupportable.

Mais ce qu'il y a de plus frappant chez ces sauvages, c'est la couleur de leurs cheveux et de leurs yeux. Un trait caractéristique commun à tous les sauvages d'Amérique, c'est la couleur des cheveux et des yeux qui sont noirs ou bruns. On a remarqué qu'un grand nombre de familles Mandannes avaient les yeux d'un bleu tendre et les cheveux gris argentin. Les hommes portaient en général de la barbe de même couleur que les cheveux.

Catlin dit en avoir vu plusieurs dont la peau était aussi blanche que celle d'un Européen. Ils conservaient une tradition du déluge. Voici comment ils le racontent.

Tout le genre humain fut détruit par une inondation qui couvrit toute la terre. Un seul homme échappa à ce désastre porté sur un grand canot. Il aborda sur une haute montagne près de leur village et c'est de lui que descendent tous les hommes. Le nom de ce père commun est Numohk-muck-a-nah. Afin de prévenir la répétition d'une semblable catastrophe, ils observaient tous les ans une cérémonie religieuse qui durait quatre jours. A l'anniversaire de cette fête appelée "O-kee-pa", ils élevaient une immense loge. Ils croyaient que "Numohk-muck-a-nah" venait à la faveur des ténèbres de la nuit ouvrir la porte de la loge et donner à leur "Fort en Médecine" le pouvoir de conduire la cérémonie. Il n'est pas besoin de dire que c'est ce dernier qui faisait cette besogne pour mieux en imposer aux superstitieux Mandans. Pendant ces quatre jours de fête, dit Catlin, le peuple observe le jeûne pour expier les fautes de la tribu. Les jeunes guerriers se mutilent la chair et se livrent à d'horribles tortures. Ne trouve-t-on pas là un souvenir de la nécessité de faire pénitence conservé confusément par cette tribu?

En 1838, la picote décima entièrement ce petit peuple. Il comptait à cette époque deux mille individus. Dans l'espace de trois mois ce nombre fut réduit à trente-deux. Aujourd'hui on ne retrouve plus aucune trace des Mandans. Les derniers d'entre eux, dispersés parmi les autres tribus, n'ont conservé aucun caractère distinctif qui puisse les faire reconnaître. Catlin nous a laissé une description d'un de leur village qu'il visita en 1832.

Vues de loin, leurs maisons ressemblaient assez à un four par le sommet duquel s'échappait la fumée. Toutes leurs bâtisses reposaient sur des fondations creusées jusqu'à une profondeur de quatre pieds. Dans ces fondations ils plantaient des pieux en forme circulaire, reliés entre eux à leur extrémité par des solives. La partie supérieure, couverte de branches, supportait une épaisse couche d'argile et de gravier. Hommes, femmes et enfants se promenaient à qui mieux mieux, sur ces buttes, comme sur une terrasse. Les maisons avaient de 45 à 60 pieds de diamètre. Les Mandans sont les seuls sauvages de l'Ouest qui ont élevé des édifices de ce genre.

Dans toutes les circonstances difficiles, ils s'adressaient au Grand-Esprit pour en obtenir les faveurs désirées. Pendant les années de sécheresse, lorsque leur récolte de maïs menaçait de périr, ils construisaient une immense bâtisse dans laquelle siégeaient leurs devins et leurs Forts en Médecine. Tous les jours, au lever du soleil, ils allumaient un grand feu, au centre de l'édifice et restaient jusqu'au soir, assis autour de ce foyer, qui ne devait s'éteindre qu'au coucher du soleil. Pendant tout ce temps, l'un d'eux devait fumer avec un calumet particulier et un autre haranguer le Grand-Esprit pour apaiser son courroux et en obtenir une rosée bienfaisante.

Au deuxième ou au troisième jour après que ces cérémonies étaient commencées, l'un des "Forts en Médecine", choisi par ses collègues, montait sur le sommet de l'édifice avec son arc et une flèche. Il se tournait vers le soleil levant, épiant les premiers rayons de l'aurore. Au premier signe du jour, il décochait une de ses flèches vers le ciel, lui ordonnant de s'ouvrir et de laisser tomber la pluie. Il devait rester sur cette bâtisse jusqu'au soir. Si, par hasard, la pluie venait à tomber ce jour-là, il était proclamé "Faiseur de pluie" et jouissait toute sa vie, d'une plus grande considération qu'aucun autre chef. Echouait-il, alors le peuple de dire que sa médecine n'était pas assez forte.

Ce n'est pas seulement sur les bords du Missouri que l'on rencontre des traces de ce peuple. Dans la cité de Winnipeg, près de l'ancien Fort Garry, on voyait autrefois une colline funèbre ou tumulus attribué aux Mandans. A douze milles au nord de Winnipeg se trouve une autre butte de ce genre; on en remarque une troisième à deux milles du village de Selkirk, sur la rive est de la rivère Rouge. Il s'en rencontre quelques-unes sur l'Assiniboine et un grand nombre sur la rivière La Pluie. A une couple d'arpents à l'est de l'ancien fort Saint-Pierre construit par Dufrost de la Jemmeraye, neveu de La Vérendrye, s'élève une butte Mandane, construite avec beaucoup de soin et dans un site admirable. Elle se trouve sur l'extrémité d'une pointe pittoresque, qui s'avance à l'endroit précis où les eaux du lac La Pluie tombent dans la rivière du même nom. Du sommet de cette élévation, la vue se promène sur une grande étendue du lac, tandis que du côté ouest, on aperçoit les ruines du fort Saint-Pierre érigé à environ un mille du fort Françis. Les Mandans ont dû habiter cet endroit en nombre considérable, car on a découvert une foule d'instruments de guerre et d'ustensiles autour de la butte en question.

Au mois d'octobre 1879, les membres de la Société historique du Manitoba décidèrent de faire des fouilles dans une de ces buttes située du côté ouest de la rivière Rouge à 17 milles au nord de Winnipeg. La terre sur laquelle se trouvait cette butte, appartenait à un Métis anglais, qui ne consentit qu'à force de sollicitations et avec la plus grande répugnance à laisser remuer cette terre. De tout temps, Métis et Sauvages ont respecté ces souvenirs historiques et n'ont point voulu permettre à qui que ce soit d'y toucher. La butte en question dominait une éminence tout près du rivage. Elle était de forme circulaire et avait environ 150 pieds de diamètre. La plus grande profondeur variait de cinq à six pieds. Après avoir enlevé la première couche de terre, les membres de la Société y trouvèrent un grand nombre d'ossements. Ils étaient disposés avec symétrie et formaient un cercle comme la butte elle-même. Ils trouvèrent d'abord des crânes, ensuite une douzaine environ de fémurs, puis venaient des tibias et d'autres crânes. Ces os, d'après un examen attentif, devaient avoir appartenu à 30 individus distincts. Sur l'un de ces crânes était déposée une couleur rouge, qu'on croit provenir de l'ocre dont se tatouaient les guerriers. Les os d'un autre crâne étaient comprimés et fracturés à un endroit, comme s'ils eussent été frappés par un de ces casse-têtes en pierre en usage autrefois parmi les sauvages. L'hypothèse qui résulte de ces recherches, c'est que ces os sont les restes de braves, morts sur le champ de bataille, qui auraient été déposés ensemble en cet endroit. Ils avaient dû être enterrés ailleurs en premier lieu, car les orbites des yeux étaient remplis d'une argile blanche qu'on ne trouve pas dans le tumulus. On découvrit aussi certains articles qui donnent une idée de leur civilisation. Ce sont des morceaux d'ocre rouge, de charbon, de poterie et d'ustensiles de cuisine et deux tubes ayant l'un six pouces et l'autre deux pouces de longueur et un demi-pouce de diamètre. Ces deux derniers objets sont faits d'une pierre tendre et de couleur brune. On se perd en conjectures sur l'usage auquel étaient destinés ces tubes. A l'une des extrémités se trouvent des anneaux et entre ces anneaux est restée gravée dans la pierre l'empreinte de dents. Assurément on ne pouvait faire usage de ces tubes pour fumer, vu qu'ils étaient droits et sans fourneau. Certains écrivains prétendent qu'ils servaient à examiner les astres et n'étaient ni plus ni moins que les instruments astronomiques des Mandans. D'autres, et il me semble avec plus de probabilité, croient qu'ils servaient de ventouses à leurs "Forts en Médecine". L'une des extrémités du tube était appliquée sur la plaie et leur médecin embouchait l'autre extrémité, pour y faire la succion. Au-dessous de cette première couche, étaient déposées des pierres plates ayant deux pieds carrés et quatre ou cinq d'épaisseur. Après avoir enlevé ces pierres et creusé deux pieds plus bas, ils découvrirent un squelette complet, dans la position d'un homme assis. Il était parfaitement conservé et n'avait pas été touché apparemment, depuis qu'il avait été déposé à cet endroit. A côté se trouvait une quantité considérable de coquillages. Ces découvertes jettent un jour nouveau sur les croyances et les moeurs de cette tribu éteinte.

Juge L.-A. PRUD'HOMME.
(A suivre)

ASSOCIATION D'ÉDUCATION

Saint-Georges

Percepteur: M. Emmanuel-J. Bouvier.

$3.00 — M. l'abbé McDougall, RR. SS. Saint-Joseph, M. Emeric Bouvier.

$1.00 — M. l'abbé Picton, MM. Art. Saint-Pierre, Frs Guitre, Math. Péreux, Albert Steven, Joe. Papineau.

50 sous — MM. Omer Chèvrefils, Joseph Vincent, Elzéar Boulet, Ph. Vincent, Dom. Pit Vincent.

25 sous — M. Paul Antoine, Mme J.-P. Gagné.

Total — $18.00.

Saint-François-Xavier

$2.00 — Les RR. SS. Grises.

$1.00 — MM. Eug. Robidoux, C. Préfontaine, Frédéric Lavallée, Arthur Lamothe, Wilfrid Régnier, Marc Régnier, Ed. McCaughan, Joachim Régnier, Eug. Robidoux, Mlle B. Préfontaine.

50 — MM. J. Préfontaine, Her. Laramée, Louis Lamothe, Aimé McCaughan, Jean Zastre, Adrien Perras, Thomas Lynch, Dosithée Perras, Mlle Rosanna Perras.

25 sous — MM. T. Morin, R. Précourt, Avila Bélisle, J. Daignault, J.-B. Morin, Eug. Lavallée, Ed. Robidoux, Paul Robidoux, Louis Zastre, Elph. Laramée, J.-B. Saint-Germain, Conrad Lacroix, Joseph Saint-Denis, Amb. Saint-Germain, Marcel Robidoux, Mlles Evang. Robidoux, Flavie Robidoux, Simone Robidoux.

10 sous — M. T. Deslauriers, Mlle Telma Todd.

Total — $21.25.

Saint-Boniface

(Oublié dans la publication de la liste générale).

$2.00 — M. Godias-R. Brunet, rue Saint-Jean-Baptiste.

Le Secrétaire.

La course de canots en Mauricie

TROIS-RIVIERES — La course internationale annuelle de canots en Mauricie, organisée par le Club de Canotage Radisson, aura lieu, cette année, les 29, 30 et 31 juillet.

Cette course, de 125 milles, se fait en trois étapes, avec départ à La Tuque et arrivée aux Trois-Rivières (en passant par Les Piles, Grand'Mère et Shawinigan). Il y a cinq portages: à Grand'Mère, aux rapides des Hêtres, à Shawinigan, à La Gabelle et aux Trois-Rivières. Les canotiers doivent descendre aussi les rapides Croche, Cuisse, Manigance et Des Forges. Les canots ne doivent pas dépasser 18 pieds de longueur ni être d'un poids inférieur à 60 livres.

Les vainqueurs se partageront six bourses d'une valeur totale de $1,000, de même que plusieurs autres prix et trophées.

Cette course suscite chaque année un intérêt intense au Canada et aux Etats-Unis.

Le Congrès eucharistique de Québec

QUEBEC — L'organisation du Congrès eucharistique qui aura lieu en juin à Québec se poursuit activement. On calcule qu'il faudra $100,000 pour couvrir les frais, mais on est assuré d'avoir cette somme. En effet, le gouvernement provincial et la ville de Québec souscriront généreusement et les souscriptions particulières sont de plus en plus nombreuses. Le cardinal Villeneuve a déjà souscrit $1,000 et on annonce officiellement que l'archevêché de Montréal versera $2,000.

Les nationalités syrienne et libanaise

Le Consulat de France à Winnipeg communique:

Le traité franco-turc du 9 mai 1937 règle la condition des personnes originaires de la Syrie et du Liban qui ne sont pas actuellement reconnues comme nationaux des dits Etats: les Syriens et Libanais d'origine qui, établis à l'étranger, au 30 août 1924, ont négligé d'opter avant le 30 août 1926, pour la nationalité syrienne ou la nationalité libanaise, pourront exercer ce droit d'option dans un délai d'un an expirant le 29 mai 1938. Les personnes rentrant dans cette catégorie, y compris celles qui ont souscrit une déclaration d'option postérieurement à la date précitée du 30 août 1926, sont engagées à se mettre en rapport le plus tôt possible avec le Consulat de France, Bureau 415, Paris Building, Winnipeg, où toutes indications leur seront fournies sur les formalités à accomplir pour régulariser leur situation. Il est précisé que, faute d'avoir accompli ces formalités avant le 29 mai 1938, délai de rigueur, les intéressés seront forclos et n'auront plus aucun titre à revendiquer la nationalité syrienne ou la nationalité libanaise.

VOLUME XXV — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 9 MARS 1938 — NUMERO 44

LA LIBERTÉ

La session de la loi du cadenas

Il y a quelques semaines, les journaux soulignaient l'extrême maigreur du programme législatif en préparation et pronostiquaient une session provinciale très brève. Mais nos députés sont des hommes consciencieux qui n'entendent pas filouter les électeurs qui les paient: plutôt que de rester inoccupés, ils préfèrent employer leur énergie et leurs lumières à régler les affaires des autres. Lorsqu'ils se sépareront bientôt et que l'on dressera le bilan de leur travail, la chronique parlementaire enregistrera avec étonnement, que les débats les plus longs et les plus acrimonieux se sont déroulés autour de la loi du cadenas, — qui n'est pas une mesure manitobaine et relève de l'Assemblée législative de Québec!

Peut-être cette session passera-t-elle dans l'histoire sous le nom de la session de la loi du cadenas.

Notre province, on le sait, a la distinction (?) d'avoir élu le seul député communiste de l'Empire britannique. C'est un honneur qui doit se payer. Et nous payons royalement. C'est à James Litterick, député communiste de Winnipeg, que nous sommes redevables de cet éclat jeté à l'improviste sur notre vie parlementaire, généralement assez plate. Il peut être fier de son succès qu'il n'escomptait sans doute pas aussi long et aussi bruyant. En s'attaquant à une loi qui vise à combattre la propagande communiste, il est fidèle à ses principes et loyal à ses mandataires. Personne ne songe à l'en blâmer. L'attitude d'une majorité qui estime avec raison que l'affaire n'est pas de son ressort et qu'on lui fait perdre son temps, mais qui hésite à mettre fin au débat, est moins reluisante et plutôt malaisée à défendre.

M. Litterick — sans doute pour se faire la main — a déjà déclanché un débat parfaitement inutile sur le salaire minimum qui a occupé plusieurs séances de la Chambre sans aboutir à rien. Si, chaque fois que la gauche éprouve le besoin de soigner sa clientèle par de folles surenchères électorales, les modérés se croient tenus de subir passivement la manoeuvre, ils ne tarderont pas à s'en repentir. La vraie démocratie et même le simple bon sens ont besoin d'être défendus avec plus d'énergie pour résister aux courants révolutionnaires. A notre époque d'indécision et de flottement où les vieux cadres politiques ne tiennent plus, le peuple va du côté où il trouve un programme et des chefs pour le défendre.

× × ×

La question d'un jugement à porter sur la fameuse loi du cadenas n'est pas ici en cause. Ottawa peut la désavouer demain sans que cela modifie en rien le rôle de la Chambre manitobaine, qui n'a pas mission de surveiller la législation des autres provinces. Il y a, à Québec et ailleurs, une opposition chargée de ce soin. La *Free Press* — qui appuie de toute son autorité la motion Litterick — reconnait elle-même que pas un représentant de la minorité anglaise, pas un seul journal de langue anglaise (honte!) n'a élevé un mot de protestation. Et l'on voudrait, après cela, que nos braves députés — qui ont déjà tant de misère à se débrouiller dans nos propres affaires — se chargent de remettre en ordre une chose à laquelle les intéressés eux-mêmes ne trouvent rien à redire!

Pourquoi ce rôle de grand justicier incomberait-il au Manitoba plutôt qu'à une autre province? Il nous semble qu'elle devrait être la dernière à élever la voix dans un cas semblable, si elle s'arrêtait un moment à faire un retour sur son propre passé. Depuis quarante-huit ans, une mesure beaucoup plus tyrannique et plus injuste que la loi du cadenas est en vigueur chez nous: celle qui prive les catholiques du Manitoba du droit aux écoles séparées, — droit reconnu dans toutes les autres provinces et qu'un jugement du Conseil privé n'a pas réussi à leur restituer. Lorsque le gouvernement fédéral voulut intervenir en faveur de la minorité, c'est en invoquant les "droits provinciaux" et au cri de "*Hands off Manitoba!*" que l'on tenta de soulever le pays d'un océan à l'autre.

L'histoire se répète à une cadence désespérante. Il y aura toujours des gens qui trouvent naturel d'avoir deux poids et deux mesures. Leur passion de la justice les aveugle au point qu'ils perdent toute notion même de la justice. Ce sont naturellement les mêmes qui distinguent la paille dans l'oeil du voisin et ne voient pas la poutre dans le leur.

× × ×

Ce mémorable débat aura été un triomphe pour la *Free Press*, qui s'est vue couverte de fleurs en pleine Assemblée législative par le député Stubbs. La grandiloquence du fameux ex-juge a trouvé là matière à quelques-unes de ces remarquables périodes dont il a le secret.

Ce doit être très agréable pour un journaliste de s'entendre décerner un certificat d'un tel calibre par l'élu le plus populaire de Winnipeg (21,671 voix). Aussi le confrère, visiblement encouragé et même un peu emballé, a-t-il cru pouvoir frapper un grand coup. Sous le titre: *"Pourquoi cette hésitation?"*, samedi matin, il mettait nos députés au pied du mur:

Un vote contre la motion de la loi du cadenas actuellement devant la Chambre, sous le prétexte que ce n'est pas une affaire qui devrait venir devant la Chambre, pourrait bien être interprété en réalité par les électeurs comme un vote en faveur du principe de cette atroce mesure. Ce ne serait pas, croyons-nous, un actif politique pour les députés concernés. Se faire identifier dans l'esprit public comme un partisan des méthodes fascistes d'étranglement de l'opinion publique, ne serait pas une recommandation aux élections pour n'importe quel membre de la Chambre actuelle.

Voilà le grand mot lâché! Ceux qui voteront contre la motion Litterick seront marqués au fer rouge: fascistes! Autant dire que ce sera la fin de leur carrière politique!... de l'avis de la *Free Press*.

C'est du chantage pur et simple. On s'étonne qu'un grand journal, digne d'estime par tant de côtés, puisse descendre jusque là. Si la situation était tranchée au point qu'on essaie de le faire croire aux lecteurs naïfs, ceux de nos députés qui, par conviction ou par crainte de l'électeur, voteront pour la motion, devraient à leur tour être étiquetés communistes. Est-ce cela que veut notre confrère, et lui-même trouvera-t-il juste qu'on le qualifie d'organe de Moscou?

Toujours deux poids et deux mesures!

On annonce que le fameux débat sera probablement terminé — enfin! — lorsque paraîtra ce numéro du journal. Quel qu'en soit le résultat, on pourra dire que la comédie a assez duré.

Donatien FREMONT.

CONTRE LA MOTION LITTERICK

Texte du discours prononcé à la Chambre provinciale par M. Edmond Préfontaine, député de Carillon, au cours du débat sur la loi du cadenas.

Monsieur le Président,

Si je me lève en ce moment pour protester contre la résolution de mon collègue de Winnipeg, M. Litterick, c'est que je veux répondre à l'attente de mes commettants. Ceux que je représente ici ont droit que leur député affirme énergiquement son attitude. Et puis, j'ai promis à mes électeurs que je serais toujours en cette Chambre un adversaire irréductible du communisme. Enfin, je tiens dans ma main une lettre d'un groupe de mes électeurs de Steinbach, émigrés de Russie, et dans laquelle ils me conjurent de protester contre la résolution que nous discutons parce que, connaissant la situation russe, ils redoutent tout mouvement qui pourrait tendre à conduire le Canada vers le système d'autocratie tyrannique et brutale qui prévaut dans leur pays d'origine, devenu état communiste.

La loi du cadenas de Québec est en réalité, c'est son titre légal et officiel, "une loi concernant les activités communistes" dans la province de Québec. On demande à cette Chambre de condamner cette loi. Et les partisans de cette attitude inouïe nous disent que parler du communisme, dans ce débat, c'est parler à côté de la question. C'est au moins de l'illogisme. C'est contre le communisme que la province de Québec veut se protéger et se défendre; c'est en toutes lettres au premier article de sa loi. J'admets que les partisans de la résolution trouvent leur cause plus facile à soutenir en éludant le débat communiste, que ce serait peut-être affaiblir la mienne que d'avoir la complaisance de leur laisser circonscrire le débat à leur convenance et aux nécessités de leur attitude. Mais c'est eux qui ont provoqué ce débat, c'est eux qui attaquent. Ils sont libres de suivre le plan d'attaque qu'ils veulent; ils peuvent même se croire libres de parler de la loi de Québec tout comme s'ils ne l'avaient jamais lue. Ils doivent cependant, eux les tenants de la liberté de parole jusqu'à la licence, ne pas être étonnés si je préfère discuter de cette loi en m'appuyant sur le texte officiel que j'ai devant moi et non sur les fantaisies de leur imagination et sur les informations tendancieuses qui font la base de leurs arguments.

Le comunisme, ce n'est pas seulement un système économique, c'est aussi un système politique et un système philosophique. Considéré sous l'un ou l'autre de ces deux aspects, il répugne à la population du Canada tout entier, mais surtout à la population du Québec. Ce système politique découle d'une théorie barbare de gouvernement, d'origine asiatique; sous ce régime, l'autorité, ou celui qui l'exerce, n'a pas à donner de raisons et le sujet n'a pas le droit, et souvent le temps d'en rechercher: il faut marcher ou mourir. Le système politique communiste est aujourd'hui descendu des sphères de l'idéalogie et de la spéculation: il est implanté en Russie notamment. Il en est de même de la philosophie communiste. Or il est facile aujourd'hui de savoir ce qui se passe en pays administrés suivant la politique et la philosophie communistes.

Des écrivains de tous les pays du monde sont allés en Russie; plusieurs y commencèrent leur enquête dans les dispositions les plus sympathiques à la nouvelle civilisation. Or tous ceux qui, à leur retour, étaient libres de leur pensée et de leur plume, ont donné un témoignage effarant de la vie dégradée à laquelle sont condamnés les habitants de ce pays où s'épanouissent les libertés communistes. Sherwood Eddy, Max Eastman, Roland Dorgelès, Gonzague de Reynold, tous sont d'accord pour affirmer qu'en Russie soviétique on trouve d'abord la négation la plus absolue de la liberté sous toutes ses formes. C'est Staline qui a toutes les libertés et tous les droits et il a sa police et son armée pour les faire respecter. Le Russe a pour lui le travail sans rémunération, le knout, la prison, la Sibérie. Il n'a plus de famille, il n'a plus de patrie. Il n'a plus de Dieu! Il lui reste le droit de crever de faim.

Or, la Législature de la province de Québec a décidé que les communistes se livraient, dans cette province, à des activités alarmantes. Peut-être a-t-elle fait erreur? Mais c'est une question de fait que seule elle est compétente à décider. A tout événement, ceci ne nous regarde pas. En saine raison et en toute décence, nous devons nous abstenir de reviser le jugement d'une autre législature sur une simple question d'opportunité.

Et si le communisme, par ses agissements, constitue un danger dans la province de Québec, pourquoi sa Législature n'aurait-elle pas le droit d'adopter toute loi qu'elle juge à propos pour se protéger contre lui? La province de Québec jouit de son autonomie incontestée dans le domaine législatif qui lui est attribué par la Constitution canadienne.

Si la Législature de Québec a outrepassé ses pouvoirs législatifs en légiférant contre les activités communistes, comme elle l'a fait, pourquoi les citoyens de Québec ne s'adressent-ils pas aux tribunaux ordinaires? Dans ce cas, le désaveu n'est pas le remède: la "Free Press" de Winnipeg elle-même a dû reconnaître que la loi du cadenas était "intra vires". Par ailleurs, si cette loi est sujette au désaveu, ce qui est une proposition ridicule, il y a déjà, entre les mains du ministre de la justice, une requête à cet effet. En droit, donc, ce serait outrepasser notre juridiction que d'accepter la résolution Litterick.

En somme, la Législature de Québec ne veut pas exposer ses administrés aux horreurs communistes dont ont été affligés les citoyens d'autres pays. Elle a pris les mesures qu'elle a cru nécessaires pour arriver à cette fin. C'est son affaire et non la nôtre.

On parle de protéger la liberté de parole dans Québec et dans cette Chambre encore! La province de Québec, par la pratique de la véritable tolérance en matière scolaire, proteste depuis près de cinqunte ans contre l'attaque brutale dont furent victimes ici même, en 1890, la liberté de conscience et la liberté de l'une des deux langues officielles du Canada.

Au nom de la bonne entente qui devra présider demain aux réunions interprovinciales au cours desquelles on étudiera de très importantes questions constitutionnelles, je demande que cette Chambre n'assume pas le rôle impertinent de censeur à l'égard d'une autre Législature provinciale. Je voterai contre la résolution.

TORONTO — La population du "grand" Toronto est maintenant de 881,180, d'après les relevés de la Compagnie Might Directories Ltd., qui vient de publier la soixante-troisième édition du bottin de Toronto. En 1937, la population de la ville a augmenté de 16,363. La population de Toronto même, sans compter les faubourgs, est de 713,475.

Ephémérides de l'Ouest

12 mars 1820

Alexander Mackenzie, célèbre explorateur qui, le premier, atteignit l'Océan Pacifique après avoir franchi les Montagnes Rocheuses (22 juillet 1793), meurt en Ecosse à l'âge de 56 ans.

13 mars 1733

Mme René Gaultier de Varennes (née Marie Boucher), mère de Pierre de La Vérendrye, meurt à Montréal dans la pauvreté, à l'âge de 78 ans. Elle était veuve depuis 44 ans.

15 mars 1871

Ouverture de la première session del'Assemblée législative du Manitoba, sous la présidence de Joseph Royal.

16 mars 1905

Mort de Mgr Noël-Joseph Ritchot, curé de Saint-Norbert, qui joua un rôle important au cours des événements de 1869-1870 au Manitoba et fut, l'un des délégués du Gouvernement Provisoire envoyés à Ottawa pour y faire accepter la Liste des Droits.

17 mars 1752

Mort du marquis de La Jonquière, seizième gouverneur de la Nouvelle-France, qui se montra injuste pour les fils de La Vérendrye.

18 mars 1885

Louis Riel forme un Gouvernement Provisoire à Batoche et provoque le soulèvement des Métis de la Saskatchewan.

Une campagne des Chevaliers de Colomb en faveur de la presse catholique

Les Chevaliers de Colomb ont toujours pris un actif intérêt à l'oeuvre de la presse catholique et ils semblent vouloir s'y intéresser de plus en plus. Le Conseil de Régina, répondant à l'invitation de Son Excellence Mgr J.-P. Monahan, vient de nommer un comité de 21 membres qui s'occupera de recueillir des abonnements à la "Liberté", à la "Northwest Review" et à la "Gazeta Katolicka".

D'autre part, Mgr l'Archevêque de Régina a décidé d'organiser dans sa ville épiscopale une Exposition de Presse Catholique dont l'inauguration aura probablement lieu le 27 mars.

Cette activité autour de la presse catholique est certainement de bon augure et ne pourra que produire d'excellents résultats.

Les avances aux provinces

OTTAWA — Le gouvernement fédéral a fait des avances représentant une somme totale de $84,959,551 aux neuf provinces pendant la dernière année financière, comparativement à $75,581,946 au cours de l'année précédente. L'asistance-chômage a exigé à elle seule des avances s'élevant à $46,851,727. Les octrois annuels ont représenté une somme de $13,735,196 et les octrois spéciaux une somme de $3,975,000. La part du fédéral au fonds des pensions de vieillesse a augmenté de $16,762,828 à $21,147,628.

TORONTO — Au cours de la convention annuelle des maires du Canada, plusieurs maires ont donné un sérieux avertissement à Ottawa et lui ont demandé de ne pas diminuer les secours directs dans certaines parties du pays, car autrement, il se pourrait que des troubles sérieux se produisent et qu'il y eût du sang répandu.

UN BEL ENTHOUSIASME POUR LE CONGRÈS EUCHARISTIQUE

Prières, travaux et sacrifices nombreux. — 9,500 affiches distribuées à travers le Canada. — 100,000 feuillets distribués en quinze jours.

QUEBEC — Notre Congrès Eucharistique National semble promis au plus éclatant succès. Il n'est nécessaire pour s'en convaincre, que de songer aux prières, aux travaux, aux sacrifices nombreux et parfois si émouvants, qui préparent ce grand événement. Toutes les bonnes volontés se concertent pour assurer le triomphe du Seigneur.

Sir Georges Garneau et les membres de la Commission ont, avec empressement, mis à la disposition des organisateurs le parc des Champs de bataille. M. Denis Baril, président de l'Office du Tourisme, a fait distribuer un bon nombre d'exemplaires de la grande pancarte qui annonce le Congrès. Du secrétariat, neuf mille cinq cents de ces affiches sont allées dans tous le pays, jusqu'à Halifax, jusqu'à Vancouver, inviter les catholiques à prendre part aux solennelles assises de juin prochain.

La préparation spirituelle nous paraît être d'une exceptionnelle ferveur. En quinze jours, on a expédié plus de cent mille feuillets sur lesquels enfants et adultes inscrivent les prières, les sacrifices offerts pour le Congrès.

Depuis moins d'un mois, de partout on a demandé au Secrétariat plus de cent mille images qui portent au verso la prière indulgenciée pour le succès du Congrès eucharistique canadien. Chaque courrier en réclame de nouvelles par centaines, par milliers.

Et pour que rien ne manque à ces préparatifs les aumônes, si agréables à Dieu, affluent qui démontrent la foi vive de notre peuple. Au premier mars, les souscriptions s'élevaient à la somme de dix mille dollars. Ne convient-il pas de signaler ce touchant exemple d'une communauté très pauvre, qui ne pouvant faire de substantielles offrandes, promet de fabriquer et d'envoyer dix mille petites hosties et cent grandes? Cette ardeur universelle est le présage des plus beaux et des plus consolants résultats.

Texte de la loi du cadenas

QUEBEC — Voici, à titre documentaire, le texte de la loi "protégeant la province contre la propagande communiste", dite loi "du cadenas", dont on parle tant (Cette loi a été sanctionnée le 24 mars 1937.):

1 George VI, chapitre 11.

Loi protégeant la province contre la propagande communiste. (Sanctionnée le 24 mars 1937).

Sa Majesté, de l'avis et du consentement du Conseil législatif et de l'Assemblée législative de Québec, décrète ce qui suit:

1. La présente loi peut être citée sous le titre de Loi concernant la propagande communiste.

2. Dans la présente loi les termes et expressions qui suivent ont la signification qui leur est ci-après donnée:

1° Le mot "maison" désigne tout bâtiment, abri, appentis, hangar ou autre construction, sous quelque nom qu'elle soit connue ou désignée, attachée au sol ou portative, érigée ou placée au-dessus ou au-dessous du sol, de façon permanente ou temporaire; et lorsqu'il s'agit d'une maison au sens du présent paragraphe située partie dans le territoire de la province et partie hors de ce territoire, le mot "maison" désigne la partie située dans le territoire de la province de Québec;

2° Le mot "personne" signifie et comprend tout individu, corporation, société, raison sociale commissaire, locataire, agent ou cessionnaire;

3° Le mot "propriétaire" comprend aussi ses ayants droit.

3. Il est illégal pour toute personne qui possède ou occupe une maison dans la province de l'utiliser ou de permettre à une personne d'en faire usage pour propager le communisme ou le bolchevisme par quelque moyen que ce soit.

4. Le procureur général, sur preuve satisfaisante d'une infraction à l'article 3, peut ordonner la fermeture de la maison pour toute fin quelconque, pendant une période n'excédant pas un an; l'ordre de fermeture doit être enregistré au bureau d'enregistrement de la division où est située cette maison, sur production d'une copie de cet ordre certifiée par le procureur général.

5. Tout agent de la paix est autorisé à exécuter cet ordre en se servant de l'aide nécessaire.

6. En tout temps après l'émission d'un ordre en vertu de l'article 4, le propriétaire de la maison peut, par requête présentée à un juge de la Cour supérieure siégeant dans le district où est située la maison, faire reviser l'ordre en prouvant:

a. Qu'il était de bonne foi et qu'il ignorait que la maison fût employée en contravention à la présente loi; ou

b. Que cette maison n'a pas été ainsi employée durant les douze mois qui ont précédé l'émission de l'ordre.

Un avis d'au moins six jours francs de l'endroit, de la date et de l'heure de la présentation de cette requête doit être signifié par huissier au procureur général.

7. Dans le cas du paragraphe A de l'article 6, le juge peut ordonner la suspension de l'ordre, si le propriétaire donne en faveur de la couronne un cautionnement, que le juge détermine, garantissant que cette maison ne sera plus employée auxdites fins.

Le registrateur de la division d'enregistrement dans laquelle est située cette maison doit, sur réception d'une copie certifiée de l'ordonnance du juge, radier l'enregistrement de l'ordre de fermeture.

Le procureur général peut, en s'adressant à un juge de la Cour supérieure siégeant dans le même district et en prouvant que l'on fait usage de la maison contrairement à la présente loi, obtenir une nouvelle ordonnance remettant en vigueur l'ordre de fermeture. Le cautionnement devient exigible dès l'émission de cette ordonnance.

La Loi des cautionnements dans les causes criminelles (Statuts refondus 1925, chapitre 148) s'applique au cautionnement visé par le présent article.

8. Dans le cas du paragraphe B de l'article 6, le juge peut annuler l'ordre. Sur production d'une copie certifiée de l'ordonnance du juge, le registrateur doit radier l'enregistrement de l'ordre de fermeture.

9. Tout jugement rendu en vertu des articles 7 et 8 est final et sans appel.

10. Le procureur général, en tout temps après l'émission d'un ordre de fermeture, peut permettre l'occupation de la maison aux conditions qu'il détermine, s'il juge cette occupation nécessaire à la protection de la propriété et des effets qu'elle contient.

11. Le procureur général peut en tout temps révoquer l'ordre de fermeture et en faire radier l'enregistrement, par avis au registrateur.

12. Il est illégal d'imprimer, de publier de quelque façon que ce soit ou de distribuer, dans la province un journal, une revue, un pamphlet, une circulaire, un document ou un écrit quelconque propageant ou tendant à propager le communisme ou le bolchevisme.

13. Quiconque commet une infraction à l'article 12 ou y participe est passible d'un emprisonnement d'au moins trois mois et d'au plus douze mois, en outre des dépens de la poursuite, et à défaut de paiement des dépens, d'un emprisonnement additionnel d'un mois.

La première partie de la Loi des convictions sommaires de Québec (Statuts refondus, 1925, chapitre 165) s'applique aux poursuites intentées par infractions à l'article 12.

14. Tout constable ou agent de la paix peut, sur instructions du procureur général, de son substitut ou d'une personne spécialement autorisée par lui à cette fin, saisir et confisquer tel journal, revue, pamphlet, circulaire, document ou écrit quelconque, imprimé, publié ou distribué en contravention à l'article 12, et le procureur général peut en ordonner la destruction.

15. La présente loi entrera en vigueur le jour de sa sanction.

OTTAWA VA-T-IL DÉSAVOUER LA LOI DU CADENAS?

Le gouvernement fédéral a les coudées franches, à la suite du jugement de la Cour suprême.

OTTAWA — Quelle sera l'attitude du gouvernement fédéral au sujet de la loi anticommuniste du "cadenas" adoptée l'an dernier par la Législature québécoise? Voilà la question qui court les rues à la suite de la décision rendue par la Cour suprême du Canada invalidant les lois créditistes du gouvernement Aberhart et soutenant le droit de désaveu du gouvernement fédéral sur toute législation provinciale et le droit des lieutenants-gouverneurs de refuser ou de réserver leur assentiment à toute loi adoptée par un gouvernement provincial en attendant l'avis du gouverneur général en conseil.

Le gouvernement fédéral a donc aujourd'hui plus que jamais les coudées franches s'il veut opposer son veto à la législation anticommuniste du Québec. Le jugement rendu par la Cour suprême lui rend les mains absolument libres de ce côté et l'on attend avec impatience les commentaires des principaux intéressés pour savoir quelle attitude le gouvernement fédéral entend prendre vis-à-vis la législation anticommuniste de l'honorable Duplessis. Cette législation est soumise à de violentes critiques dans les provinces voisines où l'on prétend qu'elle attente aux droits et libertés des citoyens britanniques et qu'elle est contraire aux provisions de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord.

MM. King et Lapointe décréteront-ils anticonstitutionnelle et illégale la "loi du cadenas"? Ils devront, en tout cas, le faire savoir d'ici au 8 juillet prochain, date à laquelle expirera leur droit de désaveu.

Une école de sciences sociales à Québec

QUEBEC — Son Eminence le cardinal Villeneuve, dans une allocution prononcée à une conférence du R. P. Lévesque, O.P., a annoncé la formation par l'Université Laval d'une Ecole de sciences sociales et politiques, affiliée à la Faculté de philosophie. Le premier directeur sera le R. P. Lévesque.

La création de cette école sera, pour ainsi dire, une réorganisation de celle fondée, il y a cinq ou six ans et dirigée, actuellement, par M. le chanoine Robert, doyen de la Faculté de philosophie et supérieur du Grand Séminaire de Québec. Cette école aura pour but de vulgariser les connaissances sociologiques.

L'observatoire du Dominion

OTTAWA — M. R. B. Bennett a prononcé un plaidoyer en faveur de la modernisation des appareils en usage à l'observatoire du Dominion à Ottawa. Comparés à ceux en usage à Harvard ou à Mount Wilson, ces appareils ont un caractère désuet, M. Bennett a prononcé son discours alors que la Chambre étudiait les crédits de l'observatoire. M. Walsh, député conservateur de Mount-Royal, a critiqué les bas salaires payés aux astronomes. Comme M. Bennett pressait le ministre de lui dire quelles contributions l'observatoire avait faites à l'avancement de la science, M. Crerar, ministre des Mines et des Ressources, a tout de suite avoué qu'il ne se sentait pas à l'aise pour discuter ces questions scientifiques.

Saint-Boniface

A l'Archevêché

Mgr Jubinville représentera le diocèse aux funérailles de Son Excellence Mgr O'Leary, à Edmonton, cette semaine. Son Excellence Mgr Yelle avait été invité à prononcer l'éloge du défunt en Français, mais Son Excellence, retenue à l'hôpital depuis quelques semaines, n'a pu accepter et ne pourra même pas assister aux funérailles.

• • •

Le mercredi 16 mars, aura lieu la journée sacerdotale mensuelle. Les prêtres continueront l'étude des questions de discipline en vue du prochain synode. Les réunions auront lieu aux heures habituelles: 10 heures du matin et 2 h. 30 de l'après-midi.

A la Cathédrale

Quatre-Temps

Cette semaine ont lieu les Quatre-Temps: mercredi, vendredi, samedi sont des jours de jeune et d'abstinence.

Exercices du carême

Mgr le Curé a encouragé ses paroissiens à suivre dévotement les exercices du carême. Comme on le sait, ces exercices ont lieu les lundi, mercredi et vendredi soirs. Le mercredi soir a lieu un sermon. Aujourd'hui on parlera du mariage et ce sermon est destiné aux grandes personnes surtout. Lundi a eu lieu une heure d'adoration en vue du grand Congrès Eucharistique National de Québec en juin prochain.

A l'hôtel de ville

L'étude des estimés dans le but de les tenir à une marge qui soit de nature à maintenir le crédit et la confiance dans le placement foncier et mobilier de la ville est l'une des grandes difficultés que rencontre le conseil. Vu le peu d'amélioration dans la situation financière et économique, l'on ne peut que présumer une diminution sensible dans le taux de taxation.

Comité La Vérendrye

Le Comité de Presse et de Publicité, l'un des Comités les plus importants du Comité général, s'est réuni la semaine dernière chez M. Fletcher, sous-ministre du département d'Education. Une dizaine de membres étaient présents et M. J.-A. Marion, président de ce Comité, présidait. M. l'abbé d'Echambault, président général, était présent.

Le Comité a décidé de se diviser en trois sections: Presse, Radio et Ecoles. La section de la Presse aura comme directeur M. Marion lui-même et comprendra MM. Frémont, Major Strange, professeurs Knox et Morton et M. Scurfield. La section de la Radio sera dirigée par M. le magistrat Lacerte et comprendra Mme McWilliams, Mme McLeod et M. Johnson. La section des écoles sera dirigée par M. Dickson, principal de l'école La Vérendrye de Winnipeg, et aura comme autres membres Mme Ernest Gagnon, le R. F. Bruns et MM. Rathwell, Pincock et Cuddy.

Ces trois sections auron chacune leur besogne particulière. La Presse devra renseigner le public et préparer la cérémonie par une série d'articles sur La Vérendrye dans les journaux et revues. La Radio poursuivra le même but dans un autre champ d'action, au moyen d'émissions radiophoniques. Il y aura aussi l'émission, si possible, des fêtes La Vérendrye elles-mêmes. La section des écoles verra à faire un travail identique dans les écoles de la province et même à l'Université, afin que la jeunesse étudiante connaisse mieux le découvreur.

Ces diverses sections vont se mettre à l'oeuvre et se tracer un programme. Comme on le voit, le plus bel enthousiasme règne parmi les divers organisateurs et on signale partout le plus bel esprit de coopération. Le président général disait tout dernièrement qu'il constatait chaque jour combien La Vérendrye est populaire auprès de tous nos compatriotes manitobains, sans distinction de croyance ou de langue.

Mort de William Kittson

M. William Kittson, descendant d'une des plus vieilles familles de Saint-Boniface, est décédé à sa résidence, rue Eugénie, la semaine dernière. M. Kittson est mort subitement, à l'âge de 59 ans.

Le défunt était employé au bureau des terres depuis plus de vingt ans. Il était fils de Mme Alfred Lévêque (née Elise Gingras), que tant de gens de Saint-Boniface ont connue pour son coeur compatissant et charitable.

M. Kittson laisse pour pleurer sa perte, son épouse et plusieurs enfants. Les funérailles ont eu lieu à l'église Holy Cross, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Nos sincères sympathies à la famlile en deuil.

L'art culinaire à l'honneur!

On dit que cette année, pour être à la mode, les cuisines doivent être décorées de blanc et de rouge; aussi la salle de l'Institut Collégial Saint-Joseph où se donnent les cours d'art culinaire est-elle très moderne.

Les murs d'un blanc immaculé, le linoléum à couleurs gaies, les nombreuses fenêtres laissant large entrée à la lumière tamisée par de coquets rideaux blancs passementés en rouge, donnent à la cuisine un aspect charmant.

Le premier mars, la pièce avait un air de fête; elle s'était transformée en salle de banquet pour recevoir les organisateurs des cours du soir ainsi que leurs amis.

Les vingt petites tables blanches formaient un quadrilatère à l'intérieur duquel s'étalait une corbeille de roses, de tulipes et de fougères.

Le menu était des plus succulents et comme les jeunes filles qui suivent les cours avaient contribué à sa préparation, les convives furent à même de conjecturer quelles excellentes ménagères sont à se former.

Le banquet était présidé par M. J.-A. Marion, président de la Commission scolaire. M. l'abbé Léo Blais, l'un des invités d'honneur, bénit la table. Des discours furent prononcés par M. J.-A. Marion, l'honorable M. I. Schultz, ministre de l'Education; M. R. Fletcher, LL.D., sous-ministre de l'Education; M. H. C. Etter, surintendant de l'Education; son honneur M. McLean, maire de Saint-Boniface; M. W. McKinnell, administrateur du district scolaire; M. C. K. Rogers, assistant sous-ministre; M. A. Moore, LL.B., inspecteur des écoles supérieures; M. A. Pambrun, commissaire d'école. Nommons aussi les convives suivants: Rév. Frère Bruns, principal de l'Institut Collégial Provencher; M. S. T. Newton, M. Johns, inspecteur des cours du soir, MM. les commissaires d'école A. Bernier, J. Mondor, J. Wynant et Narcisse Fournier, inspecteur des cours du soir de Saint-Boniface.

Notons en passant que cent trois jeunes filles sont enregistrées dans les cours du soir d'art culinaire et que pendant les heures scolaires, trois cent vingt élèves de l'Institut suivent ces mêmes cours.

Qui sait? Peut-être un beau jour nous apportera-t-il la surprise d'une invitation à siéger nous aussi comme juges... gastronomiques. Nous répondrons: présentes!

Patricia DESJARDINS.

Sanatorium de Saint-Vital

Depuis plusieurs années le personnel et les malades du Sanatorium sont l'objet du charitable dévouement des Révérends Pères Oblats. Ne sont-ils pas venus, maintes fois, nous desservir pendant l'absence de notre chapelain? Encore dernièrement à l'occasion des Quarante-Heures, nous avions le plaisir d'entendre le R. P. Brunet prêcher l'heure sainte. Il fallait voir notre magnifique chapelle ornée de ses plus belles parures, l'autel joliment décoré de plantes et roses naturelles.

Les malades alités assistaient aux exercices, car c'est à la "source de toute consolation" qu'il faut puiser quand on est victime d'une pareille épreuve.

Vendredi dernier le R. P. Maurice Dussault, supérieur du Juniorat, a jugé le moment opportun pour venir nous donner un peu de détente. Nous garderons longtemps le souvenir de cette soirée dont le compte rendu a paru dans la **Liberté**.

L'opérette, "la Pêche Miraculeuse" et le violon du R. P. Dussault ont réveillé chez plusieurs auditeurs un sens artistique somnolent. Pour les jeunes acteurs, je pense que de voir de près les déshérités de la santé aura créé une impression de sympathie dans ces âmes encore neuves et, plus tard, espérons que cette semence se développera pour le plus grand bien de l'humanité.

A nos distingués visiteurs, Mgr Jubinville et le R. P. I. Desautels, O.M.I., bienvenue toujours; aux RR. PP. Oblats, tous nos remerciements.

Y. L.

L'artiste sculpteur J.-Emile Brunet

Comme on le sait, à l'occasion du deuxième centenaire de la découverte de l'Ouest par La Vérendrye, un monument va être érigé à sa mémoire. L'exécution en a été confiée à l'artiste J.-Emile Brunet, de Montréal. Nombreux sont les travaux et les oeuvres de cet artiste canadien. Dans la masse de ses travaux on peut signaler: le monument de Sir Wilfrid Laurier à Ottawa; les magnifiques frontons et les bas-reliefs du Musée provincial de Québec; le mémorial de guerre à Longueuil; la madone du monument Timmins; l'ange du monument Lallemand à la Côte des Neiges.

Jeune étudiant à Paris, il obtint la médaille d'or du salon de Paris, l'un des plus hauts honneurs réservés aux étrangers, pour le monument Laurier. L'artiste Brunet arriva haut la main 1er prix sur deux cents concurrents, pour le monument de Longueuil.

Lors de la grande Exposition internationale de l'an dernier à Paris, M. Brunet, à qui le gouvernement canadien avait confié l'exécution du pavillon canadien, en particulier la partie artistique, obtint des juges de cette exposition le grand prix pour ses bas-reliefs dont il avait orné l'extérieur du pavillon et qui sont les répliques de ceux du Musée provincial de Québec. Les juges ont, de plus, ajouté à ce prix un diplôme d'honneur pour l'apparence générale de l'ensemble. Le colossal bison taillé par l'artiste Brunet pour garder l'entrée du pavillon, outre sa conception artistique, a laissé une impression de force et de mouvement.

En 1912, lorsqu'un mouvement se fit pour l'érection d'un monument à La Vérendrye, M. Brunet vint dans l'Ouest et, sans aucune rénumération, fit plusieurs maquettes et bas-reliefs encore existants. La grande guerre de 1914 ayant arrêté le projet, M. Brunet continua de s'intéresser à ce travail, ce qui avec ses hautes qualités d'artiste, nous assure une bonne exécution du monument La Vérendrye.

Au profit des sinistrés de l'incendie du bloc Provencher

Le Concert de la Société Saint-Jean-Baptiste, le 27 février, à l'école Provencher, obtint un bon succès, malgré que l'assistance eût pu être plus nombreuse. La Société se fait un devoir de remercier les artistes généreux qui ont prêté leur gracieux concours. Le programme suivant a été exécuté:

Allocution par le major J.-C. Lavoie.

1. Mlle Lucienne Bouchard, piano.
2. Buddy Stevens, piano-accordéon et danse.
3. Jack Weston et Helen Lowe, imitations et chant.
4. Alex. Pichette, Lucien Lévêque, partie de boxe.
5. Clarence Walker, chant et danse.
6. Pierre Trotiak, accordéon.
7. Albert Pilon, chant.
8. Le Club "Le Voyageur", Dr Savant et son opération en silhouette.
9. Hopele Hawaiiain Quartet, artistes de CJRC.
10. Orchestre (9 musiciens) sous la direction de Bruno Vermander pour l'accompagnement.

Son honneur le maire MacLean remercia la Société Saint-Jean-Baptiste de son initiative et Mgr Jubinville qui était présent. M. Arthur Vermander agissait comme maître de cérémonie. M. Arthur Lane avait la charge du théâtre, M. Paul Lévêque de la mise en scène.

Un rapport financier du concert sera donné.

PETITES NOTES

L'humoriste Marc Twain, dont un journal annonçait faussement la mort, avait trouvé la nouvelle "grandement exagérée". C'est sans doute la même sensation qu'a dû éprouver lundi M. François Deniset, en apprenant qu'un quotidien de Winnipeg l'inscrivait parmi les décédés de la veille. Il tient à faire savoir à ses amis qu'il est en parfaite santé. Quant à la plaisanterie macabre dont il a été victime, elle est d'un goût plus que douteux.

• • •

M. Charles Dufault, propriétaire de la "Dufault Sheet Metal and Retinning Co.," vient d'ajouter un autre étage à son établissement récemment érigé.

DÉCÈS

Desgagné, J. S., décédé dimanche soir, le 6 mars, à Saint-Norbert, à l'âge de 80 ans. C'était un pionnier de La Salle où il arriva en 1890. Il vécut dans ce district jusqu'en 1933, alors qu'il vint demeurer à Saint-Norbert. Lui survivent: son épouse, ses filles: Mme H. Tellier, Mlle Alexandrine Desgagné, Soeur Marie-Pauline, de Saint-Paul, Minn., Mmes A.-G. Forest et E. Chaze; ses fils, Albert et Thomas. Le service et la sépulture auront lieu jeudi à Saint-Norbert.

LA VIE AU COLLEGE

L'Académie française a entendu avec grand intérêt, vendredi 5 février, les conférences de MM. Alexandre Larivière et Charland Prud'homme au sujet du fonctionnarisme.

M. Larivière, qui a pris sa retraite récemment après une longue et honorable carrière dans le service civil, était bien le conférencier d'une compétence indiscutable pour orienter les jeunes collégiens désireux de s'y faire une position.

Ce que j'ai aimé surtout de sa conférence, ce fut le point de vue élevé où il se plaça: le rôle social du fonctionnaire public.

Et d'abord il abattit un préjugé trop courant: le fonctionnaire, dit-on parfois dédaigneusement, c'est un homme qui va au bureau à heures fixes, accomplit durant quelques heures une besogne machinale et sans initiative, sous les ordres d'un supérieur; empoche sa paye et va se reposer.

Bien au contraire, il montra qu'un bon fonctionnaire, pour être à la hauteur de sa tâche, doit déployer des qualités éminemment utiles à la société: esprit de travail d'abord, compétence aussi, car il faut pour y accéder des examens fréquents et difficiles en vue de former des techniciens, et ce n'est pas le premier venu qui est capable de faire n'importe quelle besogne.

Honnêteté, intégrité morale, sans quoi il se fera renvoyer. Esprit de devoir pour bien accomplir ce qu'on attend de lui, esprit d'entr'aide et bien souvent d'initiative, sans quoi la machine administrative fonctionnera mal ou s'arrêtera.

Il sut montrer dans le corps des fonctionnaires au rouage essentiel de l'Etat, les conseillers techniques des ministres, des gouvernements, de sorte qu'à travers les équipes politiques qui se succèdent selon la fortune des partis, ils demeurent ces bons serviteurs du pays qui assurent la continuité du service public.

Certes, on ne peut accuser le conférencier d'avoir été terre à terre. Je soupçonne fort que pour tracer ainsi du fonctionnaire un si idéal portrait, le conférencier n'eut qu'à rappeler ses propres souvenirs et l'esprit de devoir qui l'anima toujours.

M. Charland Prud'homme, plus jeune dans la carrière, sut cependant donner d'utiles leçons: travail, compétence, dévouement, qualités qu'avait déjà indiquées son aîné. Il y ajouta la nécessité d'être, pour nous, de bons bilingues, car c'est surtout cela qu'on demande aux Canadiens français. A ces conditions, conclut-il, il devrait y avoir de l'avenir pour plusieurs des nôtres dans le service provincial, car jusqu'ici nous y sommes peu représentés.

Et c'est ainsi que nous, collégiens qui bientôt affronterons la lutte pour la vie, apprenons de nos anciens à nous y diriger.

BONIFACE.

LE MEURTRE DE GRANDE POINTE

Le jury du coroner conclut à un meurtre dont l'auteur est inconnu. — L'oeuvre d'un fou ou d'un sans-coeur.

Le jury du coroner chargé de faire enquête sur la mort de Jesse Cook, de Grande Pointe, vieillard de 75 ans, trouvé mort chez lui le 17 février, a conclu à un meurtre perpétré par une personne inconnu.

Jeudi, veille de l'enquête, la police a arrêté John Martiniuk, 24 ans, fermier de Grande Pointe, comme témoin important. Cependant il n'a pas témoigné à l'enquête. On l'accuse d'avoir eu en sa possession de la liqueur non achetée à la Commission.

Le Dr James Prendergast, qui a fait l'autopsie, a déclaré que toutes les marques de violence étaient sur la tête seulement, le reste du corps étant intact. Des deux fractures du crâne la plus grande a dû être causée par un coup formidable asséné avec un instrument contondant et ne peut être le résultat d'une chute. Le docteur croit aussi que la mort a dû être instantanée.

Wilfrid Gaudreau, le plus proche voisin de Cook, qui a découvert le crime, l'avait vu la veille à 6 h. 30 du soir. Il a déclaré qu'à sa connaissance, le vieillard n'avait pas d'ennemi.

Le caporal Scotney a découvert sous la neige, à 40 pieds de la cabane, une hache à laquelle adhéraient du sang et de petits cheveux gris qui ont été identifiés comme appartenant à la victime.

Dans son allocution aux jurés, le Dr Laurendeau, coroner, a exprimé l'avis que la mort était due à un meurtre et à un meurtre très cruel, qui était l'oeuvre d'un fou ou d'un homme sans coeur. Il a ajouté que Cook ne devait pas être mort depuis plus de huit à douze heures lorsque son cadavre a été découvert.

Les journaux français annoncent la mort, dans sa 80e année, de M. Arthur Savaète, l'éditeur bien connu, ancien directeur de la **Revue du Monde catholique**.

Collège de Saint-Boniface Le 9 mars 1938

AU COLLÈGE

Président: Pierre Brunet
Rédacteur: Claude Sumner
Secrétaire: Bernard Doutre

XIe ANNEE NUMERO 10

Blasphème!

J'écris pour toi qui blasphèmes. Qui que tu sois, quel que soit ton âge, ou ton rang social, sacreur, sais-tu bien ce que tu fais? N'as-tu pas d'autre nom que celui du Christ pour exprimer ton mépris, ta haine et tes malédictions?

Pourquoi pas le tien, ton nom, puisque tu manques de termes assez vils! Mais non, tu préfères le glorifier, et tu te mets en colère contre quiconque veut le mépriser; il occupe ton premier soin et tu es prêt à tout sacrifier pour le conserver intact; si quelqu'un n'a pas les mêmes sentiments que toi à l'égard de son nom, tu lui dis qu'il n'a pas d'honneur et tu le méprises.

Mais enfin, que vaut-il ton nom pour que tu lui attaches tant d'importance? N'est-il pas l'expression de ton néant et de ton peu de mérite?

Oui, sans doute; mais comme tu es insensé dans ton paradoxe! Tout le monde s'applique à glorifier "le nom du Christ", et toi seul avec ton blasphème, tu cherches à le mépriser et à l'abaisser au niveau de la matière.

Ce nom devant lequel "tout genoux fléchit", voilà que tu t'en sers pour maudire la créature.

Que ferais-tu à celui qui ferait un pareil usage du tien, à celui qui ne trouverait pas d'autre terme que ton nom pour désigner son chien qui bave ou son veau qui saute la clôture?

Et crois-tu ton Rédempteur insensible à ces outrages?... Il n'est pas comme toi, lorsqu'on crache sur ton nom, Lui; Il tolère, mais pour combien de temps?...

Sacreur, tu veux donc dire ton "Notre Père"? Tu prononces avec un sang-froid vraiment satanique: "Que votre nom soit sanctifié", et ayant encore dans les oreilles le son de cette parole, tu le maudis, tu le méprises, et tu crois être loyal?

Mais, diras-tu, c'est l'habitude. Tiens, en voilà une drôle d'habitude, de se contredire sans cesse et d'être l'objet du ridicule le plus vrai, même s'il n'est pas toujours apparent!

S'il y a une habitude pour le sacre, pourquoi n'y en aurait-il pas une pour le vol, pour l'homicide! Que dirais-tu de quelqu'un qui aurait pris l'habitude de te dire des bêtises à la journée? C'est avec ton poing, n'est-ce pas, que tu lui ferais passer son habitude. Et bien! pourquoi n'as-tu pas le même respect pour l'Infinie Majesté de Dieu, que tu voudrais que l'on ait pour ta pauvre personne, si méprisable à côté de celle de Dieu?

Rendons-nous compte que le blasphème est la pire folie qui puisse exister, et quand nous dirons tous les jours: "Sanctificetur nomen tuum", soyons donc logiques avec nous-mêmes.

Léopold SABOURIN, Rhétorique.

N. de la R. — Ce qui est vrai pour le nom du Christ, reste vrai pour le nom de tous les saints et des choses saintes.

N. B. — L'auteur, par cet article, ne prétend nullement combattre un mal qui existerait au Collège; c'est une simple méditation sur le blasphème. — L. S.

La scolastique

Le train file à toute allure, emportant ses voyageurs vers l'est du Canada. Dans un compartiment, deux jeunes hommes sont à causer. Le premier, Henry Williamson, se rend à Toronto pour y poursuivre ses études en économie politique; le second, Albert Blancheau, d'Edmonton, se dirige vers Montréal pour y étudier le droit. Grands amis dès le départ du train, ils ne tardent pas à se communiquer ouvertement leurs opinions. Nous les surprenons au milieu de leur conversation.

• • •

—Permettez mon interruption, dit Henry. A en juger par ce que vous dites, dois-je conclure que vous rejettez toutes les philosophies sauf une seule, la scolastique?

—Parfaitement!

—Mais enfin, comment expliquez-vous cette ignorance complète des autres philosophies? En donnant à la philosophie scolastique le monopole de la vérité, ne croyez-vous pas avancer que tous les illustres philosophes, depuis les anciens jusqu'à nos modernes contemporains, n'étaient que des faibles d'esprit ne clamant que des absurdités?

—Mille fois non, mon ami! Loin de nous pareille prétention! Nous aussi, nous savons admirer la profondeur d'une intelligence telle que possédait Kant; nous applaudissons le génie penseur d'un Platon, d'un Socrate, même d'un Pythagore, d'un Berkeley ou d'un Hume; chez tous ces philosophes, nous admirons la profondeur de la pensée humaine, la puissance du raisonnement philosophique, la finesse à tirer licitement des conclusions de premiers principes, et souvent, une langue souple et abondante pour exprimer avec concision les concepts les plus subtils de l'entendement humain. Mais ce que nous ne pouvons pas accepter, ce que nous rejetons à l'unanimité, c'est leur doctrine, l'essence de leur enseignement. Tout système, philosophique ou autre, doit s'appuyer sur une base doctrinale constituée par des principes ou vérités premières. Construisez le plus riche des palais de l'univers; si vous lui donnez pour base le sable fuyant du Sahara, la première intempérie en fera crouler toutes les splendeurs. Il en est de même dans l'ordre de la pensée: partez d'un faux principe premier; faites-en les plus sublimes déductions philosophiques, et vous n'aurez toujours qu'un riche écrin recélant un diamant faux, l'erreur. Chez tous ces philosophes que je vous citais ci-haut, c'est là précisément la raison qui nous oblige à condamner leur doctrine tout en admirant leur génie.

—Quelques exemples, s'il vous plait?

—Le doute absolu ou hypothétique de Descartes; l'atome incréé et éternel, explication de la matière et de la vie de l'univers, selon Héraclite, Démocrite, Epicure, Newton et des centaines de nos philosophes contemporains; la matière éternelle de nos matérialistes; les multiples boîtes de filtration postées à l'embouchure de notre cerveau, qui expliquent le scepticisme de Hont, et de tant d'autres, que vous perdriez patience ou vous endormiriez avant que je vous en aie nommé la moitié! Tous les principes qui servent de bases aux diverses philosophies rationalistes modernes, se réduisent à de pures hypothèses lorsqu'on en cherche le "pourquoi?" Même chez l'illustre métaphysicien Hont, trouvons-nous le néant comme base de sa philosophie: d'où tient-il la preuve tant soit peu soutenable de l'existence réelle de ces boites crâniennes qu'il nomme scientifiquement formes "a priori" et qui ont soin de défigurer et de faire mentir toutes nos sensations? Même jeu chez les atomistes qui font sourire en apportant des descriptions élaborées de l'atome tout en admettant que ce même atome est inaccessible aux sens!...

—Mais, dites-moi, interrompt Henry, dans quel but tous ces hommes auraient-ils enseigné ces erreurs?

—Voici une question qui nous fait sentir les bornes de l'intelligence humaine. L'erreur est une forme du mal; Dieu a permis l'existence du mal en raison d'un plus grand bien dont il est la cause. Sans doute, ces philosophes ne mesuraient pas toute la série de conséquences funestes que devait nécessairement engendrer leur enseignement; leur péché fut celui de l'orgueil, de l'esprit rebelle aux sages conseils de la tradition et de la foi. Une autre cause, qui bien qu'inexplicable, ne cesse pas moins d'exister, c'est cette crise de l'humanité à vouloir se passer de Dieu. L'homme, poussé par un orgueil désemparé se torture les méninges pour trouver un système qui expliquerait l'univers sans intervention divine: il cherche en vain à se convaincre de la suprématie de l'être humain pour s'affranchir des devoirs que Dieu lui a mis dans l'âme. Aujourd'hui, le dernier cri de l'athéisme se retrouve chéz les scientistes qui sont à chercher dans leurs laboratoires la composition d'un nouveau corps que l'on appelle "vie"!

—Oui! répond Henry, moi-même qui suis protestant et crois en Dieu, j'ai souvent remarqué cette tendance de plus en plus accentuée à rejeter une puissance supérieure à l'homme. Mais ici, permettez une divergence: je vois bien maintenant pourquoi vous n'admettez qu'une doctrine et une philosophie; mais quelle assurance avez-vous que parmi tant de systèmes, votre philosophie seule possède la vérité?

—Bravo! Henry! Vous sondez le fond de la question! Pour que vous saisissiez mieux, commençons par le revers de la médaille. Reconstruisons par exemple la naissance du Kantisme qui s'est infiltré dans la plupart de nos théories modernes. Le célèbre professeur Kant se promène dans les jardins de l'Université de Koenigsberg, hanté par les problèmes philosophiques. Tout à coup, il s'arrête brusquement et laisse échapper un profond soupir de soulagement: victoire! Il vient de trouver la clef qui ouvrira la porte à une nouvelle philosophie, le criticisme. Cette clef, c'est la division de l'intelligence en "pratique" et en "théorique", la division des concepts en "a priori" et en "a posteriori". Mon tableau est exagéré, je le sais, mais c'est pour mieux vous faire voir le procédé illicite de l'érection de cette nouvelle philosophie. Si Kant s'était arrêté à considérer le sophisme de cette clef, il ne serait pas tombé dans l'erreur; mais non! vite, il tire ses conclusions, érige sa nouvelle philosophie et en déduit sa morale et sa doctrine. Remarquez bien: Kant tire sa doctrine de sa philosophie, tandis que la philosophie scolastique est basée, tirée de la doctrine chrétienne. C'est l'abime qui sépare la philosophie chrétienne et païenne. La scolastique est une philosophie basée sur la doctrine et non vice versa! La scolastique est basée sur la doctrine que Dieu lui-même enseigna au premier homme et qui s'est conservée intacte à travers les siècles. C'est pour la même raison que vous remarquerez l'accord parfait qui existe entre la théologie et la philosophie chrétiennes: c'est que l'une et l'autre ont une source commune, la révélation. C'est ce qui donne à l'enseignement de l'Eglise catholique cette uniformité d'enseignement qui déconcerte l'esprit peu avisé.

Un court silence, puis Albert reprend avec un sourire:

—Eh! bien! je n'ai jamais tant parlé! Vous allez peut-être me trouver un peu bavard, mais...

—Oh! non, mon ami! lui répond Heury, vous n'êtes pas un bavard, mais un homme de bon sens. Vous m'avez éclairé sur un problème que j'aurais cru insolvable. Lorsque j'entendais les catholiques qualifiés d'étroits d'esprit, de gens qui ne veulent voir qu'un seul côté de la question, je ne croyais pas qu'il existait en réponse le brillant plaidoyer que vous terminez. Merci. Je m'en souviendrai. Et, tenez! pour vous témoigner ma reconnaissance, je vous emmène boire une limonade pour étancher la soif d'un monsieur qui se dit bavard...

Gérard LETIENNE,
Philo. II.

FIERS!

Sommes-nous condamnés à entendre ce mot-là partout?

On nous le chante sur tous les tons: Soyons fiers, disent les jécistes, fiers, disent les rhétos, fiers, disait M. Larivière... et dernièrement, avec tout le poids de sa position et de sa valeur personnelle, M. le président Smith nous répétait: "Soyez fiers de votre Collège".

Pourquoi a-t-il choisi ce conseil entre mille autres qui auraient pu sembler aussi bons? Il n'y était pas obligé... Quand un Anglais sérieux nous exhorte sincèrement (il appuya là-dessus) et fortement à sauver son université d'une uniformité qu'il juge désastreuse, quand il veut que nous gardions intacte notre caractère catholique et français, il y a lieu de réfléchir. Cela rappelle étrangement: "Conservons notre héritage français..." et pourtant cela vient d'ailleurs...

Soyez fiers!

• • •

Alors dans ce terroir si fertile poussa un gringalet aux mines prétentieuses. Il était de la meilleure race et l'abondance de ses talents faisait l'émerveillement de tout le monde. Et il était fier.

Mais le démon fut jaloux. Il rôda dans les parages et petit à petit notre ami devint orgueilleux comme un paon. Ce qu'ils en avaient du toupet, les pères! Oser méconnaître les droits de ce monsieur prodige. — Mais dites donc, il n'y a plus de liberté dans cette boite; me prend-on pour un enfant?

La critique se mit à fleurir sur ses lèvres avec l'abondance d'un coeur exigeant et dépité. Il commença au collège, continua une fois sorti, et contribua à grossir les rangs de l'armée innombrable des grands incompris, qu'on oublie d'élever sur le pavois parce qu'on comprend leur nullité égoïste, l'armée canadienne-française de la désunion.

• • •

Hélas! combien ne comprennent pas le vrai sens du mot fier; et les plus vaniteux se croient l'être le moins!...

Si, au moins, ils pouvaient se rappeler que "noblesse oblige". Montons sur nos ergots, mais acceptons également notre lourde responsabilité. Les fils des premiers colons doivent être dignes de leurs pères; les élèves doivent rehausser leur collège, et l'aimer... et s'aimer entre eux, mettant leur faiblesse et leur confiance en Celui que le Père nous a envoyé.

Car Il était doux et humble de coeur, et fier de sa race.

Louis DENISET.

Les grands combats de l'âme huronne

C'est le titre d'un drame missionnaire où se rencontrent et s'entrechoquent les deux grandes forces du monde spirituel: Dieu et Satan. L'histoire de la nation huronne pose un problème angoissant: comment expliquer que cette nation, convertie au christianisme, ait été vouée à une destruction presque complète... Humainement parlant, les Hurons, de nature paisibles et droits, entourés de toutes parts d'ennemis irréconciliables, devaient un jour ou l'autre succomber sous la force et l'injustice.

L'auteur du drame s'est surtout arrêté au côté surnaturel de la question. Mystère assurément, mais aussi sagesse: Satan promet un bonheur terrestre et éphémère; Dieu, un bonheur céleste et éternel. Et il s'est trouvé que la nation huronne n'avait pas à balancer entre ces deux biens, dût-elle en mourir. Or c'est précisément cette mort qui fait sa gloire et qui lui vaut, aux yeux de l'histoire, son titre de première nation chrétienne du nouveau monde. Le drame du P. J. Laramée est une vaste synthèse des aspirations et des souffrances de la Huronie, aspirations soutenues par la grande âme du P. de Brébeuf, souffrances provoquées par la calomnie des sorciers et par la présence même de Satan, aspirations et souffrances héroïquement supportées par le vieux chef huron, cette "âme aux mille voix" qui, lorsqu'elle souffre, souffre pour tout un peuple. Drame fortement charpenté, parfaitement équilibré et d'une irrésistible puissance. Le mélange de vers et de prose ne saurait diminuer sa valeur littéraire, la composition et la musique des choeurs contribuent, avec l'orchestre, à fortifier l'impression générale et faire de ce drame une oeuvre vraiment artistique". (W. G.).

"Les Combats de l'âme huronne" sera représentée au Collège de Saint-Boniface, mercredi soir, le 16 mars. Acteurs, choeurs et orchestre, tout contribuera au succès de ce grand spectacle.

Premier vers... en Versification...

"Beau garçon, aux yeux noirs, pleins
[d'un bel avenir.
Dis-moi ton nom, tout bas, enfant
[de la campagne,
Afin que sans cesse, j'en garde
[souvenir".
"Et sa bouche s'ouvrit, pour échap-
[per: "Champagne".
M. B. D.

Bien qu'âgé de seize ans,
Il ne porte pas son âge!
On le croit de dix ans...
Tant il en fait du tapage!!!
L. T.

Il a de beaux cheveux
Qui le rendent heureux!
Il n'est pas orgueilleux
Mais un peu vaniteux!!
A. A.

Denis, Denis, le grand Denis
Naquit à Saint-Pierre-Jolys;
Retournera, son cours fini,
A son village si joli.
M. L.

O mon grand Collège, fondé par
[Provencher,
Agrandi, soutenu, par l'évêque
[Taché,
Seul gardien de ma langue en ces
[plaines fleuries
Demeure pour toujours le flambeau
[des prairies.
M. B.-D.

J'aime le Collège du bourg Saint-
[Boniface,
Et je veux que jamais ce doux nom
[ne s'efface
Afin que les leçons tant de fois
[répétées
Demeurent pour toujours profondé-
[ment gravées.
T. R.

On voyage

Letellier

Le train file toujours. Les plus jeunes, impatients d'arriver, se demandent si l'on approche. Un cri soudain vient de les faire tressaillir de joie: "Letellier! Letellier!" Les grands, plus sages, tâchent de se contenir; mais ce n'est pas sans émotion tout de même qu'ils s'apprêtent à descendre; pensez, on en parlait depuis un mois.

Monsieur Bruyère nous reçoit dans un appartement bien chauffé; il nous donne quelques indications, puis nous souhaite bonne chance.

La cloche de l'église sonnait; il était temps d'entrer. Qu'il faisait bon pour nous de chanter dans une église si jolie et surtout auprès de gens si sympathiques! Peu de temps nous a suffi, en effet, pour nous sentir bien à l'aise et tout comme chez nous.

Après la messe, nous nous séparons pour aller prendre le diner dans les différentes familles, qui toutes sans exception nous offrirent une magnifique réception.

Dans l'après-midi, vers trois heures, il y a une partie de gouret: l'équipe junior de Letellier contre les collégiens. La lutte fut grande, mais les collégiens réussirent à remporter la victoire.

Huit heures approchent. Nous montons à la salle paroissiale pour répéter notre concert et une petite pièce: "Un drôle de Saint". Là encore, nous avons eu l'occasion de constater avec plaisir les sympathies réconfortantes de nos hôtes. La séance terminée, nous prenons une bonne tasse de café avec une petite collation, puis nous nous rendons à la gare: le train arrive.

Nous y montons joyeux, fiers de notre journée. On se salue, on se dit "au revoir", et en route pour le collège!..

Le train roulait depuis quelque temps; nous chantions notre joie lorsque le conducteur nous annonce que Miss Marian Anderson aimerait à nous entendre. C'était pour nous un honneur insigne que d'avoir à chanter devant la plus grande contralto du monde. Le Père Caron accepta avec plaisir. Et nous avons donné un petit concert, un peu cahin-caha, vu le train qui branlait et nous faisait branler un tantinet.

Les compliments flatteurs suivirent naturellement, et en guise de remerciement, la célèbre cantatrice voulut bien remettre à chacun de nous sa photo qu'elle autographia.

Un directeur de chorale d'une université américaine demanda même au P. Caron une entrevue; il voulait une copie des morceaux que nous avions chantés.

Ce voyage fut très intéressant, comme tous le constatent; car ce n'est pas tous les jours que pareilles coïncidences se présentent.

Nous revenons donc au collège enchantés, et nous montons au dortoir où l'on s'endort en pensant à l'"au revoir".

David ROY.

Le Corbeau et le Renard

raconté par un élémentaire-français

Il était une fois un monsieur Corbeau perché dans un arbre d'une grande forêt ayant dans son bec un morceau de fromage (le corbeau... pas la forêt).

Un monsieur Renard qui aimait bien le fromage, venu attiré par l'odeur, s'en vient très doucement sous l'arbre. Il commença à parler au corbeau.

—Mais, mon cher monsieur, vous êtes très bien habillé. Vous avez un tout petit bec, des belles plumes, car quand le soleil frappe dessus, c'est comme un miroir. Si vous chantez aussi bien que vous êtes beau, vous devez avoir une très belle voix.

Le corbeau qui croyait le renard et voulant montrer sa voix, ouvre grand son bec, et laisse tomber son fromage.

Le renard saute sur le fromage et commence à rire et à se tordre.

"Que vous êtes fou, vous êtes le plus laid des oiseaux, vous chantez très mal et vous n'avez pas un beau plumage".

Monsieur le Renard s'en alla avec le fromage. Et monsieur le Corbeau s'en alla se cacher pour un petit bout de temps.

Joseph BEDARD.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

Elie

Le dimanche 13 mars, à 2 h. 30, aura lieu, dans la salle paroissiale, une séance dramatique, donnée par les élèves de l'école.

A tous une cordiale bienvenue.

Saint-Malo

Les familles Breton et Le Gal, de La Rochelle, remercient bien sincèrement tous les amis qui, par leur dévouement, ont témoigné leurs sympathies pendant la longue maladie et la mort de leur père Joseph Le Gal.

Letellier

Tableau d'honneur du mois de février à l'école du village

GRADE XI—Cécile Granger, Yvette Houle.
GRADE X — Evelyne Larocque, Bernice Dillabough.
GRADE IX — Thérèse Guénette, Hélène Larocque et Marcelle Dionne, ex-aequo.
GRADE VIII—Verna Calder, Thérèse Manseau.
GRADE VII — Rita Jubinville, Louis Larocque.
GRADE IV — Jeannette Bouchard, Simone Guénette.
GRADE III — Françoise Bruyère, Arthur Touchette.
GRADE II — Gisèle Bouchard.
GRADE I — Gaetane Jubinville, René Chartier, Joseph Lavallée.

Saint-Norbert

Tableau d'honneur du Couvent

GRADE XII — Lucille Rioux, Olga Wozniak.
GRADE XI — Marie-Ange Perreault, Lillian Croker.
GRADE X — Cécile Corbeil, Madeleine Leclaire.
GRADE IX — Rose Lamblin, Iola Welsh.
GRADE VIII—Julianne Spence, Yvette Kenny.
GRADE VII — Thérèse Harris, Marie Hogan.
GRADE VI — Lucille Campeau, Marielle Moreau.
GRADE V — Fleur-Ange Cormier, Reine-Marguerite Verreault.
GRADE IV — Mary Mosywich, Anna Vergnano.
GRADE III — Alexandra Gulka, Madeleine Campeau.
GRADE II — Helen Young, Edna Gosselin.
GRADE I — Lucille Dufort, Yvette Cormier.

Saint-Adolphe

Tableau d'honneur

GRADE I — Amable Delorme, Alice Proteau.
GRADE I (a) — Jeannine Alarie, Irène Muloin.
GRADE II — Yvonne Legal, Denise Muloin.
GRADE III— Claire Leclaire, Harry Warkentin.
GRADE IV — André Charette, Flore Delorme.
GRADE V — Marie-Ange Legal, Laurette Marchand.
GRADE VI — Irène Louis, Stanley Roberts.
GRADE VII — Gabrielle Chaput, Marie-Thérèse Lavoie.
GRADE VIII — Marguerite Louis, Aldéa Leclaire.
GRADE IX— Ruth Roberts, Albertine Breton.
GRADE X — Ernest Shindle, John Weins.
GRADE XI — Dorothy Kemp.
GRADE XII — Blandine Chaput, Cécile Vandel.

Lorette

Tableau d'honneur

Cours préparatoire — André Arpin, Lucien Dufresne, Pierre Stotnicki, Jean Trudeau, Aimé Therrien.
GRADE I — Fred Antoniuk.
GRADE III — Jacques Bohémier, Paul Bohémier.
GRADE IV — Emile Mondor, M.-Blanche Wilcot, Denise Turcotte, Jean Turcotte.
GRADE V — Véronique Bohémier.
GRADE VI — Thérèse Gauthier, Blanche Gautron, Suzanne Marcoux, Imelda Therrien.
GRADE VII — Odette Turcotte, Denise Poirier, Léa Arpin.
GRADE IX — Hortense Jeanson, Angèle Gauthier, Georges Chaput.
GRADE X — Lucienne Grégoire, Joséphine Grégoire.
GRADE XI — Blanche Marcoux, Jean Guppy.

Saint-Francois-Xavier

Tableau d'honneur

GRADE VIII — Lucienne Précourt et Agatha Sawatzky, ex-aequo.
GRADE VI — Lena Sawatzky.
GRADE V—Claire Hamelin, Rosa Lamothe.
GRADE IV — Thérèse Préfontaine.
GRADE III — Clément Lamothe.
GRADE II—Janette Houston, Doris Hamelin.
GRADE I — John Sawatzky.

Saint-Laurent

Tableau d'honneur (février)

GRADES VIII et IX — Rose Colliou, 99; François Gratton, 96.
GRADE VII — Cécilia Bruce, 99; Rose Desjarlais, 98.
GRADE VI — Marc Guiboche, 95; Pierre Cyr, 93.
GRADE V — Jeanne Lavallée, 93; Maria Chaboyer, 84.
GRADE IV (a) — Dorothée Colliou, 96; Clotilde Boucher, 94.
GRADE IV (b) — Irène Chaboyer, 96; Marie Coutu, 95.
GRADE III — Pierre Richard, 94; Isabelle Richard, 87.
GRADE II — Annette Chaboyer, 96; Anna Lavallée, 94.
GRADE I — Juliette Coutu, 96; Marguerite Lavallée, 95.
Cours préparatoire — Germaine Richard, 96; Laura Bruce, 94.

• • •

Ecole Simonet

GRADE VI — Agnès Buors, 91.
GRADE V — Evelyn Devlin, 92.
GRADE IV—Jeannette Chartrand, 94.
GRADE III — Edouard Combot, 95.
GRADE II — Hilda Devlin, 94.
GRADE I — Léo Bruce, 92.
GRADE I (a) — Dan Devlin, 97.

Otterburne

Tableau d'honneur

GRADE IX — Annette Brisson.
GRADE VIII — Eleonor Reynolds.
GRADE VII—Léonne Valois, Raymond Brisson.
GRADE VI — Lucien Desrosiers, Roger Bérard.
GRADE V — Aline Genest, Lucille Carrière, Solange Desrosiers, Gilberte Bérard.
GRADE IV — Rose-Anna Thoms, Rita Desautels, Lorraine Fontaine.
GRADE III — Olive Brisson, Marie-Rose Cinq-Mars.
GRADE II (a) — Georges Carrière, Léonne Brisson.
GRADE II (b) — Léonard Poirier, Delores Thoms.
GRADE I — Gérard Desrosiers, Gilles Bérard.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

Saint-Jean-Baptiste

Funérailles

Le lundi 28 février avaient lieu en l'église paroissiale les funérailles de Mme Narcisse Saint-Godard, née Adèle Péloquin, décédée à l'hospice Taché à Saint-Boniface, à l'âge de 72 ans. Elle naquit à Sorel, P.Q., et émigra au Manitoba en 1881. Depuis au-delà de deux ans, elle a beaucoup souffert. Elle se fit d'abord couper une jambe et un an après cela, elle dut se faire amputer l'autre jambe. Cependant elle s'est toujours montrée patiente et courageuse.

M. le Curé fit l'absoute et chanta aussi le service. La chorale de la paroisse fit les frais du chant. La quête fut faite par Mmes Napoléon Bruneau et Arthur Guénette. Les porteurs étaient MM. Arthur Péloquin, Télesphore Fillion, Hector Fillion, Albert Ayotte, Ulric Saint-Godard et Albert Saint-Godard.

M. Damase Péloquin portait la croix. La défunte était Dame de Sainte-Anne depuis nombres d'années. L'inhumation eut lieu ici.

Lui survivent, un frère, Damase Péloquin, d'Abbéville, Man.; trois soeurs, Mme X. Charbonneau, de Montréal; Soeur Jean-Marie, missionnaire Oblate à Saint-Charles; Soeur Saint-Paul, de la même communauté, Cross Lake, Man.

Nous offrons à la famille éprouvée nos sincères sympathies.

* * *

La maladie a emporté Mme Napoléon Roy, née Célanire Beaupré. Elle s'éteignait doucement jeudi dernier, à l'âge de 83 ans et 4 mois. Il y a à peine un an elle célébrait ses noces de rubis. M. le Curé, avec la permission voulue, célébrait dans la maison même des deux jubilaires le saint sacrifice d'actions de grâces. Son époux la précéda dans la tombe il y a quelques mois seulement.

Native de Lévis, P.Q., Mme N. Roy habitait le Manitoba depuis 60 ans. Ses funérailles eurent lieu samedi dernier. M. le Curé chanta le service. On remarquait parmi l'assistance ses enfants, des parents et plusieurs amis. La quête fut faite par Mmes Arthur Fontaine et Edouard Héneault, Un petit-fils, Roland, élève au Collège de Saint-Boniface, servait au choeur. Portait la croix M. Oliva Roy.

La chorale exécuta le "Requiem aeternam" de G. Panneton, et à l'offertoire, une pièce de Palestrina. Avant le Libera, Mme Paul Labelle chanta un cantique approprié. Les Dames de Sainte-Anne ont aussi chanté. Le chant était sous la direction de M. l'abbé J.-M. Dugal. Mlle Ermelle Carroll touchait l'orgue.

La défunte laisse pour pleurer sa perte: ses enfants, Mme Jos. Landry (Elouisa), Mme Henri Landry (Marie-Louise), Georges, de Morris; Urgel, de Saint-Jean-Baptiste; Euclide et Edmond, de Winnipeg; un frère, Désiré Beaupré, de Lowell, Mass., et plusieurs petits-enfants.

Nous réitérons à la famille nos plus vives condoléances.

M. Edmond Comeault était en charge des funérailles.

Conférence

Lundi dernier dans la salle de la J.A.C., M. Isidore Villeneuve donnait une intéressante conférence aux membres de la J.A.C. et aux cultivateurs qui sont venus nombreux.

Le conférencier montra l'importance de rester attaché à la terre. Ceux qui laissent la campagne pour la ville le regrettent souvent, mais alors il est trop tard. Nous remercions M. Villeneuve de ses bons conseils et de ses sages directives.

Concours

Cette semaine avait lieu le Concours mensuel de catéchisme, dans toutes les écoles de la paroisse. Les résultats de ces concours mensuels sont affichés à la porte de l'église sur un tableau d'honneur.

Remerciements

Les familles Saint-Godard et Roy remercient toutes les personnes qui ont sympathisé avec elles dans leurs deuils récents. Elle veulent aussi remercier les chantres et les chanteuses.

* * *

Au Couvent

Il n'est pas nécessaire de se déguiser et de vagabonder dans les rues pour s'amuser le Mardi Gras. Nous qui sommes restées au Couvent, nous pouvons vous certifier que le plaisir n'a pas manqué.

D'abord, il faut vous dire que notre bon M. le curé, M. S. Caron, nous a comblés de gâteries: palettes de chocolat pour chacun, bonbons de toute sorte et "peanuts". Ce fut une agréable surprise, oui, mais n'allez pas croire que c'est la première que nous fait notre cher M. le Curé...

Dans l'après-midi, un agrément d'un autre genre. Sans avoir à débourser pour frais de voyage, sans même sortir du couvent, nous avons visité des lieux historiques fort intéressants: Rome, Lourdes, Montmartre... pour revenir par la "voie aérienne", avec la maison de M. Tournesol qui eut le malheur de frôler de trop près un volcan! L'accident ne nous empêcha pas de revenir sains et saufs à notre cher Saint-Jean-Baptiste, où nous voulons nous montrer plus reconnaissants que jamais à notre dévoué Pasteur et à nos bonnes maitresses.

M.-Anne FILLION.

Sainte-Rose-du-Lac

Décès

Une pionnière du district de Sainte-Rose-du-Lac vient de disparaitre, dans la personne de Mme Ernest Behezt, le dimanche 27 février 1938.

Née à Menin, Belgique, le 14 juillet 1861, Louise Van den Broele vint au Canada en 1891. Après un séjour de cinq ans à Saint-Boniface, elle demeura 39 ans à Sainte-Amélie, Man. Depuis trois ans, M. et Mme Ernest Behezt vivaient retirés à Sainte-Rose-du-Lac. Elle épousa en premières noces Edouard Soens, et en secondes noces Ernest Behezt. Elle laisse un frère: Auguste Van den Broele, Menin, Belgique, et deux soeurs: Mme Charles Wallbrouk, Californie et Mme veuve Emma Pimette, Sainte-Rose-du-Lac. Aussi quatre enfants: Mme Alidor Van Elslander, Saint-Boniface; Mme Joseph Lahaie, Saint-Pierre; Mme Joseph Zastre, Sainte-Rose-du-Lac; Auguste Soens, Kamloops C.-B.

Ses funérailles eurent lieu le 1er mars et furent suivies par un grand nombre de parents et amis de la famille. Le R. P. Willibrord, Capucin, résidant à Toutes-Aides et petit-fils de la défunte, a chanté le service. Les porteurs étaient: MM. Léon Maillard, François Guyot, Arthur Guyot, Charles Himpe, Alphonse Inglebeen.

A M. Ernest Behezt, au R. P. Willibrord, aux membres de la famille, notre plus vive sympathie.

Baptêmes

Marie-Dorine-Marthe-Sidonie, fille de Gaston Knockaert et deJoséphine Leplat. Parrain, Joseph Inglebeen; marraine, Eveline Leplat.

Mary-Maureen-Clare, fille de Raymond Tucker et de Agatha Fitzmaurice. Parrain et marraine, M. et Mme Basil Tucker.

Assemblée paroissiale

Le 30 janvier, après la grand'messe, l'assemblée annuelle de tous les paroissiens était convoquée à la sacristie, par notre Curé. But: 1. Lecture du rapport financier pour l'année 1937; 2. Election des syndics de l'église pour l'année 1938.

Furent élus syndics: MM. Alexandre Hamelin, Oscar Archambault, Louis Guilbas, Wilfrid Tucker, Joseph Delveaux, Didace Bourgeois.

L'opinion unanime des paroissiens présents à l'assemblée, est que les recettes de la paroisse sont loin d'être satisfaisantes. Il faut à tout prix trouver un moyen d'augmenter les revenus et ainsi faire honneur à nos obligations et pourvoir au bon entretien des constructions. La raison de ce déficit, semble-t-il, est l'apathie et le désintéressement d'un grand nombre de paroissiens—plus de la moitié. Impossible de continuer de la sorte. On suggère, comme remède, l'adoption du système d'enveloppes établi un peu partout. Ce système consiste à contribuer, chaque dimanche de l'année, en plus de la quête du dimanche, une petite somme pour la dime et la location du banc. La dime et le loyer du banc pourront ainsi être payés en 52 versements.

Les syndics, après deux assemblées, décident d'établir ce système et de commencer le dimanche de Pâques.

Sainte-Anne-des-Chenes

—Encore nous autres.

—Le Club Jovial des garçons?

—Oui. C'est que nous sommes toujours actifs. Puis, le mardi gras, ça ne vient qu'une fois par année, et dans notre Club, c'est l'usage de le célébrer joyeusement, dignement.

En ce mardi gras donc, réunis dans la classe de la Soeur Directrice, nous débutons par chant et orchestre du Club, après quoi nous défilons au... grand air où les jeux organisés remplacent la partie de gouret projetée. Le soleil, bienveillant pour l'ordinaire, a aujourd'hui tourné la patinoire contre nous et sa manière à elle de nous chercher querelle, c'est de se tourner en eau.

—Bah! on ne se fâche pas pour si peu. Les jeux variés suscitent tout autant d'enthousiasme, de rires bruyants et de surprises aussi... Bill, Liguori, Eloi, Gilbert, vous en savez quelque chose hein? quand vous vous voyez courir après... rien, seuls au milieu du champ tandis que les autres se pourchassent du côté opposé...

—Mais, en haut, les gars. Ça sent bon dans la classe et l'appétit est bien aiguisé.

—Gourmand! attends. Nous allons auparavant, souhaiter la bienvenue à la Révérende Soeur A. de Jésus, assistante provinciale, qui nous fait le plaisir de sa présence, et à MM. Dubois et Girouard, nos amis dévoués et nos hôtes de circonstance.

Debout, devant la table bien garnie et décorée d'une magnifique coupe destinée aux champions du gouret, Victor et Gilbert prennent leur gosier des grandes fêtes et se lancent:

Amis, chantons tous en ce beau jour de fête,
Vive la compagnie...

et notre président souhaitant la bienvenue aux invités, manifeste des sentiments à peu près comme ceux-ci:

"Il me fait grandement plaisir de vous souhaiter, en mon nom et au nom de tous les membres du Club, la plus cordiale bienvenue. Au nom de tous encore, j'ai un autre devoir à remplir; devoir facile, et qui aura de nombreux applaudissements. M. Dubois, nous sommes heureux d'avoir pour commissaire, un homme qui nous comprend, qui nous aide, qui nous encourage. Un regard sur la patinoire, sur les heures que vous avez sacrifiées pour nous servir d'arbitre, et par-dessus tout, sur la belle coupe que nous avons sous les yeux, tout cela prouve votre délicatesse et votre dévouement pour encourager nos jeux et notre bonne formation. Comme témoignage de reconnaissance, camarades, un Ban!

"Et à vous aussi, M. Girard, nous devons payer une dette également douce. En maintes occasions, vous avez été notre bras droit, soit aux parties de gouret, soit comme encanteur de gâteau au profit du Club, soit comme donateur de prix. Tout cela par dévouement pour la jeunesse. Gais camarades, apprécions le dévouement de M. Girard par un ban!...

"Si nous sommes contents d'avoir quelques moments à passer avec vous, nous espérons que vous en jouirez aussi. Notre programme n'est pas des plus soignés, mais il sera exécuté de tout coeur et vous prouvera que nous apprécions votre bonte de vous être dérangés cette fois encore.

"Je finis en vous disant que nous comptons encore sur vos services et votre encouragement, car nous ne voulons pas mourir avec les jours gras".

En quelques mots émus, nos hôtes nous assurent de leur joie et de leurs encouragements dans l'étude et les jeux. "Et dites donc, les amis, c'est quelque chose que d'être ainsi stimulés, pas vrai?"

C'est quelque chose aussi de se voir en face d'une allechante collation, d'une superbe boite de chocolats don de Soeur Supérieure, et d'une boite de cigarettes! Ah! qu'on est homme aujourd'hui!

—Oui, mais, hâtez-vous, les hommes, le temps passe. Tournez vos chaises! Bon! jeu de questions et réponses!

—Quoi, MM. Girard et Dubois, vous êtes les premiers à ne pouvoir gerder votre sérieux? Allons, un gage qu'il vous faudra racheter.

—Ris bien, mon petit! quand je chanterai le coq, tu feras la culbute, et toi, tu danseras le petit bonhomme...

—Ce n'est pas tout:

Chant, M. Dubois.

Boxeurs à la radio, Gilbert Rougeau et Junior Ramsay.

Gigue, Eloi Bohémier, Victor Bohémier.

Jonas dans la Baleine: Roland Sanche et Eloi Bohémier.

Récitation comique, M. F. Girard.

Solo de guitare, Roland Dubois.

Trio vocal, Bill Chanway, Gilbert Rougeau, Oleh Harysam.

Solo de violon, M. Dubois, etc.

Ban aux invités et aux Révérendes Soeurs, qui ont contribué à la préparation de la fête.

Puis... il faut partir!... A demain, les camarades, mais n'oubliez pas que c'est le mercredi des cendres, et le carême ensuite...

C. VRAL.

Sainte-Agathe

Dimanche le 13 mars, à huit heures du soir, dans la magnifique salle paroissiale, grande séance donnée par les élèves du couvent en l'honneur de la fête de M. le curé E.-B. Rocan.

Les principales pièces au programme sont: Opérette, Le Papillon Bleu. Comédie, Maître Zaza ou Conversion par la Croisade Eucharistique.

Tous les gens de Sainte-Agathe sont spécialement invités. Bienvenue à toutes les personnes des paroisses voisines qui aimeraient à venir se réjouir avec nous en cette belle occasion dans l'incomparable salle paroissiale.

Saint-Pierre-Jolys

Mlle Thérèse Joubert

Le 25 février au soir, un joyeux contingent d'une centaine de personnes, parents, voisins et amies, se réunissaient à la demeure de M. Adolphe Joubert. C'était pour fêter son unique fille, Thérèse, à l'occasion de son entrée chez les Soeurs Oblates.

Connaissant bien l'hospitalité et l'amabilité des maitres de la maison, tous se proposaient de passer une veillée des plus agréables et personne ne fut déçu.

La maison était décorée de banderoles bleues et blanches et les organisatrices avaient préparé une chaise spéciale pour l'héroïne de la fête. Il y régnait une atmosphère de fête de famille. Une adresse fut lue par une de ses cousines, puis on lui offrit un souvenir bien petit, mais substantiel.

Nous souhaitons à Mlle Thérèse, persévérance dans la voie qu'elle a choisie. Espérons que d'autres compagnes suivront son exemple.

Transcona

Décès

Le 14 février s'éteignait M. John Shauski, à l'âge de 49 ans. Il naquit en Pologne et vint au Canada en 1903. Il résidait à Transcona depuis 1913. Lui survivent: son épouse, Nettie, son père, ainsi que trois frères et deux soeurs. Les funérailles eurent lieu à Transcona, le 19 février. Un grand nombre de ses compatriotes assistèrent au service. L'inhumation se fit dans le cimetière paroissial.

* * *

Le même jour décédait Mme Cyrille Desrosiers, née Albertine Hurtebise, à l'âge de 60 ans, après une longue maladie. Native de Sainte-Rose-de-Lima, P.Q., elle vécut à Transcona pendant 27 ans, prenant une part très active dans toutes les oeuvres paroissiales. Lors du premier bazar de la paroisse en 1911, Mme Desrosiers faisait partie du comité en charge.

La qualité dominante de son humble vie fut sa grande charité pour les malades et les pauvres. Plusieurs pourraient témoigner avec émotion de ses bontés et délicatesses. Malade depuis trois ans, elle lutta avec une énergie indomptable contre le mal qui la minait, semblant à diverses reprises vaincre la maladie et tromper la science médicale. Mais finalement le mal eut raison d'elle et elle rendit sa belle âme à Dieu, quelques instants après l'Angelus du soir.

Le service fut chanté lundi le 21 février, par M. le Curé, assisté du R. P. J. Mailhot, S.J., et du R. P. Lamoureux, S.J., tous deux du Collège de Saint-Boniface, comme diacre et sous-diacre. Les enfants de l'école sous la direction des Soeurs Oblates chantèrent la messe de Requiem en grégorien. Les Dames de Sainte-Anne, dont elle était membre, assistèrent au service en groupe et accompagnèrent la depouille mortelle de la demeure à l'église avec leur bannière. Portaient les rubans de la bannière Mmes O. Laferté, F. Coulombe, J. Audette et P. Bazinet. La quête fut faite par Mme C. Ziegler et E. Blais

Elle laisse pour la pleurer, son mari, deux filles, Adélina et Mme S. Charney, de Transcona; trois frères, Joseph, de Windsor, Ont., Ernest, de Welland, Ont., Alonzo, de Chapleau, Ont., et quatre soeurs: Lauria et Béatrice, de Callander, Ont., Anna, de Timmins, Ont., et Jeanne, de Holland, Man.

Ells fut inhumée dans le cimetière paroissial.

* * *

Une ancienne paroissienne, Mlle Margaret Murray, 44 ans, est décédée à Calgary, Alta., le 16 février, après une courte maladie. Elle avait résidé à Transcona durant plusieurs années. Ceux qui l'ont connue se rappelleront sa belle humeur et sa jovialité malgré l'infirmité dont elle souffrait.

Mme Ninsa Pasta mourait à l'hôpital-Général de Winnipeg, dimanche le 27 février, à l'âge de 44 ans. Elle naquit en Italie et vint à Transcona en 1923 avec sa famille. Lui survivent son mari et sept enfants. Le service eut lieu dans l'église du Saint-Rosaire de Winnipeg, le 1er mars.

Malades

M. Joseph Gallant, après une opération d'urgence subie à l'hôpital de Saint-Boniface, est maintenant en convalescence dans sa famille.

Le jeune Arthur Lamoureux est revenu de l'hôpital où il a passé une couple de semaines.

M. William Gladu est aussi revenu de l'hôpital où il a fait un stage d'une couple de mois.

Visiteurs

Mme W. Connors est revenue de Montréal où elle était allée assister aux funérailles de son père et d'un de ses frères, décédés tous deux dans l'espace de deux semaines.

M. Larche Paul, après une absence de près de quatre ans, est venu de Montréal visiter ses parents, M. et Mme Adélard Paul, pendant quelques jours.

Mariage

Samedi le 26 février, M. Edmond Théroux unissait sa destinée à Mlle Yvonne Perreault. M. Henri Théroux et M. Hormisdas Perreault leur servaient de témoins.

Enfants de Marie

A l'assemblée annuelle des Enfants de Marie, les demoiselles suivantes furent élues: président, Mlle Béatrice Paul; vice-présidente, Mlle Catherine McCormick; secrétaire, Mlle Andréa de la Barrière; conseillères, Mlles Lilianne et Hélène Blais, Hortense Laferté et Jeanne Lapointe.

Tableau d'honneur à l'école

GRADE VIII — Roland Bourgoin.
GRADE VII — Henri Poirier.
GRADE VI — Arthur Poirier et Irène Boisvert.
GRADE V — Benjamin Pitre.
GRADE IV — Hervé Champagne.
GRADE III — Irène Lamoureux.
GRADE II — Thérèse Boisvert.
GRADE I — Hélène Lambert.
GRADE A — Ronald Bélanger.

Dunrea

Plusieurs dames et demoiselles du village se réunissent plusieurs fois la semaine dans leurs familles respectives pour coudre et fabriquer des beaux surplis en dentelles pour l'église. Elles semblent réussir admirablement.

* * *

Les Dames de Sainte-Anne ont donné une partie de cartes et fait rafler plusieurs objets au profit de notre couvent. Elles ont rapporté la somme de $35.00.

* * *

Joseph-Gabriel-Henri Paradis, né le 24 février, de Félix Paradis et de Rose-Anna Bourget, a reçu le saint baptême le 27 février. Parrain et marraine, M. et Mme Henri Boulet.

Mlle Edith Lussier, de Saint-Léon, était en visite chez sa soeur Irène. Aussi M. Robert Boulet, de Somerset, chez M. Wilfrid Fortier.

Otterburne

Association d'Education

Le Cercle local a fixé au dimanche soir 13 mars la soirée-conférence qui aura lieu dans la salle de l'orphelinat. Etaient présents à cette assemblée du 1er mars: MM. J. Laroche, président; Léo Carrière, vice-président; Alfred Genest, secrétaire; Julien Saltel et M. Bérard, directeurs. La soirée commencera à 8 h. 30 précises. Chaleureuse invitation à tous. Entrée gratuite.

Soirée du 27 février

Notre petite salle pouvait à peine contenir son monde. Vingt et une tables, sans compter ceux qui ne jouaient pas. De l'animation, de la gaieté, il y en avait. En somme, belle et intéressante soirée. Profitable aussi.

Ont gagné les prix de cartes: Dames: 1er prix, Mme Théo. Turenne et Mlle Jeannine Valois; 2e prix, Mlle Dorothée Poirier. Messieurs: 1er prix, M. Jos. Brisson; 2e prix, M. Fr. Proulx. Prix d'entrée, Mme Jos. Brisson et M. Paul Robidoux.

Gagnants des autres prix: M. Gédéon Brisson, un centre de table (don de M. E. Roy); M. Oliva Audet, un centre de table (don de M. Louis Robidoux); M. Ed. Robidoux, un tapis de table (don de M. Hilaire Robidoux); Mlle Irène Viens, $1.00 (don de M. Paul Robidoux); M. Jos. Brisson, une paire de bottes (don de M. Luc. Rougeau) acheté à l'encan chinois.

M. Hilaire Robidoux avait offert un sac de farine, de première qualité. Gagné successivement par la Maison Saint-Joseph, M. Oliva Audet et Mme H. Robidoux, il est demeuré finalement en possession de Mme Jean Saive.

Nous ont égayés par leur chansons, leurs gigues, leur musique: MM. Jos. et Fidèle Viens, Mme L. Robidoux et A. Saltel, Mlle M.-A. Gobeil.

La soirée qui devait avoir lieu le 6 mars, la dernière de la série, a été forcément remise au 20 mars. On voudra bien pardonner aux organisateurs ce dérangement. On ne perdra rien à attendre. Donc bienvenue pour le 20 mars.

Hockey

Notre grand club est allé rencontrer celui de Steinbach, jeudi soir le 3 mars. Il nous est revenu ni vainqueur, ni vaincu. Résultat de la partie: 3 à 3 après une période supplémentaire de dix minutes. Pourtant nos amis de Steinbach avait gagé de nous vaincre une fois au moins dans la saison. Félicitations à nos joueurs.

Indian Springs

Mme Adéodat Thérien a été très malade dernièrement et a reçu les derniers sacrements; elle se remet tranquillement. Dimanche dernier, à l'occasion de l'arrivée du Père Missionnaire à Indian Springs, elle a eu beaucoup de visites. Plusieurs gens de Mariapolis, entre autres, son beau-père, son fils Antonio et sa famille, sont venus la voir. Les enfants et l'institutrice de l'école Saint-Albert ont envoyé un beau bouquet de fleurs artificielles à la chère malade.

* * *

Mme Célina Konrad, soeur ainée de Mme Thérien, a passé toute la semaine auprès de celle-ci pour lui prodiguer ses soins. Mme Célina Konrad reste ordinairement à Balder, où sa famille très nombreuse demeure; elle a treize enfants vivants.

* * *

Ces jours derniers, nous avons eu un véritable temps de printemps à Indian Springs. Autour de la chapelle, j'ai entendu de bonne heure, le matin, plusieurs oiseaux du printemps chanter.

Chose extraordinaire: deux jolies grives ont passé tout l'hiver auprès des sources coulantes d'Indian Springs. Un seul étourneau les accompagne; il a l'air d'un "policeman" dans le groupe ailé. Plusieurs canards aussi s'étaient décidés à hiverner à Indian Springs. Ils n'avaient pas compté avec la faim des sauvages. Vers Noël, les pauvres canards ont été abattus et mangés par nos sauvages.

Les corneilles, elles aussi, ont fait leur apparition dans le district. L'autre jour, j'ai lu dans le "Free Press" qu'on avait vu et entendu deux grives à Winnipeg. Je me demandais si les deux grives d'Indian Springs étaient allées en excursion à Winnipeg... peut-être pour annoncer à la grande cité l'arrivée du printemps?... Elles n'ont pas dû y rester longtemps... le lendemain, la bise du Nord a dû les ramener aux sources si pures d'Indian Springs.

* * *

De ce temps-ci, les Peaux Rouges païens d'Indian Springs ne sortent, la nuit, qu'avec une lanterne à la main. Ils ont peur des "esprits". Leur grand homme de la "médecine sauvage" est dangereusement malade. "Gigito-Assin", ou la roche parlante, comme on appelle leur sorcier, est silencieux et ne parle plus.

* * *

Mardi, avant de finir sa mission à Indian Springs, le R. P. Kalmès eut le bonheur d'enregistrer la conversion d'une sauvagesse célèbre...

* * *

Les sauvages viennent d'apporter à la maison de Tim Konrad un magnifique garçon, qu'on a appelé Denis au baptême.

Tim Konrad est l'employé de l'élévateur à grain d'Indian Springs. A son travail officiel, il ajoute le soin d'une petite ferme. Il aime les beaux animaux et vise surtout à la qualité. Ses chevaux sont les plus rapides du pays. Sa vache doit sortir de la terre promise, elle donne quatorze livres de beurre par semaine, sans compter le lait qu'on emploie à la maison et celui que Timothée vend à ses voisins.

* * *

M. et Mme Lavoie, avec leur plus jeune garçon, — tous de Mariapolis —ont été en visite chez leur fille, Mme Tim Konrad, dimanche dernier.

* * *

Le jeune Fernando Lavoie et Serge Thérien ont servi la messe à l'église d'Indian Springs, dimanche dernier.

* * *

Depuis plusieurs mois déjà, on n'a pas vu à l'église d'Indian Springs, la belle famille de Jack Fraser. Il manque un peu de vie à l'église quand les petits gars de Jack sont absents.

Depuis longtemps déjà aussi on n'a plus vu la si distinguée famille de notre ancien organiste, Ovide Lafrenière.

* * *

Le R. P. Kalmès sera dorénavant chaque dernier dimanche du mois à Indian Springs, le mois de mars inclus.

* * *

Les Indiens se plaignent que les temps sont difficiles à Indian Springs cet hiver. Ceci est vrai pour les païens, qui n'ont pas eu de récolte l'été dernier, faute d'avoir semé. Nos familles catholiques, comme celles de Louis Esquitch et de Gilbert Mussow, qui cultivent bien leurs champs, ont des provisions en quantité. Aux païens on pourrait appliquer les paroles de la fourmi à la cigale...

Vous chantiez? J'en suis fort aise. Eh bien! dansez maintenant!

* * *

Notre ami M. Duhamel a eu cette semaine une visite très intéressante. C'est dommage que la jeune personne en question n'ait pas fait d'Indian Springs sa demeure permanente Notre chapelle n'a pas encore été témoin de noces blanches...

Le R. P. Kalmès a passé du 25 au 1er mars à Indian Springs. Nous avons eu la sainte messe tous les jours. Beaucoup de gens ont reçu les sacrements.

LE CHANGE

8 mars

L'argent des pays étrangers en sous canadiens

Angleterre	5.0103
France	.03023
Etats-Unis	prime 1-32 p.c.
Suisse	.2320
Belgique	.1692

LE MARCHÉ

aux Abattoirs de Saint-Boniface

8 mars

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
De choix	$5.00—$5.25
Bons	$4.50—$4.75
Moyens	$3.75—$4.25
Ordinaires	$3.00—$3.50
Bouvillons, au-dessus de 1,050 liv.	
De choix	$5.25—$5.50
Bons	$4.50—$5.00
Moyens	$3.75—$4.25
Ordinaires	$3.00—$3.50
Génisses—	
De choix	$5.00—$5.25
Bonnes	$4.25—$4.75
Moyennes	$3.50—$4.00
Ordinaires	$2.75—$3.00
Veaux engraissés—	
De choix	$6.00—$7.00
Bons	$5.00—$5.50
Moyens	$4.00—$4.50
Vaches—	
Bonnes	$3.50—$3.75
Moyennes	$2.75—$3.25
Ordinaires	$2.25—$2.50
Taureaux—	
Bons	$3.25—$3.75
Ordinaires	$2.50—$3.00
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$3.00—$3.50
Moyens	$2.50—$2.75
Ordinaires	$2.00—$2.25
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$2.50—$3.00
Moyennes	$2.00—$2.25
Ordinaires	$1.75—$1.75
Vaches laitières	$20.00—$45.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$7.00—$8.00
Ordinaires et moyens	$3.00—$6.50
Porcs—	
Bacon de choix—Prime $1 par tête	
Bacon	$9.50
Bouchers—Escompte de $1 par tête	
Pesants	$9.00
Très pesants	$7.75
Légers et maigres	$8.50—$9.25
Truies No 1	$7.50
Truies No 2	$7.00—$7.50
Inférieurs	$5.00—$6.00
Verrats	$3.50—$5.00
Agneaux—	
Bons moyens	$7.25—$7.50
Bons pesants	$6.00—$6.50
Ordinaires	$5.00—$5.50
Béliers	$5.00—$5.50
Moutons—	
Bons pesants	$2.00—$2.00
Bons moyens	$2.50—$3.00
Ordinaires	$1.50—$1.50

PRODUITS

Beurre de Crèmerie frais no 1 F.O.B. Winnipeg. Gros	.33
Oeufs— D'après la classification du gouvernement fédéral	
Grades A, gros, la douz.	.21
Grade A, moyens, la douz.	.19
Poulettes, la douz.	.18
Grade B, la douz	.16
Grades C.	.14
Pommes de terre Du Manitoba,	
Sac de 90 livres	.45
Autres légumes du Manitoba	
Choux, 100 livres	$1.75
Carottes, 100 livres	$1.50
Betteraves, 100 liv.	.75
Farine— Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patent, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household, Robinhood, Maple Leaf Mills: Manitoba, Saskatchewan et Alberta, Le sac de 98 livres	$4.05
Gruau— (Prix de détail) Sac de 80 livres	$3.50
Alimentation— Prix de détail	
Son. La tonne	$32.00
Moulée. La tonne	$33.00

Pour lire au foyer le dimanche

LES SAINTS DE LA SEMAINE

13 mars — Sainte Euphrasie, vierge (410).

14 mars — Sainte Mathilde, impératrice (968).

15 mars — Saint Longin, martyr (1er siècle).

16 mars — Saint Abraham, solitaire (360).

17 mars — Saint Patrice, apôtre de l'Irlande (464)

Noble descendant d'une famille romaine, saint Patrice fut tout enfant capturé par des pirates qui le condamnèrent à garder les troupeaux dans les montagnes de l'Irlande, mais les anges venaient charmer sa solitude et le préparer à sa mission providentielle. Rendu à la liberté il se dirigea vers Tours, y vécut pendant vingt ans sous la direction de saint Martin et retourna en Irlande après avoir reçu la consécration épiscopale. Le succès de son apostolat fut tel que l'île tout entière se convertit de son vivant et que les églises et les monastères s'élevaient à l'envi sur cette terre bénie du Seigneur qui sut conserver jusqu'à nos jours si forte et pure la foi de saint Patrice.

Le vaillant évêque souhaitait ardemment le martyre, mais Dieu avait d'autres vues sur lui et le fit parvenir à une extrême vieillesse en l'avertissant de l'heure de sa mort. Comme ce bon pasteur adressait une dernière exhortation aux vierges du monastère de Down, les assistants virent soudain une brillante lueur resplendir sur un point du cimetière voisin. Et comme on réclamait du saint l'éclaircissement de ce mystère, il se tourna vers l'abbesse Brigitte en la priant de répondre pour lui. "Le Seigneur nous fait connaître ici, dit-elle, la place réservée au grand serviteur qu'Il se dispose à couronner bientôt." Saint Patrice n'insista point, mais au moment de quitter l'abbesse il lui recommanda de préparer bien vite son linceul. Puis il continua son voyage et mourut peu après dans les bras de l'évêque Thasach, son disciple. La pieuse Brigitte l'ensevelit dans le linceul qu'elle avait tissé de ses mains et la tombe du glorieux apôtre fut creusée à l'endroit désigné par Dieu lui-même.

18 mars — Saint Gabriel, archange.

Saint Gabriel dont le nom signifie: **Force de Dieu**, fut choisi du Très-Haut parmi les sept esprits qui entourent son trône pour être auprès des hommes le messager de ses plus consolantes promesses: il est considéré comme l'ange de l'Incarnation. C'est lui qui, d'après une pieuse tradition, fit luire aux yeux d'Adam et d'Eve coupables le premier espoir de pardon; c'est lui qui dicta à Daniel les prophéties concernant la mort et le règne du Messie; lui encore qui visita la demeure de Zacharie et d'Elisabeth pour leur annoncer l'heureuse naissance de Jean-Baptiste. Puis nous voyons l'archange descendre au sanctuaire de Nazareth et remonter au ciel porter à Dieu le **Fiat** de l'humble Vierge Marie à l'oeuvre de notre rédemption. Gabriel invita les bergers à la crèche du divin enfant Jésus et lorsqu'un danger menaça l'existence du Sauveur, il en avertit Joseph, guida ses pas dans la terre d'Egypte et veilla au retour de la sainte Famille.

Il reçut enfin la mission sacrée de soutenir l'auguste Mère de Dieu au pied du Calvaire, d'adoucir les peines de son exil et de l'escorter dans les cieux au jour de sa glorieuse assomption.

19 mars — Saint Joseph

On peut conjecturer, d'après saint Bernard, quel personnage fut le glorieux saint Joseph par la seule interprétation de son nom qui veut dire accroissement: il devait en effet s'élever de vertu en vertu et surpasser toute la perfection des anges. Joseph, dit le pieux Gerson, fut très pur dans sa virginité, très profond dans son humilité, très ardent dans sa charité, très élevé dans sa contemplation afin de mériter par cette ressemblance avec Marie de lui être associé et l'Esprit-Saint résume ces louanges en l'appelant "un homme juste".

Saint Joseph qui vécut dans la plus touchante intimité de Jésus et de Marie, conserve dans le ciel les grands pouvoirs dont il fut investi ici-bas, aussi son crédit auprès de Dieu, assure sainte Thérèse, est-il d'une merveilleuse efficacité pour tous ceux qui s'adressent à lui avec confiance.

Les religieux du monastère des anges à Florence se glorifient de posséder le bâton du saint patriarche et sa ceinture est montrée avec fierté en l'église de Notre-Dame de Joinville-sur-Marne, au diocèse de Langres. Cette ceinture est tissée de fil ou d'écorce grisâtre, sa longueur est de 1m, 30 sur 0m, 40 de largeur et ses deux extrémités sont reliées par un fermoir d'ivoire. Elle fut rapportée de Palestine au temps des croisades par l'historien de saint Louis et conservée jusqu'à la Révolution dans le château de Joinville, puis recueillie par de pieuses mains qui la préservèrent ainsi que ses authentiques de toute destruction.

La peur de la mort

Si la mort est la fin de l'homme, l'homme n'est rien, sinon c'est la mort qui ne compte pas. La porte du tombeau ouvre la véritable vie et les défunts sont les véritables vivants.

Alors nous devrions sans cesse penser et vivre sur le plan éternel. En est-il ainsi?...

La peur de la mort nous cloue à ce sol qui tourne et qui doit nous engloutir. On s'efforce donc de n'y plus penser. On n'en parle qu'à voix basse comme d'une catastrophe exceptionnelle et presque invraisemblable. Si l'on est forcé de convenir qu'elle ne nous oubliera pas, on est convaincu que ce sera le plus tard possible. Et quand le moment sera arrivé, eut-on atteint l'âge du plus vieux des patriarches et eut-on passé neuf cents ans sur un lit de tortures, qu'on demanderait à recommencer.

Et ce n'est pas tant l'attachement à la terre qui réclame, que la peur de la mort. Le malheureux qui n'a rien et ne peut rien, dont l'existence est une dérision de la vie, s'agrippe à cette ombre pour ne pas mourir. Le châtiment suprême, c'est la mort...

La peur de la mort empoigne tous les hommes, excepté les saints.

La révolte de l'être en face du néant tient précisément à l'instinct d'une destinée immortelle. Ce n'est pas seulement le corps qui recule, mais la raison qui s'insurge devant l'illogisme féroce de la fin et de la destruction. Toutes nos facultés et toutes nos puissances crient à l'impossibilité et à la stupidité d'un tel dénouement.

Pourquoi la vie a-t-elle été donnée à l'homme s'il ne vit que pour mourir?

Nous avons peur de la mort, parce que nous ne sommes pas faits pour elle...

Les saints seuls ne s'émeuvent pas en face du trou noir. Ils savent que leur corps y est semé pour la moisson divine et que leur âme est libérée de tous ces petits décès quotidiens qu'on appelle des moments... L'ancienne mort est morte à leurs yeux, tuée sur la Croix. Ce que les hommes continuent à nommer la mort, c'est tout simplement l'immortalité.

Les chrétiens médiocres ne sont pas rassurés devant la mort, parce qu'ils ne la préparent pas, et que, vivotant plus ou moins irresponsablement, ils redoutent la responsabilité éternelle.

Ce qui devrait les effrayer, ce n'est pas le jugement de Dieu, ce sont leurs infidélités. Il ne faut pas craindre d'avoir à payer ses dettes, mais craindre d'en contracter.

Nous ne pouvons que très relativement faire notre vie, mais nous faisons très exactement notre éternité.

Je crains de me perdre, dira quelqu'un. Parole insensée! Vous ne pouvez vous perdre que si vous y tenez absolument.

En réalité, la justice divine n'est pas et ne peut pas être une surprise. Quand le Fils de l'Homme dit "qu'il viendra comme un voleur", cela signifie que notre vie doit être loyale. Si nous savions l'heure de son arrivée, peut-être ne serions-nous consciencieux qu'à cette heure-là. Quand on entend un vieillard déclarer: "Je voudrais avoir le temps de me disposer à la mort", on se demande si ses quatre-vingts ans ne constituent pas un temps. C'en est un pendant lequel il a abusé du crédit de Dieu. C'est lui et c'est nous qui sommes des voleurs. La surprise, c'est nous qui l'aurons préparée en ne nous préparant pas. Ce n'est pas à la dernière minute qu'on s'improvise fidèle serviteur...

Jacques DEBOUT.

L'as..? ...C'est moi!

Cela se passe il y a six mois....

Comme par hasard, je suis pressé....

Un ami malade me demande à quelque 40 kilomètres de Paris. Et cette visite doit s'encastrer dans une journée déjà débordante d'occupations impératives et diverses.

Alors, je dégringole mon escalier, et j'arrive, en vitesse, à la station de taxis.

Ils sont là, une demi-douzaine, multicolores et alignés.

Sous le soleil, l'effet est même assez coquet.... Ces rouges, ces verts, ces gris, ces jaunes cerclés de noir.... tout cela joue et chante heureusement dans la banalité de la rue.

✦ ✦ ✦

Mais j'ai autre chose à faire que des considérations artistiques sur la couleur des autos.

Une fois.... deux fois.... je hèle le premier taxi.

Peine perdue!.... Etendu sur son siège, le volant entre les jambes, le chauffeur dort tant qu'il peut, bien qu'il ne soit que 9 heures du matin.

Le pauvre homme.... peut-être a-t-il passé la nuit?

✦ ✦ ✦

Deuxième voiture?.... Un chauffeur, à tête asiatique, est plongé entre les deux feuillets d'un grand journal, dont j'aperçois le titre russe....

Je l'appelle.... Mais, évidemment, je suis moins intéressant que les nouvelles de Moscou. Et puis, il est possible que ses principes s'opposent à ce qu'il "charge" un curé?....

Bref, il ne répond pas plus que le premier.

Troisième voiture?....

Personne au volant! Il parait que le brave homme est en train de déguster un petit café-crème chez le marchand de vin d'en face.

C'est d'ailleurs son droit. Aussi, je n'insiste pas et je passe aux suivants.

✦ ✦ ✦

Hélas! je ne suis pas plus heureux!

Les trois autres autos sont sans aucun chauffeur.

En cherchant bien, je les aperçois, groupés derrière une voiture, emmitouflés, gantés, des journaux, ou plutôt un seul journal dans la main, en train de violemment discuter, et de résoudre la question sociale.

Je les appelle?....

Rien à faire!....

Ils sont là, deux à s'empoigner, sous les yeux du troisième, plus placide, et pour lequel la vérité vraie semble être le silence.

Je sauterais bien d'office dans une de leurs voitures; mais la circulation, à ce moment, est tellement intense.... il coule tant de bolides de Levallois vers Paris, que personne n'ose s'aventurer sur la chaussée.

✦ ✦ ✦

D'ailleurs, me voilà sauvé!

Le chauffeur de la dernière voiture est aux aguets. Il m'a repéré, et me fait signe de ne pas bouger. Il viendra là me cueillir, comme une fleur, au bord du trottoir.

C'est un homme jeune, aimable, et, ce qui ne gâte rien.... un Français.

Il m'ouvre la porte de sa voiture et devine instantanément que, lui disant de m'emmener au Lion de Belfort, je dois probablement prendre ensuite un "car" Renault ou Citroën pour aller plus loin.

Ce qui est l'exacte vérité.

Il conduit avec douceur et souplesse.

Son auto est confortable.

Je calcule que j'arriverai à temps pour le "car".

✦ ✦ ✦

En effet, à travers les branches des arbres, j'aperçois bientôt le mufle altier du Lion de Belfort qui profile ses lignes de bronze sur le gris clair du ciel.

Et, devant lui, mon "car" attend, déjà bondé de voyageurs et de paquets.

Je vais descendre....

Mais le chauffeur se retourne, fait glisser la glace et, courtoisement, m'interroge:

—Est-il indiscret de vous demander où vous allez?....

—A côté de Corbeil.

—Accepteriez-vous que je vous y conduise au prix du "car"?

—Certainement!.... Seulement, c'est un marché ruineux pour vous?

—Non.... si vous me permettez de prendre en route deux ou trois voyageurs?....

—Tout à fait d'accord!

✦ ✦ ✦

Aussitôt, sans perdre un instant, le chauffeur se dirige vers la grande route de Fontainebleau.

Il regarde à droite?....

Il regarde à gauche?....

Il voit ce que, moi, je ne vois pas.... des gens qui, perdus dans la foule, au bord du trottoir, attendent en grelottant, les pieds dans la boue, le passage du "car".

Avant Villejuif, mon chauffeur a déjà recueilli quatre voyageurs: un pépiniériste d'Essonnes, et une maman avec ses deux fillettes qui s'en vont encore plus loin que moi.

✦ ✦ ✦

C'est ainsi que, sans fatigue, j'arrivais à la porte de mon malade.

—Quand revenez-vous?.... me dit le chauffeur....

—Dans une heure.

—Alors, c'est parfait!.... Je mène cette dame jusqu'à Ponthierry; et, si vous êtes content de moi, je viens vous attendre ici, pour vous reconduire avenue de Villiers, où je vous ai pris? Cela vous va-t-il?

J'acceptai avec d'autant plus d'enthousiasme qu'une petite pluie, très mouillante, commençait à bruiner; et j'aurais dû la recevoir sans protection en attendant, au bord de la grande route, le passage du seul "car" Renault, les autres étant, parait-il, en grève.

✦ ✦ ✦

Chez moi, chacun fut étonné de me voir revenir si vite, ayant fait, dans les meilleures conditions, tout ce que j'avais à faire.

Mais, j'avais demandé à ce jeune chauffeur son nom et son adresse.

Et, depuis six mois, c'est lui qui me conduit, d'une façon régulière, dans mes déplacements hors Paris.

Il ne s'en plaint pas.

Ni moi non plus.

✦ ✦ ✦

Multipliez ce cas-type par tous les fonctionnaires.... par tous les employés.... par les ateliers, usines, maisons de commerce, etc.

Et vous toucherez du doigt combien il est parfois peu indiqué de faire de grandes lois générales, lesquelles, sous le prétexte d'apaiser les conflits sociaux, mettent sur le même plan et au même tarif l'intelligent et le borné.... le consciencieux et le "je m'enfichiste".... le courageux et le "tireur au flanc".... l'as et le navet....

✦ ✦ ✦

Il est vrai, qu'intérieurement, chacun pensera: "L'as.... c'est moi!...."

Pierre L'ERMITE.

LA CROISADE CONTRE LE CANCER

Lutte entreprise contre le grand fléau au moyen de l'Education-campagne dirigée contre l'ignorance, la peur et la négligence, par J.-W.-S. McCullough, M.D., D.H.P., secrétaire du Comité du Cancer, Ligue de Santé du Canada.

Article No 19
La plus grande nouvelle du monde

La nouvelle que des millions attendent avec impatience et dont la manchette dans nos journaux mettrait toutes les autres dans l'ombre, serait l'annonce de la guérison assurée du cancer. Mais il n'est pas probable que notre génération, pas plus que celle qui la suit, ne soient en mesure de lire une pareille nouvelle. Si on l'annonce, elle sera probablement une mystification.

Le cancer n'est pas une maladie unique. Ainsi que la "fièvre" dont on parlait au siècle dernier et qui comprenait le typhus, la typhoïde, la scarlatine, la pneumonie et nombre d'autres affections qui présentaient comme symptôme commun, l'élévation de la température, le cancer représente un groupe de maladies. Pour cette raison, il n'est pas probable que l'on trouve jamais pour le guérir un sérum, un vaccin, ou tout autre mode général de traitement.

On demanda au Dr James Ewing, un éminent pathologiste de New-York, ce qu'il pensait de la possibilité de trouver la guérison du cancer. Il répondit comme suit: "Toutes les espérances que l'on peut donner à la population au sujet d'une guérison universelle de toutes les formes de cancer avancé sont illogiques. On pourrait tout aussi bien entretenir l'espoir de la guérison de toutes les formes de maladies infectieuses. Le cancer comprend un groupe important de maladies qui résultent de causes diverses et qui demandent plusieurs formes différentes de traitement. Ces traitements ne peuvent être couronnés de succès qu'en autant que la maladie est reconnue à un stage relativement précoce de son évolution. Le fait important que tous doivent savoir, c'est que le cancer traité au début est curable dans une grande proportion des cas. Le cancer tardif n'est que rarement curable; c'est pourquoi tout le monde doit connaitre les signes précoces des principales formes de cancer. La publicité répétée que l'on fait au sujet de la guérison du cancer n'a aucune valeur au point de vue nouvelle".

Francis Carter Wood, le directeur des laboratoires Crocker de recherches au sujet du cancer, s'exprime en termes plus optimistes: "Je ne suis pas prêt à dire qu'on ne découvrira jamais la guérison du cancer, mais c'est une chose que je ne verrai sûrement pas pendant ma vie... nous pouvons guérir le cancer quand il est pris à temps, mais le spécifique qui atteindra la cause même du mal est une toute autre affaire".

Le Dr C.-C. Little, rédacteur du Bulletin du Cancer, publié aux Etats-Unis, organe de la Société pour le Contrôle du Cancer, s'exprime comme suit: "Toutes nos connaissances semblent indiquer que, dans la tumeur cancéreuse qui se développe dans les différentes régions du corps, on a affaire à des causes multiples. D'un autre côté, je suis prêt à déclarer que nos espérances au sujet de la prévention plus ou moins sûre de certaines formes de cancer s'améliorent. Mais, ajoute le Dr Little, personne ne doit entretenir la peur d'avoir le cancer parce que quelque membre de sa famille ou quelques-uns de ses ascendants ont eu la maladie".

Malgré tous ces témoignages, les optimistes vont continuer à espérer que l'on finira par découvrir la guérison du cancer. En attendant, le meilleur conseil que nous puissions donner, c'est de surveiller l'apparition des premiers symptômes de la maladie afin d'instituer un traitement aussi précoce que possible.

Prochain article: "La guérison du Cancer?"

LONDRES—C'est le 22 mars que le roi Carol de Roumanie rendra visite au roi George VI, est-il officiellement annoncé. Il passera quatre jours à Londres.

Une déclaration du cardinal Mundelein sur le communisme et le juste salaire

Son Eminence le cardinal Mundelein, archevêque de Chicago, vient de faire une déclaration au million de catholiques de son archidiocèse sur l'attitude que ceux-ci doivent prendre dans les controverses sociales:

L'erreur que nous avons commise dans le passé fut de nous ranger trop souvent du mauvais côté. Des employeurs égoïstes ont flatté l'Eglise en l'appelant: "la plus grande force conservatrice"; puis ils ont voulu s'en servir comme d'une force policière, alors qu'ils ne payaient qu'une maigre pitance aux ouvriers.

J'espère que cela est à jamais fini.

Notre place est du côté des pauvres, du côté des travailleurs... Ils se tournent vers nous pour avoir une direction, mais aussi pour trouver un appui.

Sans doute, il y a le danger du communisme. Le Saint-Père nous le rappelle. Mais ne laissons pas les exploiteurs s'en servir comme d'un manteau pour couvrir leurs injustices: ils dénoncent le communisme et pratiquent en même temps l'injustice sociale. Ils combattent le salaire minimum, et l'on voit des jeunes filles et des femmes réduites à un état voisin de la misère par des salaires de 10 à 15 sous l'heure. Pas besoin de consulter personne pour constater avec évidence que cela est mal.

C'est ici que l'Action catholique doit intervenir, non par des paroles, mais par des actes. Il ne sert à rien d'assister à des conférences sur le communisme, de discuter philosophiquement à son sujet. Si nous voulons aboutir à un résultat, nous devons aller à la pratique. Comme le médecin, nous devons avoir sous la main un contrepoison.

Un missionnaire tué par les Indiens du Pérou

Un télégramme du vicaire apostolique d'Urubamba y Madre de Dios, S. Exc. Mgr Sarasola, O. P., à la nonciature apostolique de Lima, confirme la nouvelle parue en novembre 1937 dans les journaux du Pérou, annonçant la mort tragique du P. José Arnaldo, assassiné par une bande d'Indiens Inapari. Le missionnaire a été affreusement torturé et des lambeaux de son cadavre ont été retrouvés dans le fleuve la Madre-de-Dios.

C'est le deuxième missionnaire victime de la férocité des Indiens sauvages de forêts péruviennes. Le jeune missionnaire avait 34 ans; en Mission depuis 1932, d'une trempe exceptionnelle et d'un grand esprit de sacrifice, il connaissait fort bien la langue et la mentalité des sauvages et avait organisé plusieurs expéditions à l'intérieur; le dernier voyage, où il trouva la mort, se fit en canot; en mai-juin 1937, il remonta le fleuve Pariamu et ses principaux affluents pour tâcher d'attirer les Inapari.

Quelques vérités

La politesse est comme l'eau courante qui rend unis et plus lisses les plus durs cailloux.

Pour mériter l'affection de vos semblables et avoir droit à leur appui dans les jours de souffrance, de deuil et de vieillesse, il faut soi-même secourir ceux qui souffrent.

Il n'y a qu'un bonheur, c'est le devoir, car le devoir seul nous donne la paix.

Il n'y a qu'une consolation, le travail, car le travail seul nous soustrait à la douleur.

Le doute est un brouillard qui cache souvent de bien beaux horizons.

Voulez-vous être heureux un instant?

Vengez-vous.

Voulez-vous l'être toujours?

Pardonnez.

L'influence des "Sans-Dieu" diminue en Russie

On donne, à Moscou, quelques détails sur le Congrès de l'Association des Sans-Dieu militants, qui s'est tenu dans la capitale, il y a quelques jours.

Il y fut notamment déclaré que l'ancien vice-président Loukatchevski était un espion et un trotskyste, qu'il s'était efforcé de démontrer l'inutilité de l'Association et qu'il avait chassé des cadres de celle-ci des militants éprouvés pour les remplacer par des escrocs et des ennemis du peuple.

On précise, en outre, que l'Association compte actuellement deux millions de membres. Elle se vantait l'année dernière d'en avoir plus de cinq millions.

Au cours du Congrès, le président Jaroslavski a déploré l'affaiblissement de la propagande antireligieuse au cours des dernières années et a invité les autres organisations: Kosomols, Syndicats, presse, écoles, à coopérer sérieusement à cette tâche.

LE SAINT SUAIRE DE TURIN

M. Paul Vignon, professeur à l'Institut catholique de Paris, vient de consacrer au Saint Suaire de Turin une étude magistrale.

L'on connait partout, au moins de nom, "le Saint Suaire", ce drap large de 1 m. 10, long de 4 m. 36, où l'on voit en brun la double effigie, face et dos, d'une homme que le linge avait jadis enveloppé.

La maison royale de Savoie en est devenue propriétaire en 1453.

Depuis que le commandeur Pia prit, en 1898, une première photographie du linceul, l'étoffe intéresse les hommes de science comme les croyants. Les premiers y découvrent, transmise le long des âges, l'étrange photographie négative d'un corps humain. Les croyants verront, dans le Suaire, une relique, sainte entre toutes, si vraiment nous sommes ici devant le drap même qui enveloppa le corps du Christ, et si les clichés, "où est négativé ce négatif", nous rendent soudain les traits de l'Homme-Dieu crucifié.

Le chevalier Enrie ayant pris de remarquables photographies lorsque le Suaire fut exposé, en 1931 et 1933, il est maintenant possible de l'étudier en détail, d'une manière précise; c'est ce qu'a fait M. Paul Vignon, docteur ès sciences, du triple point de vue de la science, de l'histoire et de l'art.

Tout d'abord, M. Vignon montre que le Supplicié était mort, ayant été frappé d'un coup au coeur. Plusieurs photographies indiquent que pour son corps de chair l'oeuvre de la destruction s'ébauchait. Aux omoplates, là où le corps pesait fortement sur le linge, des suintements s'étaient faits, dont le drap garde des traces précises; des gouttes sont également visibles à l'occiput et au front. La mort du Christ ayant été humaine, les lois faites pour les hommes réglaient le destin de son corps jusqu'à ce qu'il en fût ordonné autrement.

Deux choses, en outre, prouvent que ce mort fut un crucifié. D'abord, la présence, aux mains et aux pieds, de plaies que seuls des clous avaient occasionnées. Ensuite, cette constatation que le flux échappé de la plaie visible au dos de la main gauche coulait suivant une verticale, ce qui correspond à la position oblique prise par les bras d'un homme en croix. Tout ceci, M. Paul Vignon le démontrer longuement et minutieusement, grâce aux photographies, à sa science profonde et vaste. Plus encore; déjà la photographie Pia révélait, il y a trente-six ans, en arrière de l'épaule droite du mort, une talure à peu près circulaire, très visible aujourd'hui sur la belle photographie prise par Enrie de la nuque et du dos; l'arrière aussi de l'épaule gauche laisse découvrir les traces d'une irritation non douteuse; l'homme du Suaire a donc porté sa croix...

Les piqûres que les épines ont mises sur le front du supplicié se voient d'emblée sur la photographie d'Enrie; l'homme du Suaire fut donc couronné d'épines, comme le Christ. Comme le Christ, il eut également à subir l'ignominieuse flagellation... En des pages substantielles, l'auteur analyse toutes les photographies, commente, explique, prouve...

Sommes-nous donc en présence du Suaire ayant enveloppé le corps du Christ lui-même? Avant de se prononcer, l'érudit écrivain examine comment le Sauveur fut enseveli; se comportant en exégète, il tire de la comparaison qu'il fait des Synoptiques avec les textes de saint Jean cette conclusion que, d'une part, le corps du Christ n'avait pas été, plus que celui de "l'homme du Suaire", lavé, huilé, lié de bandes, et que, d'autre part, le drap du Christ avait pu être frotté de la poudre d'aloès dont l'étoffe de Turin porte visiblement les marques; si bien que, de ce point de vue encore, le mort pouvait être Jésus.

Le linceul peut-il dater du temps du Christ? Son étude montre que, tant par son état de conservation que par son "armure"—un sergé,—le drap peut, en soi, dater de cette époque...

M. Paul Vignon poursuit son examen en contemplant maintenant le mort tel que le Suaire l'enveloppait: l'effigie antérieure, l'empreinte dorsale; puis, dans une deuxième partie, il met le linge aux prises avec l'histoire.

Caché pendant les premiers siècles pour des motifs auxquels M. Vignon découvre une portée religieuse, le Suaire est d'autant moins, en effet, un objet pour historiens que, venu à une date incertaine en possession des empereurs de Byzance, puis dérobé lors du pillage que les Latins firent de Constantinople en 1204, il retourne alors pendant cent cinquante ans à la nuit, avant de reparaître, sans garantie aucune, vers 1355, dans la collégiale de Lirey, près de Troyes.

Pour aller de Byzance à Lirey, le Sindon a-t-il passé par Besançon? La voie est libre devant l'histoire; à elle de faire des découvertes qui lui incombent. Mais, remarque M. Vignon, supposez qu'elle n'en puisse faire aucune; pourquoi rendre le linceul responsable de cette carence?

Dans la troisième partie, une splendide iconographie vient en aide aux textes défaillants. Elle prouve que, dès le Ve siècle, le masque imprimé sur le linge avait été copié, traduit, pour ensuite engendrer toute une lignée d'oeuvres d'art. L'auteur conclut que le Suaire, logiquement authentique, n'a pu envelopper le corps d'un sosie accidentel du Christ.

Les dernières pages nous laissent devant de graves problèmes. Du fait que l'on a lieu de trouver pertement insuffisantes les explications données jusqu'ici, tant pour les brunissements négatifs que pour les "décalques" mis sur le drap par un sang qui était déjà sec, M. Vignon est conduit à prier la science de revoir attentivement ces questions. Mais ne sera-t-elle pas ici plus ou moins dépassée? A elle seule de nous le dire.

Le centenaire de la conversion de Louis Veuillot

PARIS — Le centenaire de la conversion de Louis Veuillot, le plus grand journaliste catholique du dix-neuvième siècle, sera célébré dignement par la France chrétienne. C'est en 1838 que le jeune Veuillot, après un séjour dans la Rome pontificale, décidait de consacrer sa vie à la défense de la Foi. C'est le 24 mars 1938 que la Corporation des publicistes chrétiens, dont le président est Georges Goyau, secrétaire perpétuel de l'Académie française, commémorera ce grand événement à la basilique du Sacré-Coeur de Montmartre en présence du cardinal Baudrillart, de l'Académie française, recteur de l'Institut catholique, et de Mgr Valerio Valeri, nonce apostolique.

Qu'est-ce qu'un gentleman?

Une revue anglaise ayant ouvert un referendum sur ce sujet a adopté le texte suivant: "Le gentleman est un homme propre à l'intérieur comme à l'extérieur, qui ne s'humilie pas devant les riches et qui ne méprise pas les pauvres; qui sait perdre sans gémir et gagner sans arrogance; qui est respectueux envers les femmes et les vieillards et aimable avec les enfants; qui est trop fier pour mentir, trop généreux pour tendre des pièges, trop vaillant pour être oisif; qui jouit sagement de la part des biens de ce monde qui lui revient et qui laisse les autres jouir paisiblement de la leur".

LA LITURGIE

Cérémonies particulières

Des cérémonies usitées dans l'administration des Sacrements

—Quelles sont les cérémonies qui frappent le plus dans l'administration du sacrement de baptême?

—Ce sont les EXORCISMES ou les prières par lesquelles on chasse le démon du corps de l'enfant; le sel qu'on lui met dans la bouche et qui représente la sagesse; l'infusion de l'eau ou le baptême proprement dit, par laquelle l'âme est purifiée de la tache originelle; les onctions par lesquelles le prêtre consacre ce nouveau temple du Saint-Esprit; le CHREMEAU, petit linge blanc ou bonnet qu'on met sur la tête de l'enfant après l'onction du saint Chrême et qui est le symbole de la robe d'innocence que le chrétien doit présenter sans tache au jugement de Dieu; enfin le cierge allumé qui représente la foi et la charité qui doivent demeurer ardentes et brillantes dans nos mains pour aller au-devant de Jésus-Christ lorsqu'il viendra nous juger.

—Quels sentiments doit entretenir dans son coeur un chrétien lorsqu'il assiste à un baptême?

—Il doit renouveler lui-même les promesses de son baptême, remercier Dieu pour celui qu'il daigne admettre au nombre de ses enfants, et demander pour le nouveau baptisé la grâce de la persévérance dans le bien, et de la fidélité à ses engagements.

—Avec quels sentiments un enfant chrétien doit-il assister le prêtre qui donne la sainte communion?

—Il doit exciter en lui-même le désir de recevoir la sainte Eucharistie et demander à Dieu la grâce de faire une bonne communion.

—Que remarquez-vous dans l'administration de l'Extrême-Onction?

—On y doit remarquer l'entrée du prêtre dans la maison à laquelle il souhaite d'abord la paix du Seigneur; l'aspersion de l'eau bénite par laquelle il éloigne l'esprit du mal, et enfin les onctions faites sur les membres du malade pour le purifier du reste de ses fautes. Ces onctions sont comme une consécration de ce temple de l'Esprit-Saint, trop souvent souillé par le péché.

—Comment doit-on accompagner le prêtre chez les malades?

—Il faut avoir une tenue modeste et posée, qui montre la compassion pour la douleur de la famille du malade; penser que tôt ou tard, selon la volonté du Seigneur, on arrivera soi-même à cette extrémité, et demander à Dieu de ne pas mourir sans recevoir les derniers sacrements.

— Que doit-on faire lorsqu'on assiste à la touchante cérémonie de l'ordination des prêtres et des autres ministres des autels?

—Un bon chrétien doit prier pour les ecclésiastiques auxquels il voit donner l'ordination, afin qu'ils soient tous de dignes ministres de la sainte Eglise; suivre attentivement les cérémonies de l'ordination qui sont très édifiantes, et enfin recevoir avec respect et dévotion la bénédiction que donne l'évêque à la fin de la cérémonie.

AU SACRÉ-COEUR

La rafle

La grande rafle de l'automobile Dodge Sedan De Luxe s'est terminée mardi dernier le 1er mars. Cette soirée restera mémorable dans les archives de la paroisse du Sacré-Coeur et dans les esprits de tous ceux qui étaient présents. En effet, près de 1,200 personnes étaient là pour connaître le gagnant du grand prix. La soirée des jeunes, organisée conjointement avec les Chevaliers de Colomb et la Saint-Jean-Baptiste, devait d'abord être une partie de cartes. Mais avant que l'on pût faire quoi que ce soit, nous étions envahis et littéralement assaillis par une foule telle que nous n'en avons jamais vu dans nos parages. Venus de partout, de la ville aussi bien que de la campagne, tous étaient intéressés au couronnement de la rafle. En attendant le tirage, le programme musical, préparé par Mme Georges Laflèche et qui ne devait durer qu'une vingtaine de minutes, a dû s'étirer et s'improviser et durer près d'une heure et demie. Ce qui fut bien fait comme un tour de force. Le talent ne manquait pas. Et remercions spécialement les artistes du programme original: Mlles Yvette Sala, Marguerite Chabot, Huguette et Gisèle Laflèche et Madeleine Aubin, qui formaient un orchestre avec Mme Laflèche au piano. Nous les félicitons et les encourageons à continuer ce qu'elles ont si heureusement commencé. M. Marc Meunier s'est fait entendre dans plusieurs chansons très appréciées du public et aussi en duo avec Mlle Juliette Villeneuve, notre soprano bien connue. Mlle Alberte Blanchard, prise à l'improviste, de même que M. Denis Bélair, saisi à la gorge, se sont très bien tirés d'embarras et ont rendu un très grand service aux organisateurs de la soirée. Un merci spécial à notre maître de cérémonie, M. J.-E. Perras, de même qu'à tous les autres messieurs qui ont prêté main-forte.

Vint ensuite le tirage. Le président du Club Sportif, M. Brunelle Léveillé, expliqua aux assistants comment il se ferait. Tous les membres du Comité étaient sur le théâtre. Il invita trois personnes de l'auditoire à monter sur le théâtre. L'on fit couper aux cartes ces trois volontaires et c'est celui qui coupa la plus haute carte qui fut le représentant de tous ceux qui avaient des chances et le "tireur" officiel du billet gagnant. On lui banda les yeux, on releva ses manches et le nom chanceux fut celui de Mme Joséphine Wozniak, 1277, avenue Manitoba, Winnipeg, paroissienne de Saint-Jean Cantius. Le numéro de son billet était 34719. Elle acheta l'automobile Dodge pour la somme de un dollar. Et aujourd'hui elle est heureuse, parce que beaucoup plus riche qu'auparavant.

La rafle est maintenant chose du passé. Mais si la rafle a demandé beucoup de travail aux jeunes surtout, ils l'ont accompli avec plaisir et avec générosité pour la paroisse qui leur est si chère. Ils ont déjà tout oublié: travail et peine et inquiétudes. Seul le bonheur règne dans leurs coeurs parce qu'ils ont aidé substantiellement la paroisse. Un merci très particulier à tous les membres du Comité central et à ceux qui leur ont aidé. Un merci du coeur aussi à tous les paroissiens du Sacré-Coeur qui ont encore une fois fait si généreusement leur part. Nous n'oublions pas, certes, toutes les organisations qui étaient entrées dans le mouvement avec nous. Elles ont fait leur part et nous sommes heureux de leur témoginer publiquement notre appréciation et notre plus profonde gratitude.

Les Quarante-Heures

Dimanche et lundi derniers, nous avons eu les Quarante-Heures au Sacré-Coeur. Inaugurées à la grand'messe paroissiale, elles se sont terminées mardi matin à la messe de huit heures. Le R. P. Georges Trudeau, du Pas, nous a fait l'honneur de chanter la messe de dimanche. Il était assisté des RR. PP. D. Jubinville et P. Dussault comme diacre et sous-diacre. La chorale avait préparé du chant spécial pour l'occasion et la solennité de l'ouverture des Quarante-Heures a été très imposante. Le soir, nous avons eu l'heure sainte prêchée par M. l'abbé L. Primeau, de l'archevêché de St-Boniface. L'assistance était très bonne et ce n'était que le digne couronnement de la première journée commencée par de nombreuses communions. L'heure sainte du lundi soir fut prêchée par le R. P. Maurice Dussault, supérieur du Juniorat de Saint-Boniface. Les deux prédicateurs ont su, par leur chaude éloquence, faire ressortir les innombrables trésors d'amour que le Divin Maître nous a ménagés dans sa divine Eucharistie. Nous ne saurions trop les remercier de leur généreux concours à cette occasion. Ces journées de prières se sont terminées au milieu d'une grande affluence de fidèles à la messe de mardi. Le Divin Hôte de nos tabernacles ne peut faire autrement que de bénir notre paroisse.

Félicitations aux religieuses sacristines pour la magnifique parure de nos autels et remerciements sincères aux paroissiens qui nous ont envoyé des fleurs naturelles.

Au Club, lundi prochain

M. l'abbé Antoine d'Eschambault, de Saint-Boniface, donnera une conférence sur la question scolaire du Manitoba, lundi prochain. C'est la première d'une série que le Comité du Club Sportif a organisée pour la saison du printemps. Nous invitons tous les membres du Club et leurs amis à assister nombreux à cette causerie qui ne manquera pas d'intérêt. Tous connaissent le conférencier et savent avec quelle maitrisé il peut traiter un tel sujet d'histoire. Il faudrait que tous nos jeunes, sans exception, y assistent, afin de se mettre plus au courant d'une situation qui nous a été faite et contre laquelle nous luttons, au Manitoba, depuis si longtemps. Si les paroissiens du Sacré-Coeur doivent faire des sacrifices depuis que leur paroisse est fondée, et cela pour le soutien d'une école catholique et française, c'est parce que nous luttons contre l'injustice et l'irréligion. Venez en apprendre l'histoire, venez vous mettre au courant plus en détail et vous, chers jeunes, vous pourrez renouveler vaillamment votre courage pour poursuivre la lutte des anciens jusqu'au bout. L'entrée est gratuite et tous sont invités.

Le maire de Fort-Erié a donné sa démission

FORT ERIE, Ont. — Le docteur John Mencke, maire de Fort Erié, a démissionné parce que le conseil municipal a refusé d'augmenter son salaire de $500 à $600 par année. "Je dépense de l'argent, dit-il, dans l'exercice de mes fonctions et je crois qu'il est temps que cette municipalité me paie ce que coûte ma position". La population de Fort Erié est approximativement de 6,000 personnes.

Petites Annonces

TARIF: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

BON FERMIER demandé pour ranch de bêtes à cornes sur l'île Coleman, lac Winnipegosis. Prière de s'adresser à R. Rodier, Camperville, Man. 45p

FERME A VENDRE, voisine du village de Saint-Pierre, Man., prix modéré. Bâtisses en première condition, s'adresser à case postale 15, Saint-Pierre, Man. 46c

APICULTEURS — Par notre entremise vous pouvez acheter 2 livres d'abeilles avec reine Italienne à moins de $2.50 le paquet—Express payé à Winnipeg. Spécifiez le nombre de paquets, la date et l'endroit voulu. C'est une offre toute spéciale et si les commandes le justifient, nous continuerons ce service d'année en année. Aucun dépôt nécessaire. Ben Cyr, Grande Pointe, Man. Tél. Dugald 37-1-4. 44

AVIS AUX FERMIERS — Avez-vous l'intention de faire encan? Nous vous offrons nos services. Nos prix ne sont pas les plus bas, mais notre service bilingue et nos 10 années d'expérience vous prouveront qu'ils sont les plus avantageux. Ben Cyr, Grande Pointe, Man. Tél. Dugald 37-1-4. 44

WINNIPEG

RAFLE

Au profit du Bulletin de la Ligue des Institutrices catholiques de l'Ouest

Le tirage qui devait avoir lieu le 6 mars a été remis au 19 du même mois.

Prière à tous ceux qui ont encore des livrets de loterie, d'adresser les talons des billets vendus, le plus tôt possible, à Mlle Lamarre, 629, avenue McDermot, Winnipeg, Man.

Anna MARION, institutrice, Secrétaire.

Fédération des Femmes Canadiennes-françaises

L'assemblée mensuelle de la Fédération a eu lieu mercredi dernier dans les salons de l'Institut Collégial Saint-Joseph.

Une grande partie de cartes, whist et bridge, sera donnée dans la salle du Cercle Ouvrier Saint-Joseph, le 18 mars prochain, sous les auspices de la Fédération. Cordiale invitation à tous.

M. COSSETTE, sec.

La Troupe d'acteurs John Holden, au Théâtre Dominion

Personne ne devrait manquer "Our Nell" ou "The Villain Still Pursued Her" que jouent les John Holden Players au théâtre Dominion cette semaine. Si vous n'assistez qu'à une seule pièce de théâtre cette année, que ce soit à celle-là. Vous vous en souviendrez toute votre vie. Rires, quelques pleurs, huées, bravos accompagnent cette comédie et l'on est délicieusement transporté dans l'atmosphère du théâtre de '90.

La semaine prochaine, la troupe d'acteurs John Holden donnera l'un des tout derniers succès de Broadway, "Wise Penny Wise", délicieuse comédie de Jean Ferguson Black.

"Wise Penny Wise", c'est l'histoire d'une épouse très compréhensive qui déroute sa rivale en l'amenant à son propre foyer. Les gens de toute classe et de tout âge jouiront beaucoup de cette comédie.

Plus de 4,500,000 automobiles de touristes

OTTAWA — Le mouvement des automobiles de touristes sur la frontière internationale accuse un gain de 437,321 autos pour l'année 1937: un total de 4,511,844 voitures, contre 4,074,523 en 1936. Il est entré au Canada, pour un séjour de pas plus de 48 heures, 3,127,352; pour 60 jours, 1,383,130; pour pas plus que six mois, 1,358. Si toutes ces automobiles se suivaient, à 100 pieds de distance, sur une immense route, elles formeraient une procession longue de 84,451 milles, soit plus de trois fois la distance autour du globe terrestre.

Il y a eu augmentation aussi dans le nombre des automobiles de touristes qui quittaient le Canada; il est entré aux Etats-Unis un total de 756,429 autos de touristes venant du Canada, en 1937, contre 689,674, en 1936; un gain de 66,755.

La frontière internationale qui sépare le Canada des Etats-Unis qui a la réputation d'être franchie plus fréquemment que toute autre frontière à la surface du globe, compte 5,500 milles en longueur, dont 3,100 sur terre ferme et 2,400 sur l'eau. Il n'existe nulle part ailleurs une frontière d'une étendue comparable qui soit dénuée de toute pièce d'artillerie. L'accroissement ininterrompu du trafic des touristes qui traversent cette frontière met bien en évidence la liberté qui caractérise le mouvement voyageur entre les deux pays.



JOHN HOLDEN, directeur de la Troupe d'acteurs John Holden, du Théâtre Dominion. Cette semaine, on peut voir M. Holden dans la comédie "Our Nell". Il jouera aussi un rôle important dans "Wise Penny Wise" la semaine prochaine.



Les cultivateurs et leurs créanciers

OTTAWA — Un projet de loi amendant la loi d'arrangement entre cultivateurs et créanciers a subi sa seconde lecture. Le ministre des Finances, M. Charles Dunning, a déclaré qu'il était impossible de satisfaire à la fois ceux qui demandaient l'abrogation totale de la loi et ceux qui exigeaient que les avantages de la loi fussent étendus à un plus grand nombre d'individus.

Le chef de l'opposition, M. R.-B. Bennett, a demandé que le bill fût référé à une commission spéciale de la Chambre des communes. Le ministre des Finances a répondu qu'il n'y aurait pas de fin à une enquête d'une commission spéciale.

L'invention de la boussole

Il est courant d'entendre dire que la boussole a été inventée par les Chinois et que l'Europe n'a fait que copier les jaunes, avec un sérieux retard. Or, d'après M. G. G. Depl, dans la Revue des questions scientifiques, voici ce que des recherches récentes permettraient de conclure: 1. Les propriétés de l'aiguille aimantée ont été trouvées en plusieurs endroits en même temps; 2. rien n'autorise à croire que la boussole est d'origine chinoise; 3. il est même probable qu'elle a été connue d'abord dans le nord de l'Europe, et qu'elle s'est propagée de là vers le Sud jusqu'à l'Italie.

Les pertes du Japon en Chine

HANKEOU — On annonce que les quatre premiers mois du conflit sino-japonais ont coûté 375 avions et vingt navires de guerre au Japon.

Il y eut plusieurs "Mayflowers"

Les poètes, les chansonniers, les orateurs, les historiens, ont immortalisé l'arrivée, en Amérique, des pionniers de 1620 à Plymouth et leur embarcation, le "Mayflower".

Chose singulière, des foules de gens semblent croire que ces "Pilgrims" qui arrivèrent en Amérique le 21 décembre 1620, constituent le premier contingent européen et l'unique noyau de la nation américaine. C'est là une erreur.

L'arrivée du "Mayflower" à Plymouth est, à coup sûr, une date importante des origines de ce pays. Cependant, il y eut d'autres Mayflowers, pour ainsi dire; il y eut d'autres groupes de colons. Les colons de la Virginie arrivèrent avant les Pilgrims de Plymouth, et avant ces derniers, le contingent hollandais qui vint s'établir sur l'île de Manhattan, aujourd'hui New-York. En effet, les Hollandais étaient arrivés ici alors que les "Pilgrims Fathers" qui s'étaient volontairement exilés en Hollande où ils trouvèrent la liberté religieuse que l'Angleterre leur refusait, délibéraient sur les possibilités de fonder "a new city of God in the new land".

Outre le "Mayflower", il y eut le "Concord", le "Saint-Charles", le "Flower of Guelder", le "Bear", le "Spotter Cow", et d'autres navires en bois du dix-sept et dix-huitième siècle.

LONDRES — Les autobus à trolleys ont circulé pour la première fois dans le centre de Londres dimanche dernier. Ils remplaceront bientôt les tramways dans toute la métropole anglaise.







MIGRATION DES OIES AU MANITOBA

Chaque printemps, des millions d'oies s'arrêtent à quelques milles de Winnipeg, au cours de leur migration en masse vers le Nord.

OTTAWA — Le Manitoba sera bientôt envahi par des bataillons d'oies au cours de leur migration annuelle vers le nord, à leur lieu de nidification dans les régions polaires. Cette grande armée d'oiseaux, qui hiverne sur la côte nord du golfe du Mexique, commence à s'impatienter au commencement de mars, séduite par les attraits séculaires des grandes latitudes du nord. Au moment favorable, vers la fin du mois, les troupes s'élèvent dans l'air et commencent leur longue envolée vers le Canada par la voie mississipienne. Les avances bruyantes et les arrêts forcés marquent la migration vers le nord, selon que la température est instable et contraire avec ses tempêtes de neige tardives; mais en fin de compte, lorsqu'arrive le printemps pour de bon, et très souvent par un fort vent du sud, l'armée d'immigrants descend dans le Manitoba par centaine de milliers.

La date moyenne de leur arrivée tombe vers la fin de la première semaine d'avril, et quelques jours d'une température idéale suffisent à amener les oiseaux en nombres maximums aux aires d'alimentation du Manitoba. Ce chiffre est inconnu et le sera probablement toujours, mais on en parle ordinairement comme atteignant des millions. Les oies se rassemblent en plus grand nombre à moins de quelques milles de Winnipeg, et on en voit des quantités prodigieuses dans les basses terres aux environs du lac Grant et près de Rosser, Marquette, Grosse-Isle et Woodlands. Souvent des dizaines de mille oies blanches et oies bleues se réunissent dans une localité et à ces moments-là des acres de terrain sont blanchies comme si elles étaient recouvertes d'un manteau de neige. La halte printanière au Manitoba dure environ un mois, au cours de laquelle les oies se nourrissent et refont leurs forces après la longue envolée à partir du golfe du Mexique. Puis, selon la saison, les troupes repartent à la fin d'avril ou au commencement de mai pour leur aire de nidification dans les régions polaires.

Dans ce domaine, peu de spectacles sont plus impressionnants que cette grande envolée printanière des oies. Plusieurs espèces figurent dans cette migration en masse vers le nord, mais les plus importantes sont la petite oie blanche et la petite oie bleue qui sont proches parentes. L'envolée du Manitoba a probablement lieu depuis des temps immémoriaux, mais ce n'est que depuis relativement peu d'années que ce mouvement en masse à travers la province est connu des naturalistes.

Le divorce au Canada

OTTAWA — Le nombre des divorces a augmenté, en 1937, suivant des chiffres publiés par l'Office fédéral de la statistique. L'an dernier, 1,870 divorces, dont 43 dans la province de Québec, furent accordés, alors qu'en 1936 il s'était accordé 1,376 divorces, dont 40 dans la province de Québec. A elle seule, l'Ontario a eu 596 divorces, alors que cette province en avait eu 507 en 1936.

Pour Vous, Mesdames

Directrice, Mère-Grand

Courrier de Mère-Grand

Pâquerette — Cette manie de pincer les lèvres, de répondre par monosyllabes aux paroles qui lui sont dites, de se renfermer dans sa dignité offensée sont bien caractéristiques de boudeur. Rien ne vous oblige à subir pareils caprices. Plus vous capitulerez et vous efforcerez de regagner son sourire, plus votre ami recommencera. Simulez l'indifférence, ignorez complètement ces moments de dépit. Quand il aura bien constaté l'inutilité de sa bouderie, il y renoncera sans doute, faute de public. S'il s'obstine, armez-vous de patience ou signifiez-lui son congé. Il n'y a pas d'autre issue.

✦ ✦ ✦

Vieille fille — 1. Jeter son bonnet par-dessus les moulins se dit d'une femme qui s'émancipe au-delà des limites permises... 2. Si cet ami n'est pas un prétendant sérieux, vous vous dépréciez à ses yeux en lui accordant ces témoignages d'affection.

✦ ✦ ✦

Fervent lecteur — Radisson et Desgroseilliers furent les premiers blancs à pénétrer dans l'Ouest, mais ils vinrent comme simples coureurs de bois, sans se préoccuper de prendre possession du pays au nom du roi de France. Toutes les explorations de La Vérendrye et de ses fils eurent, au contraire, comme but ultime la découverte de la fameuse mer de l'Ouest et la prise de possession des pays découverts au nom du roi. La Vérendrye est donc le véritable découvreur de l'Ouest et les fêtes grandioses qui se préparent pour célébrer le deuxième centenaire de sa venue dans nos plaines sont tout à fait justifiées.

✦ ✦ ✦

Z. Z. — Le poids moyen d'un homme de 45 ans, grandeur 5 pieds 6 pouces, est de 151 livres. Quiconque désire maigrir ou grossir doit consulter son médecin et se laisser guider par lui. Aujourd'hui, dans l'un ou l'autre cas, le traitement se résume à des exercices physiques, à un régime alimentaire adapté à chaque individu. Il est donc sage de suivre les avis de la faculté et de se méfier des drogues presque toujours nocives annoncées à grand bruit.

✦ ✦ ✦

Miss Rieuse — Vous avez raison. L'un des devoirs essentiels de la femme, c'est de savoir créer autour d'elle une atmosphère de détente souriante. Tant pis pour celles qui prêchent l'égoïsme et veulent dresser les sexes l'un contre l'autre. Ce serait un joli monde, en effet, s'il fallait attendre que ces messieurs sourient pour en faire autant!... Ne vaut-il pas mieux, pour le bonheur de l'humanité, apporter où que nous soyons, au foyer, au bureau, partout enfin, le sourire qui repose et réconforte? La vie, par les soucis journaliers, les petits tracas qu'elle nous impose, nous a appris plus qu'à ces messieurs à prendre sur nous, à savoir montrer aux êtres qui nous entourent un visage souriant. Beau rôle et dont nous sommes fières. Sachons le remplir d'un coeur vaillant.

✦ ✦ ✦

Ninon. — 1. La place d'honneur pour un homme est à la droite de la maîtresse de maison; pour une femme à la droite du maître de la maison. Vous placerez donc M. le curé à la droite de votre mari; Monseigneur à votre droite et votre futur gendre avec sa fiancée à votre gauche. 2. Les jeunes filles qui feront le service présenteront à gauche, les plats aux invités. 3. Cette toilette en crêpe plat bleu marine agrémentée de ruchers de dentelle au col et aux manches conviendra mieux pour un dîner de fiançailles qu'une robe de nuance uniformément sombre. Ne trouvez-vous pas?

✦ ✦ ✦

Matin de printemps — N'êtes-vous pas trop disposée à prêter à votre nouvel ami vos sentiments et vos intentions? Ne croyez pas qu'il suffise de désirer inspirer l'amour pour le faire naître. Avant tout, apprenez à connaître ce "prince charmant". Il ne faut pas vous jeter dans le mariage à l'aveuglette sans connaître le caractère, la conduite, les qualités et les défauts de celui qui partagera toute votre vie. Qu'il soit beau? Je l'admets. Ce n'est pas une raison, toutefois, pour en perdre la tête. Attendez les fiançailles pour élever des châteaux en Espagne...

MERE-GRAND.

La vie à deux

La vie conjugale n'est pas un état stable, comme on pourrait le croire, elle est un perpétuel échange et, par cela même, à tout instant renouvelée.

Elle n'est possible, tout comme la vie sociale, que dans la mesure où chacun respecte la personnalité de l'autre.

Les premières années, malgré le bonheur tout neuf, sont les plus difficiles à vivre: elles sont remplies de révélations sur un caractère qu'on croyait connaître.

Ces premières années sont comme les fondations d'une bâtisse, elles supportent tout l'édifice.

La vie conjugale est pleine d'obstacles dont le nombre décroît à mesure qu'on avance.

Il ne faut pas, sous prétexte d'amour, faire dans la vie à deux, abdication de sa dignité...

...mais y afficher son autorité est une maladresse.

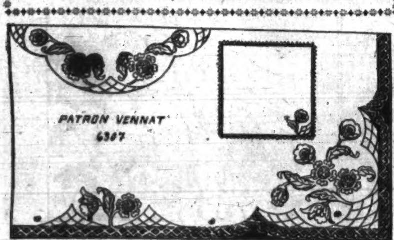
Les beautés de la vie intime périssent un grand jour; or, de cette vie dépend le bonheur du couple.

Il ne faut jamais appeler au secours ses meilleurs amis et les prendre pour arbitres, même dans les différends sans valeur apparente.

De la femme dépend l'équilibre de la vie conjugale. Elle doit tout faire pour maintenir l'équilibre.

Cette réussite... la souhaiter, c'est déjà l'obtenir.

Patron de Broderie de La "Liberté"



No 6307 — NAPPE DE CUISINE

Superbe dessin avec courants bleu foncé, feuilles vert clair, fleurs rose moyen, avec points lancés à l'intérieur rose foncé, centre jaune or.

Patron à tracer, 35 sous; perforé, 75 sous; au fer chaud, nappe, 50 sous; 6 coins de serviette, 25 sous. Etampée sur beau coton anglais blanc, 54x54 pouces, $1.05; 54x78 pouces, $1.35; 70x90 pouces, $1.89. 6 serviettes, 40 sous. Sur bonne toile huître, 54x54 pouces, $1.79; 54x72 pouces, $2.19; 72x90 pouces, $3.45. 6 serviettes, 60 sous.

SPECIAL — Une nappe de 54x72 pouces sur bon coton jaune (régulier $1.10), 89 sous. 6 serviettes assorties, 30 sous.

Circulaire religieuse, 5 sous. Circulaire de bébés, 5 sous. Circulaire de nappes, 5 sous.

Abonnez-vous à notre revue mensuelle de broderie et musique, 12c. seulement par an.

Un délai de dix jours est nécessaire pour la réception de ces patrons.

On est prié d'adresser toutes les commandes au Département des Patrons, la Liberté, 619, avenue McDermot, Winnipeg.

"L'infériorité" des femmes

Un professeur de Faculté de médecine a découvert "une preuve manifeste" de l'infériorité des femmes. C'est M. Georges Duhamel qui nous l'apprend dans son dernier livre: *Les Maîtres*, où il reproduit les réflexions de ce professeur. Lisez plutôt:

"Normalement, avec mon pardessus, j'ai vingt-trois poches, pas une de moins. Et toutes ont un usage précis. La poche est un réservoir non spécialisé... On ne peut pas mettre n'importe quoi dans nos réservoirs naturels... et ils sont terriblement soumis à nos émotions. Une preuve manifeste de l'infériorité des femmes, c'est l'absence de poches dans leur accoutrement".

Ce bon professeur est peut-être un savant docteur; c'est, à coup sûr, un humoriste. Pas une femme ne sera convertie par ses arguments. Elles ont assisté trop souvent au burlesque manège de leur propre mari fouillant dans ses poches, les vidant, les retournant et s'exaspérant de n'y jamais trouver ce qu'il y cherche.

Une poche est une oubliette, un tombeau, à moins qu'elle ne soit une "poche percée".

> Ma poche est comme une île escarpée et sans bords;
> Nul ne peut y rentrer quand il en est dehors...

constatait douloureusement ce joueur d'Alfred de Musset.

Dans les deux cas, d'ailleurs, le résultat est le même.

Aussi croyons-nous, en dépit de cette digression médicale, que les femmes sont bien avisées de remplacer les poches par un sac à main. Leur costume s'en trouve mieux et leurs nerfs pareillement, car elles vont droit à ce qu'elles veulent prendre.

L'infériorité des femmes, voilà une idée dont on revient, dont on doit revenir, non seulement sur le chapitre des poches, mais en beaucoup d'autres domaines. Voyez, par exemple, les sévères conditions qu'impose l'Angleterre, terre d'élection du féminisme, pour le recrutement de simples "femmes-agents".

Chaque concurrente doit mesurer cinq pieds quatre pouces sans souliers, être âgée de 24 ans au minimum et 35 au maximum. Quand elle a satisfait à ces obligations physiques, qui ne dépendent pas d'elle, il faut — ce qui est bien plus dur — qu'elle témoigne des qualités suivantes: corps et esprit en constant état d'alerte, observation prompte, bonté tolérante, bonne humeur, fermeté, intégrité inlassable, discrétion à toute épreuve, nécessité de rester impassible.

Et il s'est trouvé, dans le Royaume-Uni, 200 candidates aussi parfaites, puisque c'est à ce chiffre que s'élèvent les effectifs de la police féminine anglaise.

Mais, en dehors de ces réflexions suggérées par l'actualité, on trouvera d'autres motifs, plus sérieux, pour ne point médire des femmes en arguant de leur infériorité. Ceux qui s'y risquent s'exposent toujours à s'entendre jeter à la face l'impérieux vers du poète:

> Tombe aux pieds de ce sexe à qui tu dois ta mère!

Pierre LESCRINET.

L'exemple

Toto — Moi, quand je serai grand, je gagnerai beaucoup d'argent, comme papa.

Miette — Et moi, j'en dépenserai beaucoup, comme maman.

Les Coin des Instituteurs et des Institutrices

PARLONS BIEN

Parlons bien toujours: en classe, en récréation, dans la famille.

Il importe, tout d'abord, de donner l'exemple à nos élèves, soit que nous lisions, que nous exposions une théorie, que nous donnions une explication ou que nous interrogions.

Avec bonté, mais avec fermeté et persévérance, exigeons des élèves qu'ils articulent nettement et prononcent correctement; qu'ils fassent les liaisons opportunes et emploient les négations lorsque le sens l'exige.

Habituons aussi les enfants à lire et à parler lentement et distinctement afin d'éviter le bredouillement et le zézaiement.

A la fin de chaque leçon de lecture, il faut consacrer quelques minutes à faire lire des mots déjà familiers renfermant des sons classés un peu difficiles à émettre, exemple: J et G. — Je m'appelle Georges. Je m'appelle Georgette, Jules, Julien, Julie, Julienne, Julia, Juliette, Jacques, Jacqueline, Jean, Jeanne, Jeannine, Jeannette; Janvier, Juin, Juillet, Jérusalem, Jésus-Christ.

On peut multiplier ces exercices à l'infini: J'ai mal à la jambe. Jean n'est jamais jaloux. Le juge rend la justice. Le journal vient chaque jour. Geneviève est généreuse. J'étudie la géographie.

Multiplier aussi les exercices sur la sifflante, s et le ch: J'ai vingt-six sous. Six serpents sifflent sur nos têtes. Cinq ou six officiers Gascons passant un soir à Soissons, marchandèrent des saucissons. Six souches sèches. Patriotisme et non patriotisse; saint Jean-Baptiste et non saint Jean-Baptisse. Veillons aussi à ce que les articulations doubles soient bien rendues: table et non tabe; agréable et non agréabe, etc.

La méthode de lecture phonique, et plus encore la phonétique, habitue les enfants à bien prononcer et à bien articuler: sachons nous en servir avec intelligence en préparatoire et en première année.

Appliquons-nous particulièrement à corriger (à nous corriger d'abord) les sons que les élèves défigurent le plus, tels a o è eu. Ainsi, avec délicatesse, sans le blesser, reprenons l'enfant, voire le grand élève, lorsqu'il dit port pour part, lord pour lard, phâre pour phare. Ne le laissons pas tomber dans un autre travers, plus désagréable, encore: la maort pour la mort, l'écale pour l'école; mon paère, pour mon père, ma maère pour ma mère, une faète pour une fête, du baeurre, pour du beurre, la paeur pour la peur, etc.

Ces fautes de prononciation gâtent les phrases les plus parfaites au point de vue grammatical et dénotent une mauvaise habitude peu excusable chez des personnes instruites.

N'oublions pas les négations. La vilaine habitude de les supprimer est fréquente, même chez les personnes instruites. Il n'est pas rare d'entende dire: il y va pas, au lieu de: il n'y va pas; tu veux pas, au lieu de: tu ne veux pas; il pleut plus au lieu de: il ne pleut plus, etc., etc.

Parlons bien! notre belle langue française mérite cet hommage. En soignant notre langage nous-mêmes, éducateurs de la jeunesse, en habituant nos élèves à respecter la langue que nos pères ont su conserver au prix de sacrifices sans nombre, nous ferons acte du meilleur patriotisme.

C.-J. MAGNAN.

Conseils

Le nettoyage des vitres doit être fait fréquemment et consciencieusement, car des carreaux bien clairs, très nets sont indispensables à l'aspect soigné d'un logis.

Pour cette opération, diverses méthodes sont en usage. Certaines ménagères frottent les vitres avec de l'eau additionnée d'ammoniaque (deux cuillères d'ammoniaque pour une pinte d'eau). D'autres préfèrent l'alcool à brûler mélangé à de l'eau (par parties égales).

Les tampons de papier journal vigoureusement frottés contre les vitres donnent au verre beaucoup d'éclat.

• • •

Pour enlever les taches grasses sur la soie, frottez la tache avec de la craie de tailleur, laissez reposer six heures et brossez. Recommencez la même opération à l'envers si la tache n'a pas complètement disparu.

Un autre moyen consiste à repasser la tache en ayant mis dessus et dessous un morceau de papier de soie. Le fer doit être très chaud pour que le papier puisse absorber toute la graisse.

• • •

Les taches d'oeufs sur les vêtements de soie s'enlèvent facilement en frottant fortement la partie tachée avec une pincée de sel de cuisine.

Pour faire disparaître une tache de poudre de riz de couleur sur du crêpe de Chine, frottez simplement la tache avec un petit morceau de crêpe de Chine de la même couleur que le vêtement maculé.

• • •

Ne jetez plus vos coquilles d'oeufs. Retirez-en la fine peau blanche qui y adhère et pilez-les finement. Cette poudre vous servira utilement pour nettoyer votre argenterie.

(Conserver cette poudre en boîte métallique et à l'abri de l'humidité).

Le souci de vieillir

Vous conaissez toutes le célèbre sonnet de Ronsard:

> Quand vous serez bien vieille, le soir à la chandelle,
> Direz, lisant ces vers et vous émerveillant:
> Ronsard me célébrait du temps que j'étais belle.

Peut-être faudrait-il faire une réponse à ce sonnet, comme on en fit jadis au fameux sonnet d'Arvers, et apprendre à Ronsard que notre époque ne connaît plus de "vieilles". Les grand'mères ont toutes l'air d'avoir trente ans; elles sont roses, fraîches et sans rides. Elles portent les mêmes robes, les mêmes chapeaux que leurs filles, et conservent un allant, un entrain, que beaucoup de jeunes femmes pourraient leur envier.

C'est que jamais les femmes n'eurent tant le désir de se défendre et, avouons-le, n'y réussirent si bien qu'en un temps (le nôtre) où l'existence est devenue si compliquée et si dure. Cela pour de multiples raisons d'ordre matériel, sentimental, personnel, ou par coquetterie pure.

Le spectre grimaçant de la vieillesse hante tragiquement la femme, qu'elle soit belle ou laide. Parfois cela devient une véritable obsession nerveuse. Or, le meilleur moyen de la combattre, c'est de ne point la redouter.

En effet, un visage serein, doux, aimable, illuminé par le sourire des yeux et des lèvres, peut se rider, se faner, il garde, en dépit des années, une inaltérable jeunesse: celle du coeur, dont il est le reflet.

La suprême science est de concilier certaines précautions élémentaires pour le soin de l'épiderme mais de réprouver rigoureusement les méthodes dangereuses, stupides, qui peuvent, pour un rajeunissement passager, compromettre irrémédiablement la santé, et de suivre surtout un traitement moral.

Au point de vue physique: préserver son teint contre les attaques de l'âge par une saine hygiène, se préoccuper de conserver une attitude jeune en surveillant ses mouvements, son régime alimentaire, en faisant régulièrement plusieurs heures de marche par jour pour éviter l'obésité, voilà des moyens parfaits autant que simples pour rester jeunes. On y ajoutera quelques minutes de culture physique destinée à empêcher l'alourdissement de la silhouette, cet empâtement de la taille et de l'estomac si bien combattus par les exercices abdominaux, de torsion, d'élongation et de flexion. Mais on se rappellera que, s'il est bon de continuer une gymnastique pratiquée depuis longtemps, il est sage de ne pas la commencer après quarante-cinq ans sans avis du médecin.

Quant au point de vue moral, que de conseils à donner! Se résigner à vieillir, faire son deuil des succès d'autrefois, prendre congé de l'amour égoïste où l'on se recherchait seule soi-même, laisser la place aux jeunes devant qui s'ouvre la vie, être pour eux toute indulgence et toute tendresse, demeurer gaie, rester pour un cher compagnon et pour des enfants bien-aimés le foyer, le centre, le coeur et la lumière, comme tout cela implique une éternelle jeunesse de l'âme!

Toutes les femmes, qui ont su accueillir la vieillesse non comme une ennemie détestée mais comme le soir d'un beau jour, ce sont celles-là qui restent jeunes et jeunes encore.

Pour occuper les doigts d'enfants

Faites-leur trier tous les menus morceaux de tissu inutilisables, bouts de rubans, d'étoffes, d'échantillons. Puis, demandez-leur d'effilocher ces chiffons. Les effilures de soie remplaceront le duvet pour les bourrages de coussins; celles de laine seront très appréciées pour garnir de chauds couvre-pieds.

La Mode Pratique



Robe genre Redingote

Publié par LAURA I. BALDT, A.M.

Durant plusieurs années, professeur adjoint des Arts domestiques, Collège des Instituteurs, Université Columbia, New-York.

Robe genre redingote en crêpe uni et imprimé. Taille-corselet amincissante et flatteuse. Style à porter avec manteau ou très chic, sans manteau, pour le printemps. Un lainage léger convient aussi bien que le crêpe pour cette robe de confection facile.

Style no 2773 pour grandeurs 14, 16, 18, 20 ans; bustes 32, 34, 36, 38, 40, 42 et 44 pouces. La grandeur 36 demande 3 verges ⅜ de tissu de 39 pouces et 1 verge de tissu contrastant de 27 pouces.

Toute demande doit être adressée comme suit: **Département de la Mode, LA LIBERTE, Winnipeg.** Prière de mentionner exactement la grandeur du patron désiré et le numéro du modèle choisi. Ne pas demander des mesures autres que celles qui sont spécifiées. Inclure 15c par patron (en monnaie, timbres ou bon postal). La Liberté n'est pas responsable des lettres non reçues. Un délai de huit jours est nécessaire pour la réception de ces patrons.

Ces patrons sont en anglais seulement.

Ils ne sont pas échangeables.

"PAYSANA"

A la gloire et au service de la terre

Mme. Françoise GAUDET-SMET, fondatrice

Une revue s'en vient, répondant au nom chantant de PAYSANA, spécifiquement destinée aux fermières du Canada français. "Dans une belle robe de laine et toile du pays, déclare madame Françoise Gaudet-Smet, PAYSANA naîtra au début de mars, avec toutes les promesses du printemps. Ce programme est vaste. Il s'attachera surtout au chapitre "Arts domestiques" à traiter de tous les travaux se rapportant à la laine et au lin, depuis le filage jusqu'à la haute confection. La cuisine sera étudiée du point de vue des ressources comestibles du pays. Une femme-médecin aura la charge de vulgariser de bonnes habitudes d'hygiène et de parler de médecine familiale. Quant au problème de l'école rurale, en comptant avec celui des écoles normales et des écoles d'agriculture, il sera disséqué à fond. 32 pages par mois pour un dollar par an, on en aura pour son argent..."

A tous ceux qui lui demandent si PAYSANA espère attirer l'attention et la sympathie des citadins, Madame Gaudet-Smet répond: "Ce serait une honte qu'ils y demeurent indifférents. Les gens de la ville demandent à la campagne le charme de ses étés, la beauté de ses pentes enneigées; ils n'ont pas le droit d'ignorer ses problèmes".

Pour toutes communications, écrire à madame Gaudet-Smet, case postale 25, Montréal.

Les feuilles de thé

Lorsque vous avez fait une infusion, ne jetez pas les feuilles, et lorsque vous voudrez brosser un tapis, un coussin, des doubles rideaux, éparpillez dessus ces feuilles encore légèrement humides. La poussière s'enlèvera comme par enchantement sous vos coups de brosse, et les couleurs du tissu seront ravivées.

Avec les feuilles de thé, refaites une infusion qui devra macérer longtemps. Le soir, après le démaquillage, lotionnez votre visage avec cette préparation.

Faites-en autant le matin, avant de mettre la crème de toilette ou le fond de teint.

Par le tanin qu'elles contiennent, les feuilles de thé vous aideront à lutter contre les rides.

Lotionnez les yeux fatigués avec du thé fort et sucré encore tiède.

Lavez vos dentelles et vos soieries dans une infusion de thé, et vous obtiendrez une teinte ocrée jolie.

Lavez vos cheveux avec du thé, et ils seront soyeux avec, à la longue, un joli reflet doré. De plus, une infusion un peu forte, mêlée à un peu d'huile de ricin, débarrasse des pellicules.

Enfin, une infusion de thé et de vin blanc chaud et sucré arrête la grippe.

Comment doit-on prononcer "donc"?

Faut-il faire sonner le "c" ou bien dire don(c) tout simplement? A la Comédie-Française, il est de règle, lorsque "donc" se place au début d'une phrase de prononcer "donque".

"Donque", mon cher ami..."

Partout ailleurs, on efface le "c".

"Faut-il don(c) vous répéter sans cesse..."

Et cela évite le heurt, au milieu d'une phrase, de cette consonne rocailleuse.

Le Coin des Jeunes

Directrice : Mère-Grand

Conte d'aventures

RAID D'HIPPOS

L'air était pur, tiède, et non trop chaud comme dans la journée. Paul de Brienne, Octave Riveau et leur camarade anglais Thomas Sinclair, dont l'auto les avait amenés jusque-là, campaient sous une tente de toile, non loin de cette mer intérieure qu'est le lac Victoria Nyanza.

Ils n'avaient pas emporté d'armes avec eux. On leur avait d'ailleurs assuré qu'ils ne couraient aucun risque du côté des indigènes. Et quant aux fauves, voyageant en voiture, pouvant s'y réfugier au besoin, ils ne croyaient pas avoir grand'chose à craindre d'eux non plus, encore que le pays des Massaïs soit la terre d'élection des lions, des buffles et de bien d'autres seigneurs de la jungle.

Le soleil se couchait. Fatigués d'avoir randonné toute la journée, les trois adolescents ne tardèrent pas à éprouver le besoin d'en faire autant. Ils avaient dîné de bon appétit avec les provisions dont ils s'étaient pourvus largement avant de s'engager dans une région où leur ravitaillement eût été difficile. Ils attendirent encore un peu, retenus par la beauté du spectacle qu'ils admiraient.

Mais les plus belles scènes n'empêchent pas ceux qui les contemplent de bâiller à un moment donné. Thomas Sinclair ne s'en fit point faute. Ce que voyant, Octave Riveau fut pris de la contagion et tapa sur l'épaule de Paul de Brienne:

—Allons, mon vieux, couchons-nous. Demain matin, il faudra se lever de bonne heure.

✦ ✦ ✦

Depuis combien de temps le trio dormait-il à poings fermés? Toujours est-il qu'il fut réveillé en sursaut par un bruit infernal.

C'était un cri, ou plutôt une cascade d'étranges sonorités qui tantôt éclataient comme le tam-tam, tantôt grinçaient comme la ferraille d'une vieille guimbarde, tantôt soufflaient comme une chaudière soumise à une trop haute pression.

—Qu'est-ce qu'il y a?... Qu'est-ce que c'est?...

Ces questions haletantes se croisèrent, dans l'effarement d'un réveil hébété, sous l'obscurité de la tente.

Une main entr'ouvrit la portière de toile; par l'interstice, les jeunes gens cherchèrent à voir ce qui se passait dehors. La nuit était profonde, sans lune et sans étoiles. Une brume assez dense montait du lac et en ouatait les rives.

—Je ne vois rien! murmura Paul.

—Si!... Là!... Un peu à droite! Regardez, murmura Octave.

Réalité?... Cauchemar?... Il montrait deux points phosphorescents qui brasillaient dans les ténèbres. Et sa lampe de poche, démasquée, y projetant un faisceau lumineux, ce fut une vision fantastique, celle d'une sorte de monstre à tête de boeuf et aux pattes de porc qui ouvrait une gueule énorme, en déhanchant son corps massif et noirâtre.

—Un hippo fit Thomas Sinclair.

Ils secouèrent leur stupeur et même se mirent à rire de leur effroi. Un hippopotame? Ce n'était que cela? La bête, toute formidable qu'elle fût, leur paraissait plus grotesque que redoutable. Et ils ne savaient pas si elle n'était pas encore plus surprise qu'eux de ce tête-à-tête imprévu.

—Il n'y a qu'à lui faire peur, reprit Paul de Brienne.

Assurément, et c'était bientôt dit. Ce fut moins vite fait. La lumière n'avait pas l'air de l'effrayer, et même quand les jeunes gens, sortis de leur tente, eurent grimpé en voiture pour en braquer les phares sur le trouble-fête, celui-ci n'en parut nullement intimidé.

Il venait du large, de quelque îlot du lac, son refuge habituel dans la journée. Et il avait pris pied un peu en deçà du campement des jeunes gens, pour aller chercher à manger dans des pâturages de son choix. S'il y avait intrusion, ce n'était pas de son fait, c'était du leur. Et il n'entendait pas leur laisser le champ libre. Chacun chez soi. Ils n'avaient qu'à rester dans leurs quartiers. Plus irrité que troublé de la rencontre, l'hippo manifestait son mécontentement à sa façon. Il renâclait à gorge déployée.

Que faire?

—Klaxonnons! dit Paul.

Thomas Sinclair s'y employa de son mieux, dans l'espoir de faire taire le braillard et de le mettre en fuite. Le résultat, malheureusement, fut très différent, et tout ce vacarme n'aboutit qu'à attirer d'autres hippopotames. Il semblait en venir de toutes parts, des eaux et des papyrus. Pataugeant et piaffant à qui mieux mieux, on voyait luire leurs grands yeux verts et déambuler leurs silhouettes informes que les phares de l'auto mettaient brusquement en plein relief. Ce flot de clarté ne les fascinait pas comme les autres fauves. Il avait l'air plutôt d'agir sur eux comme l'aimant sur l'acier.

✦ ✦ ✦

—Qu'est-ce que notre tente va prendre! soupira Octave Riveau.

—Il pourrait y avoir pire, fit observer Paul de Brienne. Pourvu qu'ils ne mettent pas notre bagnole en capilotade!

—Et nous-mêmes par-dessus le marché, ajouta le jeune Anglais. Allons-nous-en, tenez! Cela vaudra mieux.

—Sans nos bagages?

—Que voulez-vous? Il faut savoir faire la part du feu, my dear. Nous reviendrons quand il fera jour. Peut-être n'auront-ils pas tout détruit.

Il leur en coûtait de battre en retraite dans ces conditions et, pour la première fois depuis qu'ils avaient quitté Nairobi, ils regrettèrent de ne s'y être point pourvus de bons fusils de chasse et d'un permis de tirer les fauves. Encore le permis n'eût-il pas été indispensable en l'occurrence, nécessité faisant loi et la légitime défense pouvant être invoquée dans leur cas. Mais, sans armes à feu, comment tenir tête à de tels antagonistes? Trop heureux que ces colosses ne les eussent pas chargés d'emblée.

Le moteur fut donc mis en marche, et Thomas Sinclair, prompt à reprendre le volant, manoeuvra de manière à ne pas heurter la tente et à éviter l'un ou l'autre des énormes pachydermes qui évoluaient lourdement pour lui barrer le passage.

Ce fut encore un vilain moment à passer. Contre des adversaires moins puissants, il aurait pu risquer le coup, donner des gaz et foncer de l'avant, quitte à entrer en collision avec ceux qui se trouvaient sur sa route. Mais, s'il avait voulu démolir sa voiture, il n'était rien de tel que de la jeter contre les cinq ou six tonnes de solide charpente que représentait chacun de ces mastodontes. L'animal en eût moins souffert qu'elle et ses terribles mâchoires auraient eu tôt fait de parachever l'oeuvre de destruction. Non! le mieux était de feindre et d'user de toutes les ressources d'une excellente quinze-chevaux, maniable et rapide à souhait.

Le jeune Anglais s'en tira à son honneur. Cela n'alla pas tout seul. Ce fut de la haute école, une voltige qui exigeait autant de brio que d'audace. Et, plus d'une fois, Octave Riveau et Paul de Brienne, témoins angoissés de cet étrange carrousel, crurent qu'il finirait mal pour eux comme pour leur ami. On n'évitait un hippo que pour risquer de se jeter sur un autre. On en frôla d'un cheveu. On racla même la peau de l'un d'eux, et le pare-choc, les ailes, ne sortirent pas tout à fait indemnes de l'aventure. Mais l'habileté du conducteur se joua de toutes les difficultés et, malgré l'espace restreint dont il disposait, il put passer entre les monstres et laisser enfin toute la bande derrière lui.

Il était temps! Un peu plus loin, un pneu éclatait, et ce fut la panne. Mais on avait fait quelques kilomètres et l'on put réparer avant que les lourdauds eussent poussé jusque-là.

Leurs renâclements avaient cessé de se faire entendre. Rien ne troublait plus la paix nocturne enfin rétablie. La voiture resta sur place, prête à repartir au premier signe de danger, et aussi à revenir en arrière, ce qu'elle fit dès l'aube, pour permettre à ses occupants de récupérer tout ou partie de leurs pertes.

Hélas! leur tente ne s'en était pas tirée aussi bien qu'eux. Elle s'était effondrée sous les attaques des hippos, dont l'acharnement n'en avait laissé que des débris inutilisables. Petit malheur dont les trois jeunes gens se consolèrent aisément. Mais, quand ils eurent rallié Nairobi, il ne fallait plus leur raconter que tous les animaux sauvages craignent le bruit et la lumière.

Tous, peut-être. Pas les hippos du Victoria Nyanza, assurément.

Fernand VALMONT.

UN PETIT MOT...

Vos lettres de cette semaine sont vraiment délicieuses, mes chéris. Je les ai savourées de la première à la dernière ligne. Délicate fraîcheur des sentiments, écriture soignée, nouvelles captivantes: tout est délices pour les yeux, enchantement pour le coeur.

Bienvenue à tous, anciens et nouveaux. Et grand merci pour vos mille gentillesses.

Des réponses au Concours de Bon Langage... il y en a des piles et des piles! Vous êtes bien aimables d'avoir répondu si généreusement à mon appel. Comme vous avez dû travailler fort!

Un merci tout spécial à Thérèse pour l'envoi des dates de naissance de ses camarades.

Nous allons faire beaucoup de petits sacrifices de carême, n'est-ce pas, mes enfants? Rien ne dispose mieux aux alleluias de Pâques que ces privations volontaires, cette lutte contre le défaut dominant. Cela nous apprend aussi à placer le devoir avant le plaisir, à nous oublier pour songer aux autres. Faisons-les avec le sourire, pour être agréables à Dieu et faire la joie de notre entourage.

Bonne semaine et bonnes amitiés à tous.

Alice Marion, Saint-Jean-Baptiste; Suzanne Vigier, Yvette Dondo, Roger Tinguely, Thérèse Augert, Angèle Chaperon, Elie Meyer, Huguette Vigier, Antoine Daudet, Roland Avanthay, Marcey Lamoureux, N.-D. de Lourdes; Hermance Desrosiers, Saltel; Fabienne Poirier, Dolorès Lussier, Mariapolis; Agnès Perreault, Sainte-Anne-des-Chênes; Yvette Cormier, Saint-Norbert Alphonse Bauche, Séraphine-Marie Bauche, Grande Clairière; Azarie Gauthier, Sainte-Anne.

MÈRE-GRAND.

Point de vue

Au cours de géographie, l'instituteur vient d'expliquer que les côtes très découpées de l'Europe contribuent à rendre son climat tempéré. Il interroge:

—Dites-moi, Pierre, vaudrait-il mieux pour l'Europe que ses côtes fussent moins découpées?

Alors Pierre, qui devait être dans la lune pendant la leçon:

—Oui, m'sieu.

L'instituteur (étonné)— Ah! pourquoi?

Pierre — La carte serait moins difficile à faire.

Il y a "rare" et "rare"

La maîtresse — Nommez-moi un animal rare d'Australie, Jean.

Jean — L'éléphant.

La maîtresse — Mais l'éléphant n'est pas un animal d'Australie.

Jean — Justement, c'est pour cela que là-bas il doit être rare.

Joyeuse Fête

10 mars

Nathalie Philippot, Saint-Claude, 12 ans.

Marie Landry, Saint-Norbert.

Joséphine Pelletier, La Broquerie.

11 mars

Azarie Gauthier, Sainte-Anne, 12 ans.

Marguerite Hébrard, Lourdes, 14 ans.

Irène McDougall, Saint-Norbert.

Isabelle Philippe, Saint-Claude, 14 ans.

13 mars

Maurice Leverrier, N.-D. de Lourdes, 9 ans.

14 mars

Gabriel Hardy, Grande Clairière, 9 ans.

Rosilda Hébrard, Lourdes, 9 ans.

Helen Bilous, Rathwell, 12 ans.

Horace Carrière, Saint-Adolphe.

15 mars

Denis Rochon, La Salle.

Eloi Bauche, Grande Clairière, 14 ans.

16 mars

Jean Turcotte, Lorette, 12 ans.

MES PETITS-ENFANTS M'ÉCRIVENT...

Couvent Saint-Joseph,
Mariapolis, le 25 fév.

Bonne Mère-Grand,

Je viens de lire en entier le "Coin" et j'aime tant les lettres et votre "petit mot" que j'y viens mettre le mien.

Le "Concours du Bon Langage" a rencontré des enthousiastes ici. Tout le monde s'y met. D'abord, le Bon Langage est à l'honneur dans notre école. Cela ne veut pas dire que nous parlons tous très bien, mais, il y a sûrement beaucoup de progrès chez un grand nombre.

On a lu en classe toutes les belles choses qui vont avoir lieu au Congrès Eucharistique de Québec. Nous regrettons d'être si loin! Mais nous pouvons tout de même faire notre part de prières, de sacrifices, pour demander au bon Dieu un magnifique succès. Peut-être un jour aurons-nous un Congrès à Saint-Boniface? Qui sait s'il n'y a pas quelqu'un qui y pense?

En regardant par la fenêtre, je vois un beau grand tapis très épais de neige blanche et je me dis: "Cette neige a le temps de fondre bien des fois avant que ce que je viens d'écrire se réalise".

Allons, ma lettre se fait longue et le temps vole, mes leçons m'attendent. J'ose bien espérer que mon tour reviendra sous peu de venir jaser encore avec vous.

Une amie du "Coin",
Dolorès LUSSIER.
Grade IX.

✦ ✦ ✦

Couvent Saint-Joseph,
Mariapolis, 26 février.

Chère Mère-Grand,

Ce matin lorsque quelqu'un a parlé d'écrire à notre chère Mère-Grand, chacun a voulu dire son mot; alors, la question a été réglée par notre maîtresse: "La jeunesse va céder le pas à la vieillesse pour aujourd'hui". Drôle de vieillesse! si vous saviez à qui ce mot s'adressait!

N'est-ce pas qu'ils sont gentils nos grands frères du beau Québec de nous écrire une si belle lettre? Ça m'a l'air comme s'ils allaient recevoir nos remerciements un jour...

Nous préparons notre Carême tout en travaillant les matières du programme.

Le grand corridor de notre école a fait une acquisition il y a quelque temps: un beau tableau d'honneur pour les "Héros du Bon Langage". N'y va pas qui veut, mais qui le mérite! Au bas sont écrits ces mots: "Qui garde sa Langue garde sa Foi!" A nous de comprendre, n'est-ce pas?

Je vous quitte, chère Mère-Grand, mais à regret, car j'aurais encore plusieurs petits riens à vous dire, mais il faut penser que d'autres vous réclament.

Une assidue du "Coin",
Fabienne POIRIER,
Grade IX.

✦ ✦ ✦

Saint-Jean-Baptiste,
le 24 février 1938.

Chère Mère-Grand,

C'est la première fois que je vous écris. Je lis le "Coin des Jeunes". J'ai 10 ans. Je vais à l'école. Je suis dans le grade IV. J'aime bien notre maître, il est bien bon.

Je veux vous raconter la mort de ma petite soeur, Yvette, âgée de 8 ans et 10 mois. Elle a eu la méningite; elle a beaucoup souffert. Le Dr Cloutier, de Letellier, est venu huit fois et M. le curé Caron deux fois. Elle fut administrée le 4 février et mourut le 19 février à 4 h. du matin. Papa, maman et la famille ont eu bien de la peine. Ce qui nous console, c'est qu'on a un petit ange dans le ciel. J'ai été à l'enterrement lundi. Il n'y avait pas d'école ce jour-là, il y avait beaucoup de monde au service, 16 voitures suivaient le petit cercueil. Les Révérendes Soeurs ont chanté le service avec leurs élèves.

Votre petite-fille qui vous aime,
Alice MARION.

✦ ✦ ✦

Notre-Dame-de-Lourdes,
le 24 février 1938.

Chère petite Mère-Grand,

Les petits de Lourdes sont bien contents de vous envoyer leur concours et de vous montrer leur belle écriture. Nous avons travaillé dur, dur! et les petits commençants ont effacé plusieurs fois. Vous verrez, il y a des pages pas mal minces... Mais, pauvre Mère-Grand, vous n'aurez pas assez de prix... ici les bambins disent qu'ils sont tous sûrs d'en avoir gagné chacun un.

En attendant, vos bébés de la Montagne vous envoient des gros bonjours et un plein char de bons becs.

Roger TINGUELY,
Grade II.

✦ ✦ ✦

Notre-Dame-de-Lourdes,
le 24 février 1938.

Mère-Grand chérie,

Nous, les commençants de septembre, on s'est appliqués très fort.

Je vous aime bien gros.

Yvette DONDO.
Grade I.

✦ ✦ ✦

Ecole Dugas,
Saltel, Man., 24 fév. 1938.

Chère Mère-Grand,

Je suis une petite fille du grade six et c'est la première fois que je vous écris. Je lis les lettres du "Coin des Jeunes" et je les trouve très intéressantes.

J'ai cinq frères et trois soeurs, l'aîné de mes frères, Lucien, va au Collège de Saint-Boniface. Je n'ai que onze ans et quand j'aurai quatorze ans, j'irai au couvent pour faire une institutrice et plus tard une religieuse franciscaine. Je vais à la messe tous les matins avec mon frère, Ernest; nous y allons en traîne à chien.

Une petite amie,
Hermance DESROSIERS.

✦ ✦ ✦

Sainte-Anne-des-Chênes,
le 23 février 1938.

Chère Mère-Grand,

C'est la première fois que je vous écris cette année.

Je suis chef de Croisés; nous avons deux réunions par mois. Le R. P. Paré en a la direction. Quand nous prenons les présences, parfois il y en a qui sont absents parce qu'ils ont la grippe. Je vais à la messe presque tous les matins et je prie pour chère Mère-Grand, afin que vous n'ayez pas la grippe.

Je fais partie de la chorale Saint-Gérard; nous chantons une grand'messe par mois, à chaque troisième dimanche du mois.

En vous quittant, je vous envoie des gros becs bien sucrés.

Votre petit garçon,
Azarie GAUTHIER.

✦ ✦ ✦

Grande Clairière,
le 18 février 1938.

Chère Mère-Grand,

Je suis contente de vous écrire. J'ai deux petites soeurs qui ne vont pas à l'école et un petit frère qui y vient avec moi. Nous sommes sept enfants dans notre famille. Mon père est mort voilà deux ans.

Je suis dans le grade quatre; j'aime bien mes maîtresses.

Il fait très mauvais aujourd'hui.

Votre petite-fille qui vous aime bien,

Séraphine-Marie BAUCHE.

✦ ✦ ✦

Saint-Norbert, Man.,
le 23 février 1938.

Chère Mère-Grand,

C'est le première fois que je vous écris, mais je vous aime déjà de tout mon coeur. C'est la première année que je vais au Couvent; je suis dans le grade I, j'aime bien cela.

Votre petite-fille qui vous embrasse en pincettes,

Yvette CORMIER.

✦ ✦ ✦

Sainte-Anne-des-Chênes,
le 24 février 1938.

Chère Mère-Grand,

C'est avec plaisir que nous venons aujourd'hui vous raconter un joyeux après-midi passé au couvent de Sainte-Anne, le 21 février.

Un groupe des élèves des grades VII et VIII avait été préparé pour jouer une scène du "Marchand de Venise", de Shakespeare. Les acteurs étaient: Shylock, Harold Supeene; Duke, Eddie McGawn; Bassanio, Lucien Tétreault; Antonio, Roland Sanche; Grassiano, Victor L'Heureux; Portia, Cécile De Coninck; Nerissa, Laurette Trudeau; Salario, Rolande Lussier; Salanio, Thérèse Croteau; Clerks, Rita Duhamel et Marie-Paule Dumesnil.

Les parents et amis des élèves étaient invités. La séance fut agrémentée de violon, de piano, de quelques chants et de déclamations.

Les morceaux de musique furent exécutés par Mlles Estelle Gauthier, Irma Lacerte, Laurette Trudeau.

Les chants et déclamations, par Mlles Agnès Tougas et Olive Tétreault.

L'après-midi se termina par le chant "O Canada".

Cette séance se répétera pour l'inspecteur à sa prochaine visite.

Nous serions enchantés de vous y voir présente, chère Mère-Grand.

Votre amie du "Coin",
Agnès PERREAULT.

Orthographe

On était en train de repeindre les grilles extérieures d'une station du Métropolitain. Une pancarte était accrochée qui portait ce magnifique avis:

"Attention à la pinture!"

Un usager passe et, amicalement, dit à l'un des manieurs de pinceau:

—Alors, "pinture", c'est comme ça que vous l'écrivez? Et l' "e"?

Aussitôt, le peintre contemple la pancarte, et, d'un coup hardi, enlève l' "e" final!

Le maître — Jean, pourquoi ferme-t-on les barrières de la voie à l'approche des trains?

Jean (cinq ans) — M'sieu, c'est parce qu'on craint que les trains tournent dans la rue.

CARNET DU "COIN"

Mon petit ami, Marcel Lamoureux, Notre-Dame de Lourdes, est heureux de faire part aux camarades du "Coin" de la naissance d'une belle petite soeur, Cécile, née le 26 janvier.

La chaleur des insectes

Le corps humain peut être considéré comme un poêle: la nourriture remplace le charbon, et la respiration apporte l'oxygène nécessaire pour brûler ce combustible.

Si la chaleur du corps est causée par la nourriture et la respiration, les animaux à sang froid, qu'on a longtemps considérés comme incapables de produire de la chaleur par le fonctionnement de leur organisme, parce qu'ils se mettent en équilibre de température avec le milieu où ils vivent, doivent pourtant fabriquer de la chaleur, puisqu'ils mangent et respirent. Le tout est de réaliser avec soin les expériences.

Un savant curieux a mis une sauterelle dans un tube de verre, avec un thermomètre sensible; ce dernier a monté de 3° en 10 minutes; il a plongé un autre thermomètre dans une fourmilière, et a constaté une élévation de 7° sur la température extérieure. Dans une ruche d'abeilles, en hiver, la chaleur intérieure est de 25° environ, même s'il gèle dehors. Dans ce dernier cas, on peut supposer que les fermentations qui ont lieu dans le miel sont une cause de l'élévation de la température. Mais imaginez qu'une intervention vienne déranger les abeilles et les force à s'agiter beaucoup: la chaleur, à l'intérieur de la ruche, monte au point d'amollir la cire des rayons. Cette augmentation de chaleur est donc bien fournie par le corps des insectes.

Lac bouillant

La Dominique est une île des petites Antilles, découverte en 1493, un dimanche, par Christophe Colomb. Ce n'est pas d'hier, comme vous le voyez, mais, cependant, on est resté jusqu'à 1875 sans explorer l'intérieur, fort aride et difficile.

Cependant, à cette date, une expédition a été décidée, et entre autres curiosités, elle a découvert un lac d'eau bouillante, située à 2,500 mètres de hauteur, au sommet d'une montagne qui n'est autre qu'un volcan.

Ce lac se trouve dans un cratère dont le pourtour est constitué par des blocs de soufre; au milieu se dresse une sorte de muraille d'eau, d'où s'échappent des vapeurs qui rendent la respiration pénible: l'eau est constamment agitée, et des petites vagues viennent jusqu'au rivage qui est d'une jolie couleur jaune d'or. Il s'agit là d'un volcan qui est en train de s'éteindre: mais il est encore parfois pris de soubresauts pendant lesquels on entend de violentes détonations, et on voit l'eau bouillonner sous l'effet des gaz échappés par quelques fissures.

Quel dommage que ce lac ne soit pas à proximité d'une ville! On se servirait de son eau pour installer un système de chauffage central à peu près gratuit.

Petite consolation

On explique oralement un texte latin.

Le professeur — Pierre! vous avez dit une bêtise aussi grosse que vous!

Pierre, plus bas — Heureusement que je ne suis pas gros! (Rires de la classe).

Le dernier des Mohicans

Adaptation du roman de Fénimore Cooper par l'Association Catholique des Voyageurs de Commerce, section Laflèche, Les Trois-Rivières.

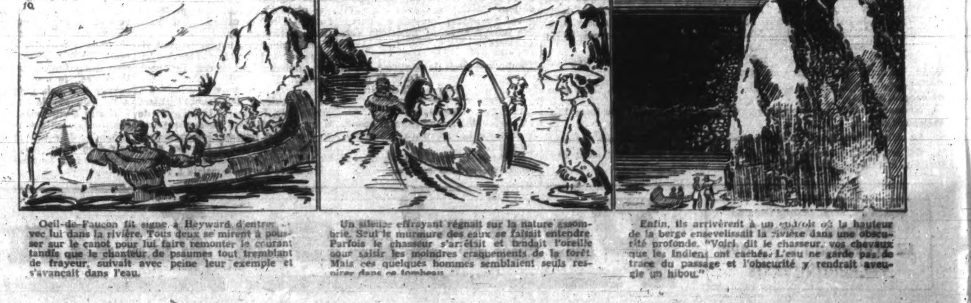
Dessins de Jean-Jacques Cuvelier



Après un long conciliabule avec ses deux compagnons, Oeil-de-Faucon se rapprocha de l'Anglais et lui déclara: "Nous ne pouvons laisser ces deux femmes dans le péril. Nous nous chargerons de leur salut, mais je vous recommande la plus entière discrétion."

Heyward se hâta de rejoindre ses compagnons de voyage et leur fit part de l'arrangement conclu avec le guide. Immédiatement les deux demoiselles descendirent de cheval, suivies de David La Gamme. Et tous s'acheminèrent vers la rivière dont on entendait le murmure.

Les Indiens prirent les chevaux à la bride et les forcèrent à entrer dans le lit torrentueux de la rivière tandis qu'Oeil-de-Faucon avisait un canot d'écorce caché dans un tas de broussailles et pressait Alice et Cora de s'y blottir en toute hâte.



Oeil-de-Faucon fit signe à Heyward d'entrer avec lui dans la rivière. Tous deux se mirent à pousser sur le canot pour lui faire remonter le courant tandis que le chanteur de psaumes tout tremblant de frayeur, suivait avec peine leur exemple et s'avançait dans l'eau.

Un silence effrayant régnait sur la nature assombrie. Seul le murmure des eaux se faisait entendre. Parfois le chasseur s'arrêtait et tendait l'oreille pour saisir les moindres craquements de la forêt. Mais ces quelques hommes semblaient seuls respirer dans ce tombeau.

Enfin, ils arrivèrent à un endroit où la hauteur de la berge ensevelissait la rivière dans une obscurité profonde. "Voici, dit le chasseur, vos chevaux que les Indiens ont cachés. L'eau ne garde pas de trace du passage et l'obscurité y rendrait aveugle un hibou."

Autour de la Ferme

Les progrès de l'industrie porcine dans les différentes provinces

C'est dans les provinces de Québec, d'Alberta et de Saskatchewan que l'industrie porcine a fait le plus de progrès, si l'on en juge par les chiffres annuels qui couvrent la production et la qualité, de 1930 à 1937 inclusivement.

En 1930, la première année où les types modèles actuels de classement ont été appliqués, Québec a vendu 82,827 porcs, dont 9 pour cent étaient des "sélects" et 29 pour cent des "bacons". En 1937, la province a vendu 342,694 porcs dont 22 pour cent "sélects" et 39 pour cent "bacons". Ce progrès remarquable a valu un énorme surplus de revenus aux cultivateurs du Québec, d'autant plus que le plus gros de cette augmentation s'est vendu à des prix assez avantageux.

L'Alberta vient deuxième au point de vue du développement; elle a vendu 628,935 porcs en 1930, dont 6 pour cent étaient des "sélects" et 21 pour cent des "bacons"; en 1937, elle en a vendu 980,272 dont 26 pour cent "sélects" et 39 pour cent "bacons". Le pourcentage d'augmentation dans la production de l'Alberta est beaucoup moins élevé que dans le Québec, mais par contre, l'amélioration de qualité est beaucoup plus forte. Au point de vue de l'importance nationale, les progrès de l'Alberta, qui représentent une moyenne d'environ 30 pour cent de la production canadienne totale pendant cette période, ont exercé une influence beaucoup plus grande que ceux de toute autre province.

En 1930, la Saskatchewan a vendu 314,579 porcs dont 5 pour cent étaient des "sélects" et 17 pour cent des "bacons". En 1937, les chiffres étaient de 568,193, dont 16 pour cent "sélects" et 31 pour cent "bacons".

Ces chiffres révèlent une expansion assez satisfaisante de cette branche de l'industrie animale, si l'on tient compte des mauvaises récoltes qui ont été rentrées en ces dernières années. Ils font en même temps ressortir la nécessité de donner une attention spéciale à l'amélioration de la qualité.

Pendant la période en revue, la province d'Ontario a vendu en 1930 1,053,880 porcs, dont 25 pour cent étaient des "sélects" et 55 pour cent des "bacons". En 1937, elle a vendu 1,713,035 porcs, dont 32 pour cent "sélects" et 48 pour cent "bacons".

L'augmentation de production est de 62 pour cent; elle est semblable à celle qui a été enregistrée dans les provinces de l'Ouest, mais tandis qu'il y a une augmentation de 7 pour cent dans la catégorie "sélecte", le total des deux catégories supérieures est exactement le même. Dans chaque cas, avec une production de 45 et de 43 pour cent des ventes totales du Canada, contenant une proportion de 80 pour cent des "sélects" et de "bacons", l'Ontario maintient une position enviable, mais la courbe enregistrée indique évidemment des changements bien nets dans la carte porcine du Canada.

Les facteurs qui affectent la qualité du fromage

Les règlements établis en application de la loi concernant l'industrie laitière au Canada définissent comme suit les défauts du goût ou de la saveur dans le fromage: "non propre, légèrement de fruit, de fruit, de fruit très prononcé, amer, de navet, de mauvaises herbes, sur, légèrement rance, rance, et très passé". Il peut se faire que les fromagers entretiennent certaines théories au sujet des mauvais goûts que présente leur propre fromage, mais ces opinions ne sont pas toujours bien fondées, dit le Dr Hood, Chef du Service des recherches sur les produits laitiers, au Ministère fédéral de l'Agriculture. Les recherches que ce Service a conduites dernièrement indiquent qu'en dehors de l'alimentation et des odeurs de mauvaises herbes, la plupart des défauts ordinaires de goût peuvent être attribués à l'action de bactéries et de levures nuisibles qui s'introduisent dans le lait employé pour la fabrication du fromage sur la ferme, ou à une phase ou à l'autre du procédé de fabrication.

Lorsque le fromage a un mauvais goût, on peut en attribuer une bonne partie au lait infesté de bactéries. Le fromager compte surtout sur l'odorat et le goût pour déterminer la qualité du lait qu'il reçoit sur la plate-forme de la bascule. Il peut ainsi, sans doute, découvrir certaines saveurs et certaines odeurs, mais il n'a pas de renseignements précis au sujet du nombre ou des types de bactéries nuisibles qui peuvent s'y trouver. Il y a cependant certains moyens qui peuvent être utilisés dans la pratique de la fromagerie et par l'emploi régulier desquels le fromager peut classer le lait d'après le nombre et le type de bactéries, dit le Dr Hood. Les plus importants de ces moyens sont l'essai du Wisconsin pour le caillé et l'essai au bleu de méthylène. L'essai du caillé permet au fromager de déterminer le type et le goût ou saveur du caillé provenant de lait contenant des types nuisibles de bactéries, qui produisent des goûts anormaux dans le lait et le caillé. Par contre, l'essai au bleu de méthylène ne fournit pas de renseignements au sujet des types de bactéries, mais c'est un essai simple et utile pour déterminer le nombre de ces bactéries. Le fromager peut, par cet essai, se procurer des renseignements sur la qualité du lait, car un nombre élevé de bactéries est une pauvre indication de la qualité et des moyens de production et de manutention.

Un des facteurs les plus importants dans la détermination de la qualité du fromage est le ferment que l'on emploie pour classer et contrôler la fermentation de l'acide dans le lait. Il est donc très important que l'on se serve de ferments uniques et de haute qualité. Un ferment bien fait et bien employé ne peut faire aucun tort au produit; il devrait plutôt l'améliorer, quelle que soit la qualité du lait. La question du ferment est entièrement du ressort du fabricant et il ne peut s'en prendre qu'à lui si la qualité de son produit est endommagée par l'emploi d'un mauvais ferment.

Expéditions d'abeilles des Etats-Unis sur le Canada

Les producteurs de miel du nord des Etats-Unis et du Canada importent des abeilles du sud des Etats-Unis, dans des paquets sans rayons. Ces Etats du sud peuvent produire des abeilles très tôt au printemps, et les expédier sur le nord à temps pour la miellée principale. Dans certaines régions, elles produisent des récoltes extraordinaires de miel, si bien qu'un grand nombre d'apiculteurs ont aujourd'hui pour pratique de détruire toutes leurs abeilles à l'automne de l'année et de les remplacer au printemps suivant par des abeilles en paquets. Ces abeilles en paquets donnent de meilleurs résultats dans les régions où la miellée principale se fait pendant les mois de juillet et d'août; là où elle commence vers la mi-juin pour cesser en juillet, la récolte est beaucoup plus faible, souvent même elle ne paie guère plus que les frais d'achat et de transport des paquets.

La dimension des paquets d'abeilles varie de une à cinq livres. Les paquets de deux livres sont les plus appréciés; on a vu des paquets de cette dimension qui produisent plus de 500 livres de miel de surplus dans des conditions très favorables. La moyenne cependant est bien inférieure à ce chiffre, dit M. C. B. Gooderham, apiculteur du Dominion. Il faut commander les paquets d'abeilles de bonne heure pour être sûr de les avoir à temps. En faisant sa commande il faut indiquer exactement le nombre de paquets nécessaires, leur grosseur et dire si chaque paquet doit être accompagné d'une reine et, enfin, la date approximative à laquelle on désire les recevoir. Pour la plupart des endroits, les paquets devraient arriver pendant la dernière moitié d'avril; on a vu cependant des abeilles qui arrivaient pendant la première partie de mai donner encore de bons résultats. Dans les régions du nord, où le printemps fait son apparition tardivement, la première moitié de mai est une bonne époque. Après avoir fait sa commande d'abeilles, il faut s'entendre avec l'agent des douanes le plus proche, l'agent d'express ou de la poste, pour qu'elles soient livrées immédiatement. Il n'y a pas de droit à payer sur les paquets d'abeilles, ni de taxes d'accise sur les commandes dont la valeur ne dépasse pas $25. Il faut aussi préparer d'avance les ruches et tout le matériel nécessaire pour loger les abeilles dès qu'elles arrivent. Pour plus amples détails sur ce sujet, consultez le bulletin intitulé "Abeilles en paquets et comment les installer", qu'on peut se procurer en s'adressant au Bureau de publicité et d'extension, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

QUEBEC — Le Dr Valmont Martin, ex-maire de Québec, directeur du service municipal d'hygiène depuis une dizaine d'années, est décédé subitement à l'hôpital Civique. Il a succombé à une attaque d'angine de poitrine.



GRATIS

Semences de Fleurs et de Légumes

Envoyez un nouvel abonnement ou renouvelez votre abonnement maintenant

Pour chaque renouvellement d'un an ($2.00), nous adressons franco par la poste, au choix, deux des collections Nos 1, 2 et 3.

A toute personne qui envoie $2.00 pour le nouvel abonnement d'une autre, nous adressons franco, au choix, deux des collections Nos 1, 2 et 3. Le nouvel abonné recevra également, comme prime spéciale, deux des mêmes collections.

Ces graines de semence vous sont envoyées directement par la Maison avec laquelle nous faisons affaire. Dès que vous recevez vos paquets, vérifiez-en le contenu et avertissez-nous sans tarder de toute erreur.

No 1—COLLECTION DE PLANTES-RACINES
Dix gros paquets

BETTERAVES, demi-longues rouges. Gros paquet.
CAROTTES, Chantenay demi-longues. Gros paquet.
OIGNONS, Danvers Glove jaune. Gros paquet.
LAITUE, Grand Rapids. Gros paquet.
NAVETS, dessus pourpré. Gros paquet.
CHOUX, Copenhagen Market. Gros paquet.
CONCOMBRES, Early Fortune. Gros paquet.
RADIS, Déjeuner français. Gros paquet.
PANAIS, rond et court, hâtif. Gros paquet.
CITROUILLES, douces et sucrées.

NO 2—COLLECTION DE FLEURS ANNUELLES
12 magnifiques plantes à floraison rapide

ASTERS, Reine du Marché.
CALIFORNIA POPPY, Hybrides nouveau prix.
SOUCI, nouvelles nuances.
CLARKIA, mélange nouveauté.
COSMOS, Hybrides hâtives.
FLEURS A BORDURES.
IMMORTELLES, nouveau mélange.
MATHIOLA, Fleurs odorantes le soir.
MIGNONNETTE, mélange spécial. Large, odorante.
PETUNIA, Hybrides mélangés.
COQUELICOT SHIRLEY, nouvelles nuances.
ZINNIA, géants, fleurs Dahlia.

No 3—COLLECTION DE POIS DE SENTEUR Spencer
8 magnifiques nouvelles nuances—Paquets ordinaires

AMETHYSTE, Bleu.
AVALANCHE, Blanc clair.
AUSTINE FREDERICK, Lavande.
BARBARA, Saumon.
CHARITY, écarlate.
ROSIE, rose foncé.
WARRIOR, marron.
WHAT JOY, crème.

ENVOYEZ VOTRE ABONNEMENT AUJOURD'HUI

Des semences seront envoyées SEULEMENT aux abonnés qui se serviront de cette formule.

Veuillez trouver ci-inclus $........ pour abonnement de .... an à la "Liberté". Envoyez-moi franco les collections Nos ....

NOM ....

ADRESSE ....

Veuillez spécifier: Abonnement nouveau ( ) ou renouvellement ( ).

NOTE—Cette offre ne donne droit qu'aux graines spécifiées dans les collections respectives.

But précis à atteindre dans la production porcine

M. L. W. Pearsall, des Services du Marché du Ministère fédéral de l'Agriculture, a fait dernièrement une causerie devant une réunion de cultivateurs au Collège d'agriculture de Ames, Iowa, dans laquelle il a déclaré que les programmes de production porcine sont réglés par les conditions d'exportation aussi bien que par les conditions domestiques. L'industrie porcine du Canada doit l'expansion qu'elle a prise uniquement au fait que le Royaume-Uni est prêt à acheter tout surplus raisonnable de la production canadienne sous forme de bacon et de jambons, mais ce développement n'est pas d'origine récente.

Si nous remontons jusqu'à 1873, il y a soixante-cinq ans, nous trouvons qu'il se vendait déjà au Royaume-Uni 34,000,000 de livres de bacon et de jambons. En 1895 nous exportions 40,000,000 de livres, et en 1905, dix ans plus tard, 134,000,000 de livres. Un fait important à noter sous ce rapport c'est que la certitude d'un débouché permanent et avantageux pour le surplus de la production canadienne est le facteur qui a le plus contribué à développer et à améliorer la production porcine sur les fermes de notre pays. L'importance actuelle du marché du Royaume-Uni est clairement révélée par le fait qu'en 1937 le Canada a exporté outre-mer près de 198,000,000 de livres de produits de porcs. Cette quantité équivaut à 40 pour cent de tous les porcs abattus dans les établissements inspectés du Dominion en 1937.

Les besoin du marché anglais offrent donc un objectif très précis à tous les programmes d'amélioration et de vente. Le commerce du bacon en Grande-Bretagne est l'objet d'une concurrence très vive et c'est pourquoi il est au plus haut point essentiel que ces besoins soient reconnus dans la pratique. Tous les producteurs de porcs du Canada, qu'ils se trouvent dans l'Ile du Prince-Edouard, dans l'Est, ou dans le district de la Rivière de la Paix, dans l'Ouest lointain, ont un intérêt très direct dans le marché anglais et ces circonstances ont créé une unité de dessein qui a permis d'élaborer et de mettre à exécution cè qui est réellement un programme national. C'est là un fait de la plus haute importance et que l'on ne doit pas oublier en étudiant les phases de la production et du programme de vente au Canada.

La politique du blé en France

L'Office national interprofessionnel du Blé sert à la fois les intérêts des producteurs et des consommateurs.

La culture du blé intéresse en France plus de 1,500,000 cultivateurs. Aussi, est-il normal que le blé ait toujours été l'objet d'une sollicitude particulière de la part des pouvoirs publics; d'où la création récente d'un Office national interprofessionnel du blé.

L'Office du blé se propose un double but:

1° Assurer au producteur la légitime rémunération de son travail et lui ôter tout souci pour l'écoulement de sa récolte;

2° Supprimer la spéculation, afin que le producteur vende son blé au meilleur prix, et que le consommateur ne paie le pain qu'au plus juste tarif.

Pour atteindre ces buts, l'Office a été constitué par la loi du 15 août 1936, sous la forme d'un organisme national et interprofessionnel: Il est "national", en ce sens qu'il réglemente, pour l'ensemble du territoire, le prix et l'écoulement du blé et, par suite, le prix du pain. A ce sujet, il est capital de noter que, sur 100 producteurs, 81 récoltent moins de 50 quintaux, et 13 récoltent de 50 à 100 quintaux. Ainsi, sur 100 producteurs, 94 sont des petits producteurs. C'est dire qu'ils sont presque tous dans la nécessité absolue de toucher sans retard le prix de leurs récoltes et d'être aidés pour l'écoulement de leurs produits.

Cette situation, dont les lois antérieures n'avaient pas suffisamment tenu compte, est réglée par l'Office au mieux des intérêts en jeu par deux moyens simples et efficaces:

L'Office écoule la récolte;
L'Office finance la récolte.

L'Office écoule la récolte

La loi oblige, d'une part, les coopératives de blé et les négociants inscrits à acheter le blé aux producteurs; d'autre part, les détenteurs à le stocker et le revendre aux industries utilisatrices.

A l'heure actuelle, il existe 1,200 coopératives de blé qui prennent en charge les 8/10 du blé vendu en meunerie; et il existe, parallèlement, 3,000 négociants agréés.

Afin d'éviter l'afflux en minoterie des quantités de blé jetées sur le marché dès la récolte, afflux qui provoquait l'effondrement des cours pour le plus grand bénéfice de la spéculation, la loi du 15 août 1936 écluse pour ainsi dire l'écoulement des blés.

Les producteurs de moins de 100 quintaux ont toute latitude pour livrer immédiatement leur récolte. Par contre, les producteurs de plus de 100 quintaux sont soumis à un échelonnement de leurs ventes, échelonnement calculé d'ailleurs de façon à ne pas porter préjudice aux intérêts de ces producteurs.

L'organisme stockeur doit non seulement recevoir le blé, mais aussi le payer au prix légal: le prix du blé est fixé, au début de chaque campagne, à un prix égal à celui d'avant-guerre, multiplié par l'indice actuel des dépenses et des charges qu'entraine la production du blé. Innovation capitale, puisque ce prix n'est pas un cours théorique, mais un prix réel, un prix effectivement pratiqué.

L'Office finance la récolte

Les négociants inscrits payent ce prix avec leurs fonds propres. Mais les coopératives de blé, qui reçoivent les 4/5 du blé vendu en meunerie, disposent, elles, pour payer le blé de leurs adhérents, des sommes considérables mises à leur disposition par l'Office du Blé, la Caisse nationale de crédit agricole, la Banque de France et, pour une faible partie, par des banques privées.

C'est ainsi que, pour la dernière campagne, de septembre 1936 à août 1937, les coopératives ont disposé, pour payer les cultivateurs, d'avances d'argent s'élevant à 4 milliards de francs. Ajoutées à leurs fonds propres et aux sommes prêtées par les banques privées, ces avances ont permis de payer dans les meilleures conditions plus de 40 millions de quintaux de blé. De leur côté, les négociants agréés ont réglé, par l'intermédiaire obligatoire des caisses régionales de crédit agricole, pour un milliard de francs environ les achats de blé qu'ils avaient effectués.

Désormais, 1,500,000 producteurs vendent, aussitôt leur récolte faite, tout leur blé et touchent la quasi-totalité de son prix. Quant aux quelques dizaines de milliers de producteurs dont la récolte dépasse 100 quintaux, leur situation est aussi favorable que celle des producteurs de moins de 100 quintaux, sous la seule réserve qu'ils sont astreints à un échelonnement régulier des ventes et des paiements.

L'organisation

L'Office du Blé est également un organisme interprofessionnel, c'est-à-dire qu'il groupe et coordonne tous les intérêts en cause. Il est en effet administré par un Conseil central de 52 membres, la majorité étant obligatoirement détenue par les producteurs de blé. A côté des 30 représentants des producteurs, se trouvent 9 représentants des consommateurs et 9 représentants des utilisateurs (négociants en grains, meuniers, boulangers). Les trois ministères plus spécialement intéressés (Agriculture, Intérieur, Finances) délèguent chacun un représentant.

Afin de renseigner le Conseil central de l'Office sur la situation agricole et économique de l'ensemble du territoire, et pour faire appliquer ces décisions, il existe, au chef-lieu de chaque département, un Comité des Céréales qui ne diffère du Conseil central que par le nombre plus réduit de ses membres. Les attributions dévolues au Conseil central sont les suivantes: Tout d'abord, fixer chaque année, et pour toute la durée de la campagne, un prix du blé à la fois rénumérateur et stable. Ensuite, assurer le respect de ce prix.

Le prix fixé est rémunérateur, puisqu'il tient compte exactement des dépenses de toutes sortes que l'agriculteur supporte pour labourer la terre, semer, préparer sa récolte, effectuer et battre sa moisson. Le prix est stable puisque, fixé au lendemain de la moisson, il reste constant jusqu'à la moisson suivante; toutefois, à ce prix constant s'ajoute une prime mensuelle fixée également dès le mois d'août et destinée à couvrir les frais de magasinage et d'entretien du blé, jusqu'à ce qu'il soit absorbé totalement par la meunerie. Afin que le prix soit déterminé avec toute l'exactitude désirable, l'Office a besoin de connaître la superficie des terres cultivées en blé et l'importance de la récolte. Les agriculteurs reconnaissent que l'exactitude de leurs déclarations conditionne la fixation du prix, c'est-à-dire, finalement, l'équitable rémunération de leur travail.

Mais l'Office n'entend pas seulement fixer un prix rémunérateur, il entend aussi que les producteurs profitent effectivement de ce prix.

Les prévisions

Avant le 1er juillet de chaque année, l'Office se base sur les déclarations d'emblavures, pour établir une prévision de l'importance de la prochaine récolte. C'est en fonction de ces perspectives que l'Office édicte, à l'égard des producteurs de plus de 100 quintaux, l'échelonnement prévisionnel des ventes qu'ils pourront faire dès que leur blé sera battu. Dès que la récolte est connue, l'Office substitue à cet échelonnement prévisionnel un échelonnement définitif s'appliquant aux mêmes producteurs et adaptant de la sorte les sorties de blé aux besoins de la consommation.

Une fois établie la cadence des sorties du blé, il faut répartir harmonieusement les stocks sur l'ensemble du territoire, de façon à désencombrer les régions qui produisent trop de blé pour leurs besoins et à approvisionner les régions déficitaires: l'Office fixe chaque mois, d'après les renseignements que lui fournissent les Comités départementaux, un rythme de livraisons à chaque organisme stockeur pour le ravitaillement des industries utilisatrices.

Exportateur et importateur unique

Etant donné les fluctuations possibles de la récolte, il faut également que les disponibilités du pays en blé ne soient ni insuffisantes, ni trop considérables. Aussi, autre innovation capitale, l'Office est-il maintenant le seul et unique importateur ou exportateur de blés, de farines et de tous produits panifiables. Ces divers monopoles ont supprimé définitivement la spéculation pour le bien commun du producteur et du consommateur. Enfin, l'Office encourage, par tous les moyens (propagande, primes données au bon blé, allocation aux centres de recherches et d'expérimentation, etc.), la culture et l'obtention des variétés de blés de bonne qualité boulangère.

Comme les rendements excessifs sont souvent incompatibles avec la qualité, il est prévu, à partir de la prochaine campagne, dans le cas où la récolte serait excédentaire, un contingentement pour les productions de plus de 50 quintaux, contingentement correspondant à l'assolement normal.

L'Office a pris d'ailleurs toutes les mesures nécessaires pour parer à une récolte excédentaire; la partie excédant les besoins serait achetée à prix spécial, et l'équilibre serait maintenu par le stockage ou l'exportation des excédents.

Quelques chiffres suffisent à prouver que l'Office a bien atteint le double but qu'il s'était fixé: servir à la fois les intérêts des producteurs et des consommateurs.

Au cours de la première campagne (1936-1937), les coefficients de majoration, par rapport à l'avant-guerre, se sont établis à 5,26 pour le blé, et à 5,20 seulement pour le pain. L'augmentation relative du prix du blé ayant été plus forte que celle du pain, les bénéfices des producteurs ont donc augmenté plus que les dépenses des consommateurs.

La même constatation s'impose pour la campagne actuelle, puisque le pain est au coefficient 5,99, alors que le blé est au coefficient 6,74.

Peu d'expériences d'une telle ampleur ont donné des résultats à ce point remarquables en un temps aussi court.

Cours du grain fourni par

James Richardson & Sons Ltd.

1019, EDIFICE GRAIN EXCHANGE, WINNIPEG — TEL. 93 469

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

Février	Lundi 28	Mardi Mars 1er	Mercredi 2	Jeudi 3	Vendredi 4	Samedi 5
BLE						
Nord No 1	141⅝	142½	142	141⅛	137⅝	137¼
Nord No 2	134⅝	134½	134	133⅛	129⅝	130¼
Nord No 3	120⅝	120½	120	119⅛	115⅝	115¼
No 4	110⅝	110½	110	109⅛	105⅝	105¼
No 5	96⅝	96½	96	95⅛	91⅝	91¼
No 5	87⅝	87½	87	86⅛	82⅝	82¼
Fourrage	77⅝	77½	77	76⅛	72⅝	72¼
Sur voie net	139⅝	139½	139	138⅛	134⅝	134¼
No 1 Durum	92⅝	92½	92	91⅛	87⅝	87¼
No 2 Durum	87⅝	87½	87	86⅛	82⅝	82¼
No 3 Durum	85⅝	85⅝	85	84⅛	80⅝	80¼
Inférieur Nord 1	140⅝	140½	140	139⅛	135⅝	13,¼
Inférieur Nord 2	132⅝	132½	132	131⅛	127⅝	128¼
Inférieur Nord 3	118⅝	218½	118	117⅛	113⅝	113¼
Charbonneux 1	125⅝	125½	125	124⅛	120⅝	120¼
Charbonneux 2	122⅝	122½	122	121⅛	117⅝	117¼
Charbonneux 3	115⅝	115½	115	114⅛	110⅝	110¼
Rej. Nord 1	118⅝	118½	118	117⅛	113⅝	113¼
Rej. Nord 2	116⅝	116½	116	115⅛	111⅝	111¼
Rej. Nord 3	113⅝	113½	113	112⅛	108⅝	108¼
Printemps 1	112⅝	112½	112	111⅛	107⅝	107¼
Printemps 2	110⅝	110½	110	109⅛	105⅝	105¼
Printemps 3	108⅝	108½	108	107⅛	103⅝	103¼
AVOINE						
C.W. No 2	53	52⅝	52¾	52⅝	52	52¼
C.W. No 3	48	48⅛	48¼	48⅜	47¾	48
Fourrage No 1	44⅝	44⅝	44½	44⅝	43⅝	44
Fourrage No 2	39⅝	39⅝	39⅝	39⅝	39½	40
Fourrage No 3	37	36⅝	36¾	36⅝	36½	36⅝
Sur voie net	50⅝	50	50⅛	50	49⅝	49⅝
ORGE						
C.W. No 3	63 ½	63⅝	63	62⅝	61⅞	61⅝
C.W. No 4	62½	62⅝	62	61⅝	60⅞	60⅝
C.W. No 5	61	60⅞	60⅛	60¼	59⅝	58⅞
C.W. No 6	60	59⅞	59½	59¼	58⅝	57⅞
Sur voie net	65	64⅞	64½	64¼	63⅝	62⅞
LIN						
C.W. No 1	172¼	172¼	172¼	172	170⅛	169
C.W. No 2	168¼	168¼	168¼	168	166⅛	165
C.W. No 3	147¼	147¼	147¼	147	145⅛	144
C.W. No 4	142¼	142¼	142¼	142	140⅛	139
Sur voie net	171¼	171¼	171¼	172	170⅛	168
SEIGLE						
C.W. No 2	81⅝	82	81½	81	79¼	77¼
C.W. No 3	78⅝	79	78½	78	76¼	74¼
C.W. 2 rej.	74⅝	75	74½	74	72¼	70¼
C.W. No 4	74⅝	75	74½	74	72¼	70¼
Ergot rej. X	73⅝	74	73½	73	71¼	69¼
Sur voie net	80⅝	81	80½	81	78¼	76¼

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
BLE						
Mai	127⅝	127½	127	126⅛	122⅝	122¼
Juillet	118½	119a⅛	118⅝a½	118	114⅛a⅜	114⅛a⅜
Octobre	97	97½	97	96¼	94⅛a¼	94a94⅛
AVOINE						
Mai	47½	47⅛	47¼	47⅛	46½	46⅝
Juillet	44¼	44⅝	44⅝	44⅝	43⅝	44
Octobre	39¼	39⅛	39⅛	39½	38⅝	39⅛
ORGE						
Mai	65	64⅞	64½	64¼	63⅝	62⅞
Juillet	60¼	60⅝	60⅛	60⅛a¼	59⅛	58⅝
Octobre						
LIN						
Mai	174¼	174¼	174¼	174	172⅛	171
Juillet	173½	173½	173½	173⅛	171⅝	171⅝
Octobre						
SEIGLE						
Mai	83⅝	84	83½	83	81¼	79¼
Juillet	82⅝	83¼	82½	81⅞	79⅝	78
Octobre						

Feuilleton de la "Liberté"

Cendrillon au Bal

Par Guy de Chantepleure

(Suite)

NUMÉRO 3

Pierrette en voulait à reprocher ce premier refus à Roger, sans s'avouer qu'une acceptation l'eût choquée plus encore!

"Je crois, se dit-elle, un jour, que je suis jalouse de monsieur Marçay... Il me prend mon père".

M. Hémont semblait, en effet, s'être très sincèrement attaché à son jeune collaborateur dont il ne cessait, avec une obstination agaçante, de célébrer les mérites, l'intelligence, le caractère, le savoir; mais sa sympathie croissante ne s'entachait point d'égoïsme. Et ce fut sur la chaude recommandation de son nouvel ami que Roger Marçay put entrer comme ingénieur, et dans les conditions les plus favorables, chez un grand fabricant de produits chimiques, M. Louis Maille, avec qui le père de Pierrette était en excellents termes depuis plusieurs années.

—La situation est belle dès à présent... et comme Maille se connait en hommes, Marçay peut avoir confiance, grande confiance en l'avenir! déclara M. Hémont d'un air joyeux.

—Il fait bon être protégé par toi, mon petit père! remarqua Pierrette.

—Peut-être! mais aussi quelle reconnaissance ce pauvre garçon m'a témoignée, Pierrette, fit le brave homme sans prendre garde au ton légèrement pincé de la jeune fille. Il a hésité un moment... et puis... il m'a embrassé, figure-toi... et de si bon coeur! C'est une des choses qui me plaisent en lui, cette spontanéité d'une nature loyale et aimante. Il est extrêmement jeune, cet ingénieur de vingt-quatre ans... jeune comme toi, tiens, Pierrette...

Pierrette embrassa son père. Elle le trouvait si bon, si bon qu'elle en était un peu émue tout à coup.

Quelques jours après, M. Hémont qui venait de rentrer affecta une mine contrite.

—Pierrette, dit-il, tu vas me gronder... j'ai rencontré Marçay, nous avons causé et... j'avais vraiment tant de choses à lui expliquer que je l'ai invité à dîner pour demain.

Une ombre rose passa sur le visage de Pierrette.

—Puisque tu l'as invité, papa, nous le recevrons de notre mieux...

Mademoiselle Hémont combina, aidée de Thérèse, le menu d'un dîner fort délicat, elle fit descendre des hauteurs du buffet le service blanc à filets d'or, elle acheta des fleurs pour garnir la table... et elle garda sa robe de tous les jours, une simple robe de serge qu'elle trouvait démodée.

"Monsieur Marçay verra que nous sommes gens à recevoir convenablement, quand nous nous mêlons de recevoir, pensa-t-elle en mordant légèrement sa lèvre, mais il pourra constater aussi que je me soucie de lui comme de ça!

Et elle esquissa dans l'espace une minuscule pichenette.

Mais, avec ses beaux cheveux d'or qui la coiffaient de lumière comme une filleule de fée, elle avait toujours l'air d'être en toilette et, comme elle eut l'imprudence d'attacher un oeillet blanc à son corsage de serge, Roger Marçay se dit tout de suite, en entrant:

"Comme elle s'est fait belle!"

Il était un peu pâle, il paraissait gêné ou peut-être ému. Pierrette le remarqua dès les premières paroles qu'il prononça après l'avoir saluée.

"Je conçois assez son embarras, se dit-elle. Il se demandait sans doute comment j'allais l'accueillir... Ce n'est pas une raison cependant parce que je suis une jeune fille mal élevée pour que je sois une maîtresse de maison impolie".

Ce soir-là, Roger Marçay fit la connaissance d'une Pierrette qu'il ne connaissait pas, une Pierrette qui ne lui rappela que, de temps à autre, par un fugitif étincellement du regard, par une moue enfantine des lèvres, par un petit mouvement de tête volontaire, la ravissante Pierrette du bal blanc ou la méchante Pierrette de chez madame Charlier, mais une Pierrette très digne et très distinguée à laquelle on ne pouvait refuser les allures et les qualités d'une maîtresse de maison accomplie.

Aussi bien, Roger n'eut-il guère le loisir de causer avec cette nouvelle Pierrette. La soirée fut consacrée à la chimie et aux découvertes de M. Hémont. Mais, tout à la joie rare et plus précieuse au sortir de recherches solitaires, d'échanger des idées, des vues, avec un interlocuteur capable de l'écouter et de lui répondre autrement qu'en indifférent ou en profane, le professeur parlait abondamment, la voix, les yeux heureux, et Pierrette qui chérissait son père, si elle n'aimait qu'à moitié la chimie, subissait par moments, on le devinait à quelque chose d'indéfinissable dans son regard et son sourire, l'influence de la gaieté, de la cordialité ambiantes...

—Quelle délicieuse soirée! s'écria M. Hémont quand Roger prit congé de lui. Vous êtes un causeur parfait, mon jeune ami!... Ne me remerciez pas... c'est moi qui vous remercie, comme disent les bonnes gens... et qui vous prie de nous revenir bientôt... Voyons, si nous fixions un jour?...

Ils étaient debout tous les trois dans le cabinet de M. Hémont... Involontairement, le regard de Roger chercha les yeux de Pierrette. Ce regard disait: "Vous savez bien, mademoiselle, que je reviendrais avec plaisir... mais comment pourrais-je revenir sans votre permission?.."

Les yeux de Pierrette, bleus et purs comme une eau tranquille, ne daignèrent pas répondre à cette question muette, mais sa bouche fut moins cruelle:

—Fixez un jour, monsieur, pria-t-elle, mon père a tant de plaisir à vous voir!

✦ ✦ ✦

Madame Charlier ne revint à Paris qu'à l'automne, tout étonnée d'avoir passé cinq mois loin de chez elle. Marcelle avait voulu garder sa marraine à la campagne, puis l'emmener à la mer, et madame Charlier n'avait pas su résister au doux tyran.

L'automne, c'était l'automne déjà! Un peu mélancolique, un peu pâlotte, — les mois de chaleur sont si durs aux personnes laborieuses — Pierrette enguirlandait de feuilles rougies le cuir argenté d'un buvard, lorsque sa tante entra, le visage plus rond, les joues rafraîchies d'une vague teinte rose, les yeux affables.

On parla de Marcelle. A Cabourg, elle avait fait la connaissance d'un jeune peintre dont l'admiration, — c'était encore un grand secret!—ne lui avait pas été indifférente.

—Je crois que notre belle insensible s'est enfin laissé toucher!... Quant au jeune homme — un parti superbe d'ailleurs! — il est fou de Marcelle! s'écria madame Charlier.

Puis tout à coup, prise d'un souvenir:

—Eh bien, et toi, Pierrette? ajouta-t-elle. J'ai reçu dernièrement une lettre de madame Saugé qui est encore à la campagne... Il paraît que vous voyez beaucoup son neveu... l'épouses-tu ou ne l'épouses-tu pas?

Pierrette parut ennuyée, mécontente: Tante Gertrude avait vraiment des manières un peu brusques!

—Monsieur Marçay vient quelquefois causer avec mon père, tante Gertrude, répondit-elle, mais je n'ai jamais pensé à lui comme à un fiancé... Et mon père a quelque raison de croire qu'il épousera mademoiselle Maille, la fille de son directeur.

—Mademoiselle Maille! Mais les Maille sont dans une situation magnifique!

—Monsieur Marçay n'est pas sans fortune, comme vous le savez, et monsieur Maille voit surtout en lui un associé capable de le seconder d'abord et de le remplacer ensuite à la tête de la fabrique...

—Quel beau rêve pour ce jeune homme! s'écria madame Charlier. Et moi qui croyais... qui me rappelais...

La bouche de Pierrette trembla légèrement.

—Je vous serais reconnaissante, ma tante, de laisser de côté cette très vieille histoire que j'avais oubliée et que mon père n'a jamais sue... Parlez-moi de Marcelle plutôt, de son bonheur...

Depuis le moment où mademoiselle Hémont avait permis qu'il fixât un jour, Roger Marçay s'était souvent trouvé dans le petit appartement de la rue des Batignolles et, tant parce qu'il est ennuyeux de bouder que parce qu'elle se sentait vaguement tenue de sourire à celui qui donnait à son père de si bonnes heures, Pierrette s'était départie de ses manières cérémonieuses. Les conversations n'étaient pas toujours aussi savantes que le premier soir, autour de la table que Pierrette parait de fleurs ou encore sur le balcon où, las de la journée chaude, on allait chercher un peu de fraicheur. Comme au bal des Prével, mademoiselle Hémont avait dû reconnaître qu'il y avait entre les idées de Roger et ses idées, les sentiments de Roger et ses sentiments, d'étranges, d'étonnantes sympathies.

Alors, peu à peu, sans se rendre compte elle-même de cette insensible métamorphose, Pierrette était redevenue la jeune fille simple, franche, ingénument gaie que l'habit noir avait devinée tout d'abord. Une très douce camaraderie s'était nouée entre ces deux grands ennemis.

Rien ne pouvait être dit du passé, rien n'en avait été dit. Roger semblait aimer sa vie laborieuse. M. Maille faisait de lui si grand cas qu'il avait parlé de la possibilité d'une association... Il recevait le jeune homme chez lui, il l'avait présenté à sa femme et à sa fille.

Puis, voilà qu'un jour, M. Hémont avait dit:

—Tu sais, Pierrette, je crois bien que ce brave Marçay finira par épouser mademoiselle Maille.

Et Pierrette avait pensé avec un peu d'ironie:

"Décidément, il était écrit que monsieur Marçay ferait un beau mariage!"

Cette supposition de M. Hémont avait été émise la veille de l'arrivée de madame Charlier; tout de suite Pierrette avait tenu à ce que sa tante n'en ignorât rien... Il ne fallait pas que madame Charlier se fît des idées... très folles, qu'elle songeât au dénouement connu de Cendrillon et se figurât qu'il suffit pour être heureuse, pour être aimée, d'avoir été jolie au bal.

" Epris de la princesse entrevue un soir de fête, le fils du roi avait cherché à la revoir, mais il n'avait plus trouvé qu'une petite fille mal vêtue et très bourgeoise qui s'occupait du ménage et peignait des éventails pour gagner de l'argent.

Alors, déçu, il avait oublié la danseuse blanche pour épouser une demoiselle très riche... Telle était la conclusion banale de l'histoire dont Perrault avait fait un conte de fée!

Et Pierrette plus que jamais évita de se faire belle pour M. Marçay ...puis, elle parut distraite à ses questions, elle dédaigna de lui sourire, elle affecta en sa présence la voix, le ton, la physionomie d'une personne très indifférente.

✦ ✦ ✦

Mademoiselle Hémont travaillait beaucoup. Les commandes des marchands affluaient, puis, elle avait accepté de donner des leçons d'aquarelle plusieurs fois par semaine. Elle était fatiguée souvent. Un soir, un lugubre soir de mauvais temps, elle rentra plus lasse que de coutume, plus chagrine, énervée... Il lui semblait maintenant prendre en dégoût cette vie de monotone travail, cette vie toujours la même, dans laquelle son coeur, son imagination se sentaient comme enfermées!

Elle jeta sur son lit son chapeau et sa jaquette et se dirigea vers le cabinet de son père, mais, sur le seuil, elle s'arrêta: M. Marçay était là. La mine assez ennuyée, il écoutait M. Hémont qui lui parlait à mi-voix. Leur entretien avait un air de conciliabule.

—Oh! pardon, dit Pierrette confuse.

Mais son père la retint.

—Reste, s'écria-t-il, j'ai à te parler, mignonne... et tout d'abord, nous gardons ce monsieur à dîner.

—Bien, papa, acquiesça Pierrette sans aucune chaleur.

—Mais ce n'est pas tout, reprit M. Hémont, je suis chargé ou à peu près d'une mission diplomatique des plus délicates... Je dois être très habile, interroger Marçay sans en avoir l'air... bref, Maille me paraît être tout disposé à faire de notre ami Roger son gendre et son associé... et le bon jeune homme que voilà se montre dédaigneux, au lieu de me sauter au cou! Fais-lui un peu honte de son indifférence, toi qui m'as dit tant de fois combien tu aimais cette charmante jeune fille!.. Tiens, chapitre-le d'importance; je te l'abandonne pendant que je m'habille pour le dîner...

Pierrette eut grande envie de dire que les hésitations de M. Marçay ne la regardaient pas, mais elle ne voulait à aucun prix qu'on la soupçonnât de redouter personnellement ce mariage...

Et d'ailleurs, avant qu'elle eût pu prononcer une parole, elle se trouva seule avec Roger... C'était la première fois depuis leur fameuse querelle...

Lui semblait attendre qu'elle parlât. Elle se montrait depuis plusieurs jours si froide qu'il pouvait bien mettre quelque fierté à ne point mendier ses avis.

—Mon père a raison, monsieur, commença-t-elle, mademoiselle Maille est une des plus charmantes jeunes filles que je connaisse... je lui ai donné des leçons d'aquarelle... (elle insista sur cette dernière proposition), et nos rapports m'ont permis d'apprécier chez elle un coeur excellent, un esprit délicat...

Roger la regardait fixement, un peu durement:

—Et puis, ce serait un mariage superbe, n'est-ce pas? Interrompit-il tout à coup. Un beau mariage, c'est ce que je cherche, moi!... car enfin, c'est pour faire un beau mariage que j'ai changé ma vie, que je suis devenu bien humblement le préparateur de monsieur Hémont; c'est pour faire un beau mariage qu'entrant chez monsieur Maille, je me suis donné corps et âme au travail, que je me suis promis d'arriver à une situation sérieuse, sûre, brillante même... et me voilà récompensé de mes efforts, puisque...

Mais, brusquement, il s'arrêta:

—Pierrette, s'écria-t-il, ma chère petite Pierrette, pourquoi pleurez-vous?

Tout à coup, pendant qu'il parlait, Pierrette avait caché son visage dans ses mains et s'était mise à sangloter comme une désespérée.

—Pourquoi pleurez-vous? répéta Roger en baisant avec une tendresse éperdue ses pauvres mains mouillées de larmes.

—Parce que je vous ai fait de la peine et parce que vous êtes horriblement méchant...

La réplique eût pu paraître incohérente, mais Roger ne s'embarrassait pas de si peu, et, tout de suite, il repris avec la même logique:

—Si je suis méchant, ma chérie, c'est que je vous aime...

Pierrette était rentrée en possession de ses mains, elle y avait de nouveau enseveli son visage.

—Et puis, continua Roger, vous avez été aussi méchante et même beaucoup plus méchante que moi... vous m'avez méconnu... accusé... vous m'avez découragé cent fois, vous m'avez fait souffrir...

Elle ne répondit pas tout de suite, mais ses yeux reparurent souriants: Cette idée qu'elle avait fait souffrir Roger semblait lui causer un véritable ravissement.

—Pourtant, murmura-t-elle enfin, vous ne pourrez pas me jurer que votre tante n'avait pas ses desseins en vous priant de faire danser mademoiselle Hémont au bal des Prével...

—Je vous le jurerais d'autant moins, répartit le jeune homme, que j'ai récemment confessé ma tante. Mais ce que je puis vous affirmer, c'est que l'excellente femme tenait trop à l'heureuse réalisation de ses projets pour avoir dit à son neveu qu'il s'agissait d'un mariage... et surtout, Pierrette, d'un mariage riche... elle le connaissait trop son neveu, elle n'eût jamais commis pareille imprudence.

Pierrette baissa les yeux, un peu confuse, toute rose.

—Je ne suis donc allé chez les Prével qu'avec la louable intention de faire danser — pour la joie de ma tante plus que pour la mienne — une petite provinciale qui risquait, parait-il, d'être délaissée, mais...

Il s'arrêta, appuyant doucement son regard sur les paupières qui lui cachaient les prunelles bleues de Pierrette.

—Mais? demanda la jeune fille en soulevant légèrement ses cils sombres.

—Mais, il faut que je l'avoue, continua-t-il, à peine entré, j'ai oublié ma mission, mademoiselle Hémont, et ma tante... La jeune fille que j'ai aimée, oh! tout de suite, au premier regard, ce n'était pas plus mademoiselle Hémont la parisienne, mademoiselle Hémont sans dot que mademoiselle Hémont l'héritière... c'était une petite Pierrette toute blanche qui souriait de se voir belle et de s'amuser, une délicieuse petite créature de rêve... qui venait de m'apparaître au milieu de la foule.. et que j'ai regardée longtemps sans rien savoir d'elle... sans même savoir son nom.

—Je ne suis pas une petite créature de rêve... soupira Pierrette.

—Oh! fit Roger, maintenant vous êtes pour moi plus encore, vous êtes, vous... et puis bientôt, vous serez.. Pierrette, vous ne me méprisez plus, dites?

Doucement attirée, la jolie tête aux cheveux d'or s'était appuyée soumise, docile, sur l'épaule de Roger.

—Non, répondit Pierrette tout bas, je ne vous méprise plus, je vous... je vous estime beaucoup..

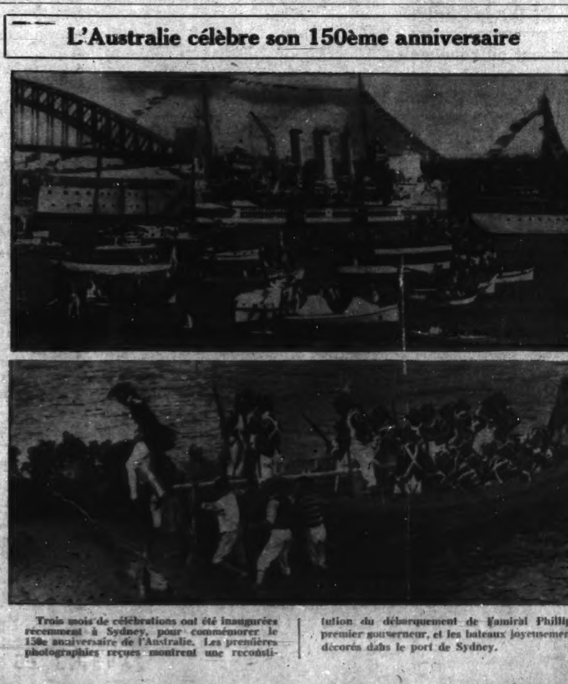
Mais cette fois, ses yeux disaient plus que sa bouche.

—Eh bien, Pierrette, s'écria M. Hémont qui entrait chaussé de ses pantoufles, paisible et reposé dans sa veste de velours, as-tu été plus éloquente que moi? Ce garçon me déconcerte... je le croyais ambitieux...

—Hélas, monsieur, répondit le jeune homme, je le suis! je le suis même beaucoup plus que vous ne croyez... Voulez-vous m'accorder la main de mademoiselle Pierrette?

FIN

L'Australie célèbre son 150ème anniversaire



Trois mois de célébrations ont été inaugurées récemment à Sydney, pour commémorer le 150e anniversaire de l'Australie. Les premières photographies reçues montrent une reconstitution du débarquement de l'amiral Phillip, premier gouverneur, et les bateaux joyeusement décorés dans le port de Sydney.